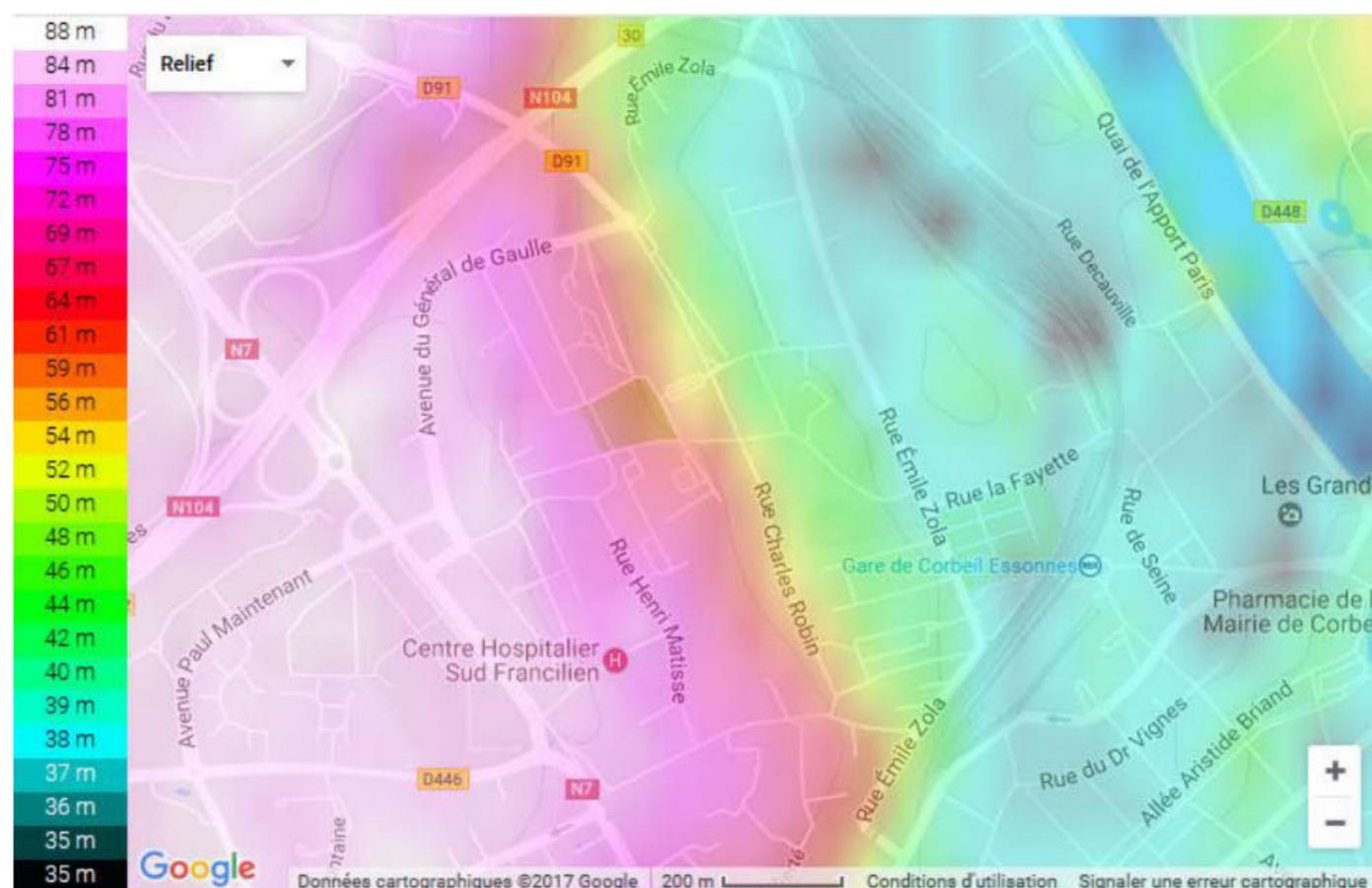




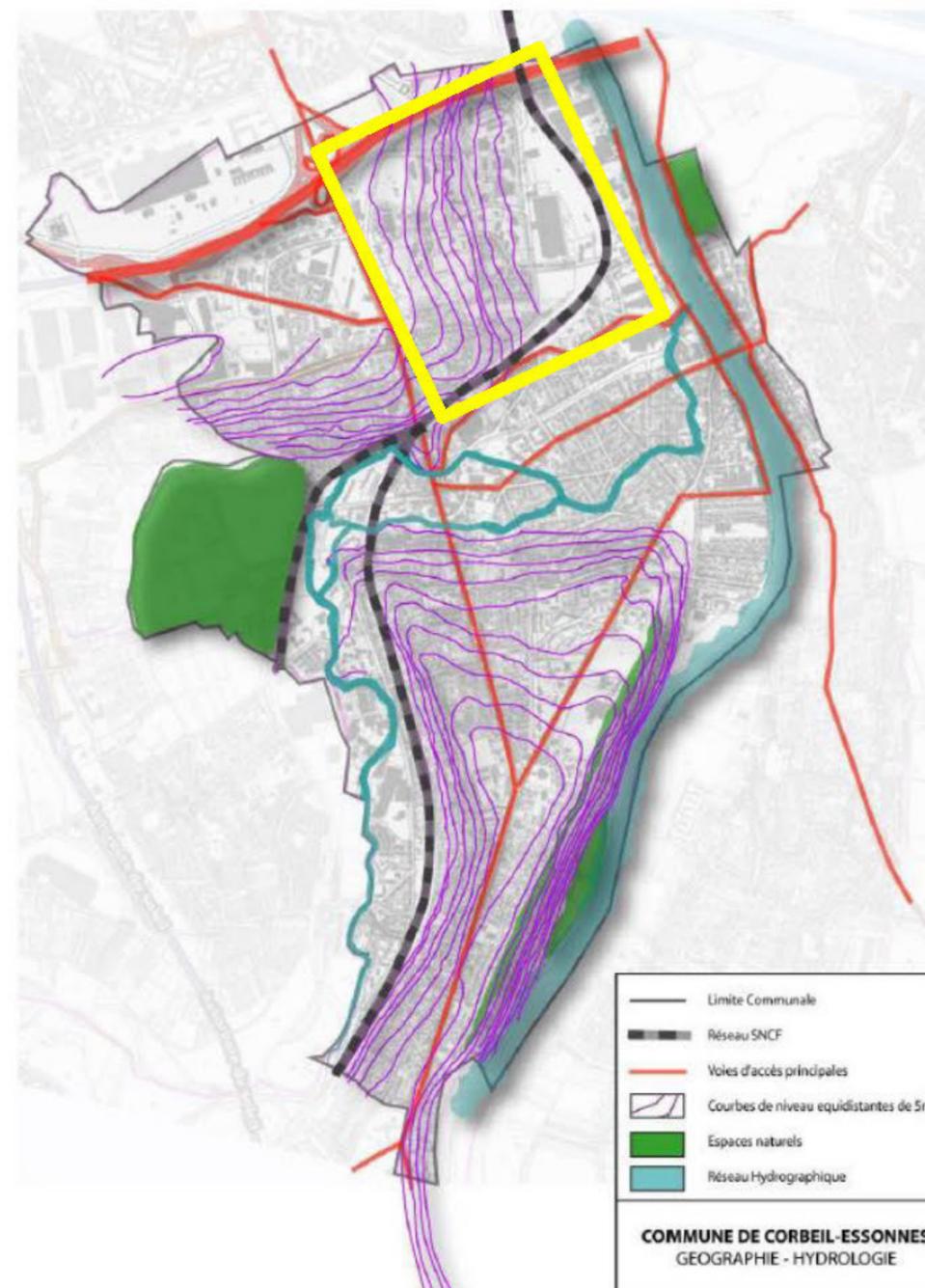
Les Tarterêts en 2012

Topographie

- Le site est situé dans la pente, entre le plateau et la vallée de la Seine, avec une déclivité générale de 48 mètres. Le point le plus haut est situé au nord ouest du site (entre la Francilienne et l'avenue du Général de Gaulle), à 85 mètres d'altitude, et le point le plus bas, au sud est du site à côté de la voie ferrée, est situé 37 mètres.



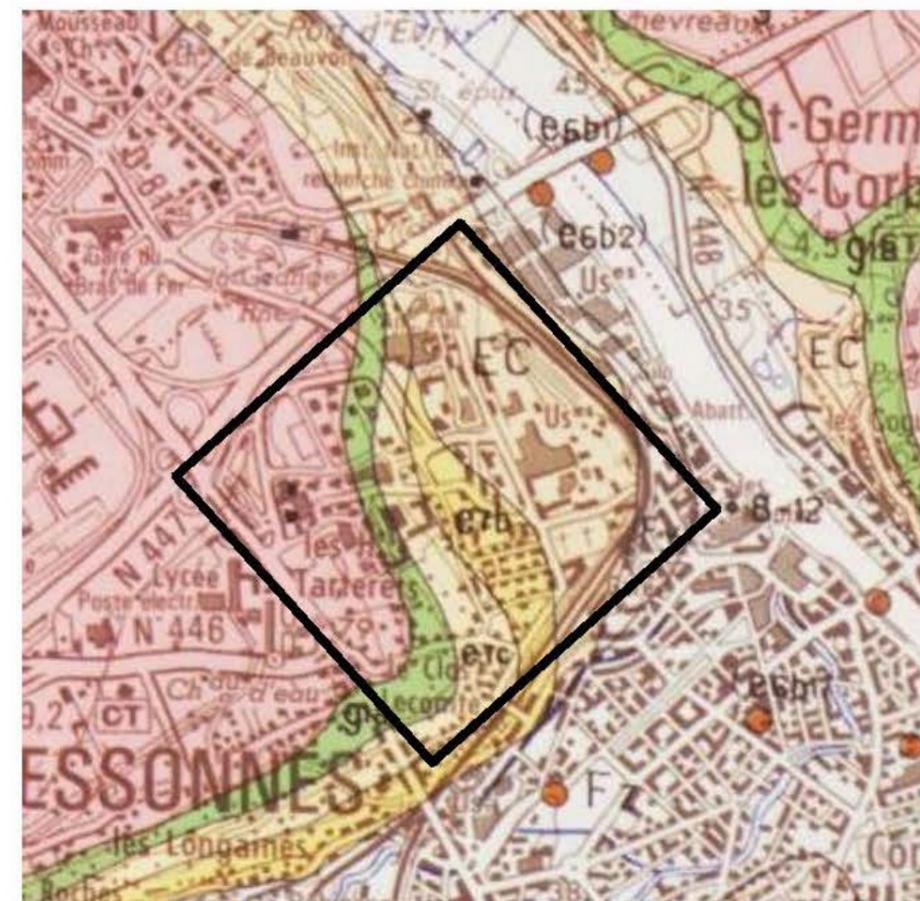
Source : Topographic-map.com



Source : PLU

Géologie

- Les horizons sous-tendant le site sont :
 - **Les calcaires de Brie et argiles à meulière de Brie (g1b)**, est un ensemble marno-calcaire présentant des bancs de calcaires : *les calcaires de Sannois*, épais d'environ 2 mètres, et *les calcaires de Brie*, dont l'épaisseur peut atteindre 10 mètres, composés de marnes calcareuses tendres et farineuses, et de calcaire plus ou moins marneux.
 - **Les argiles vertes (g1a)**, est une formation d'argiles compactes, homogènes et plastiques, composée de *glaises à cyrènes* par certains endroits, d'une épaisseur pouvant aller de 0,50 à 3,20 mètres d'épaisseur, et de la couche des *argiles vertes de Romainville*, d'une épaisseur variant entre 4 et 7,70 mètres
 - **Les marnes supra-gypseuses (e7c)**, d'une épaisseur de 11 à 19 mètres, est une formation subdivisée en 2 sous-niveaux. On y trouve *les marnes d'Argenteuil*, qui sont les plus épaisses (de 9 à 12 mètres d'épaisseur) et *les marnes de Pantin*, d'une épaisseur de 2 à 8 mètres.
 - **Les marnes et masses du gypse (e7b)**, sont une alternance de bancs marneux et de bancs de gypse (*faciès masses et marnes du gypse* et *faciès calcaires de Champigny*)
 - **Les formations de versant, éboulis et colluvions (EC)**. Dans la vallée de la Seine, ils forment des placages continus. Etalés au pied du calcaire de Brie, ils sont formés d'argile grise ou brune avec fragments de calcaires et de meulières, de limons de pentes, de paquets d'argile verte. Ils masquent les niveaux sous-jacents, marnes supra-gypseuses et calcaire de Champigny.
 - **Les alluvions anciennes de basse terrasse (Fy)**. Dominant la Seine de 20 m au maximum, leur composition est assez semblable à celle de la moyenne terrasse (sables grossiers renfermant des graviers grossiers dont les constituants proviennent soit de la craie, soit des différents terrains tertiaires).
 - **Les alluvions récentes (Fz)**, sont des dépôts limoneux et sableux, à graviers fins pouvant présenter des niveaux tourbeux. Dans la vallée de la Seine, ils peuvent atteindre jusqu'à 9 mètres d'épaisseur.

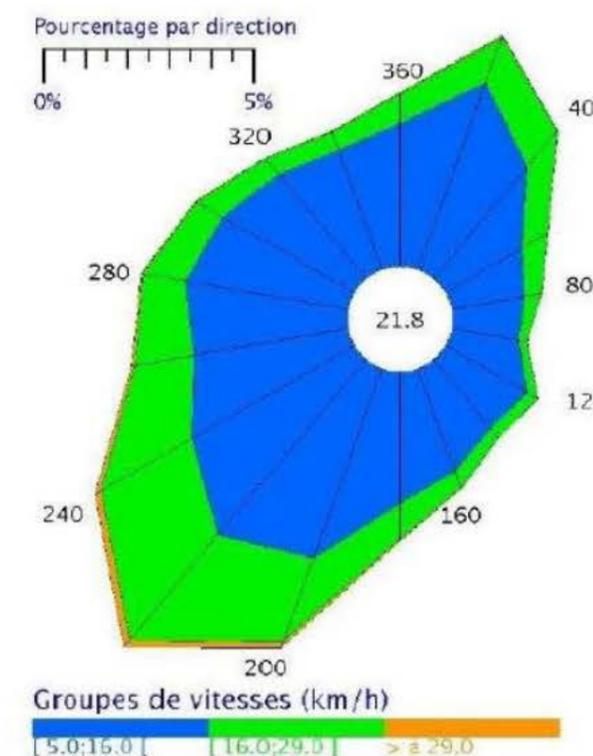
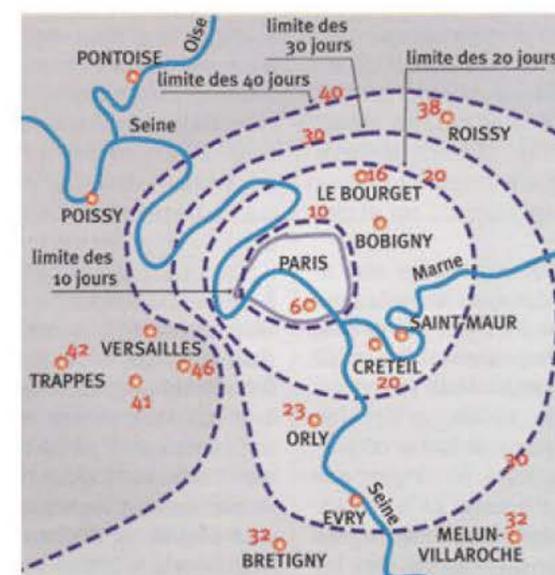
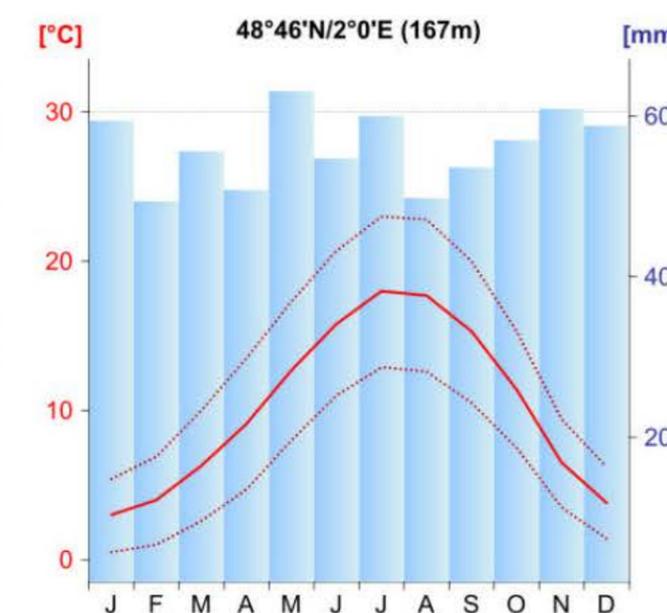
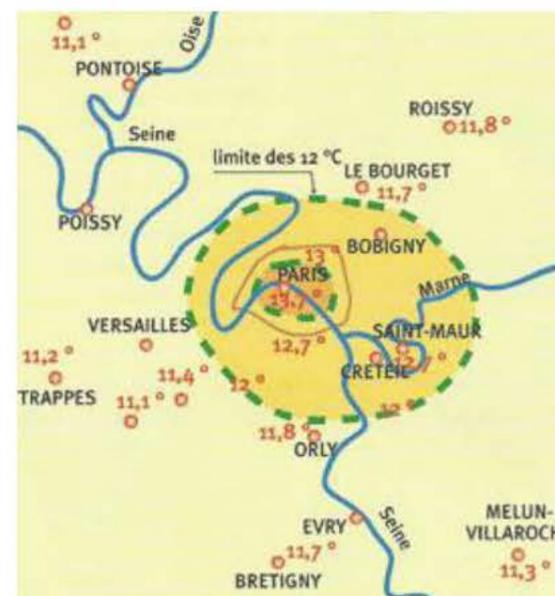


	Stampien inférieur ("Sannoisien"). Calcaire de Brie et argile à meulière de Brie
	Stampien inférieur ("sannoisien"). Argile verte
	Ludien supérieur. Marnes supragypseuses
	Ludien moyen. Marnes et masses du gypse ou calcaire de Champigny
	Formtions de versant, éboulis et colluvions
	Alluvions anciennes : basse terrasse (5-20m)
	Alluvions récentes

Source : BRGM

Climatologie

- Le climat local est de type "climat océanique dégradé". Ce sont des conditions intéressantes pour les capacités énergétiques solaires, malgré la répartition de la pluviométrie et les désagréments liés aux vents d'Ouest, possibles sur le site.
 - Durée moyenne d'insolation = 1664h par an.
 - Moyenne annuelle des précipitations ≈ 617 mm (précipitation maxi en 24h : 43 mm en 2014). Le nombre de jours de pluie est de 109. Les précipitations sont fréquentes mais généralement faibles **ce qui nécessite une vigilance sur l'effet d'écoulements des pentes et la concentration des flux.**
 - Vents dominants de secteur sud-ouest et nord-est. Ces vents sont souvent assez forts et associés à des régimes maritimes.



Source : Météofrance

Eau et hydrogéologie

• Eaux de surface

- Le territoire communal se trouve à la **confluence entre la Seine et l'Essonne**.
- La Seine coule en contrebas du site, à 300 mètres environ du point le plus bas. Elle entre dans la commune par le sud-est, et longe la limite communale sur toute sa frontière est.
- L'Essonne, qui entre dans le territoire par le sud, se jette dans la Seine un peu plus loin, à moins de 900 mètres au sud du site.

• Eaux souterraines

- La principale nappe présente au droit du site est la **nappe des calcaires de Saint-Ouen**. Cette nappe n'est productive qu'au Nord de la fosse de Draveil. Cependant, l'alternance de sédiments gypseux, marneux ou argileux rend son captage et l'obtention de débits très aléatoires. De plus, la présence de gypse rend les eaux très minéralisées proches de la saturation en sulfates.
- De plus, la **nappe des alluvions de la Seine**, en relation hydraulique avec le fleuve est susceptible de fournir des débits de l'ordre de 50 à 150 m³/h, d'une eau le plus souvent minéralisée. Cependant, le gisement alluvial est pratiquement détruit, à la suite de l'exploitation intensive des sables et graviers entre Corbeil et Paris. Seuls restent exploitables les secteurs urbanisés comme Draveil, Vigneux, Viry-Châtillon ou Villeneuve-Saint-Georges.



Source : BRGM

Synthèse sur les enjeux du milieu physique :

- Un contexte topographique à travailler pour **valoriser les vues** lointaines et courtes, l'effet de large ouverture vers la vallée de la Seine
- **Bonne capacité solaire**, risque de vent ouest à intégrer au projet
- Précipitations régulières **sur un sous-sol peu perméable** contenant des calcaires et pouvant présenter un risque de ruissellement important au vue de la topographie en pente.

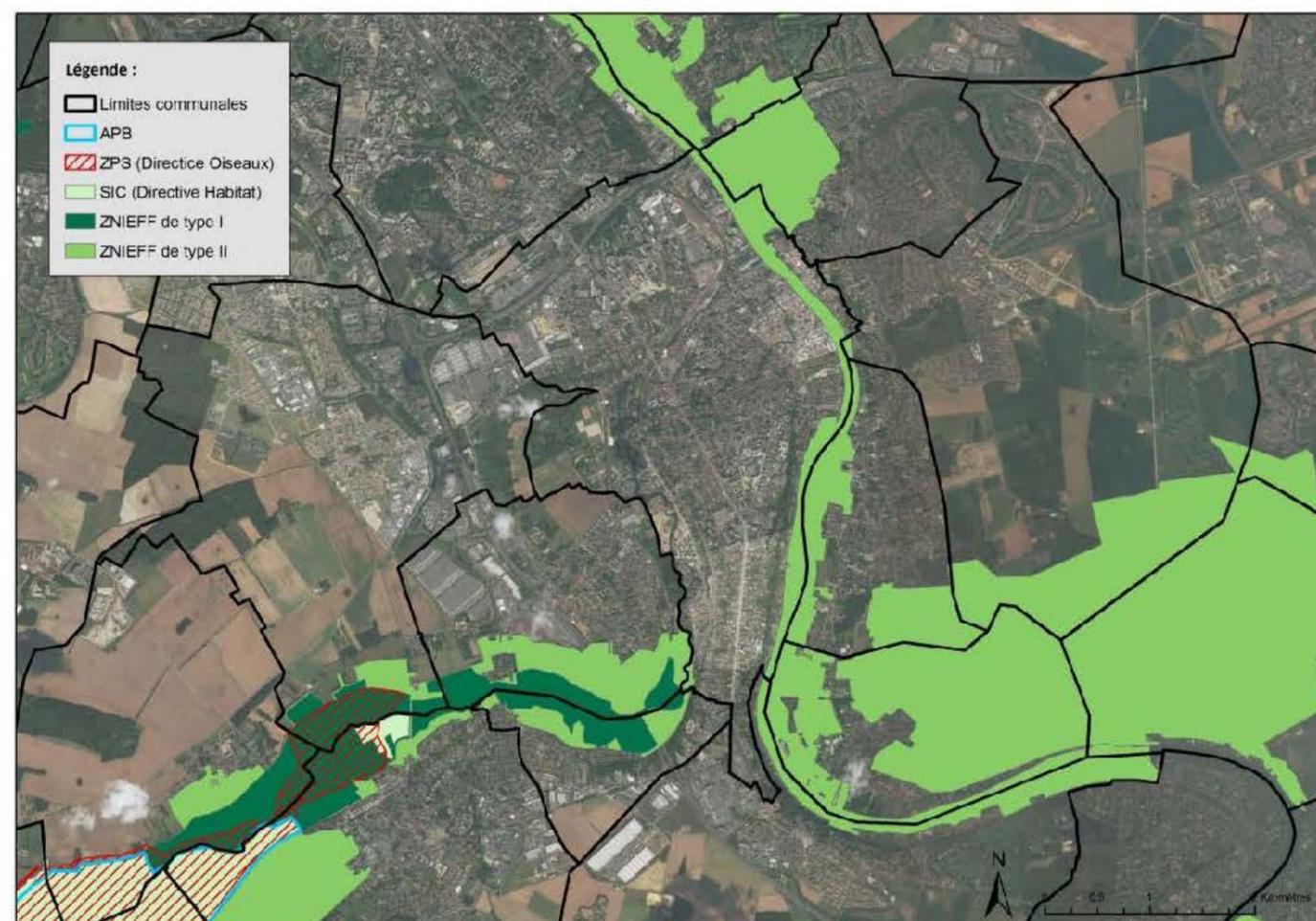
Contexte écologique

Sur le territoire de Corbeil-Essonnes on note la présence d'une ZNIEFF :

- La Z.N.I.E.F.F. de type 2 « N°110001605 – Vallée de Seine de Saint-Fargeau à Villeneuve-Saint-Georges ».

Néanmoins, 2 secteurs naturels d'intérêt écologique, bien que non compris dans le territoire communal, sont présents à proximité :

- La Forêt de Rougeau, délimitée par une ZNIEFF de type 2 (N°110020146 – Forêt de Rougeau)
- La vallée de l'Essonne et ses marais, recouverte pas plusieurs zonages naturalistes
 - ZNIEFF de type 2 « N°110001514 – Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine »
 - ZNIEFF de type 1 « N°110001528 – Zone humide du petit Mennecy à Moulin Galant »
 - ZNIEFF de type 1 « N° 110001525 – Zone humide d'Echarcon du Bouchet à Mennecy »
 - Arrêté de Protection de Biotope « FR3800417 – Marais de Fontenay-le-Vicomte »
 - Site d'intérêt communautaire (SIC) « FR1100805 – Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne »
 - Zone de protection spéciale (ZPS) « FR1110102 – Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte »

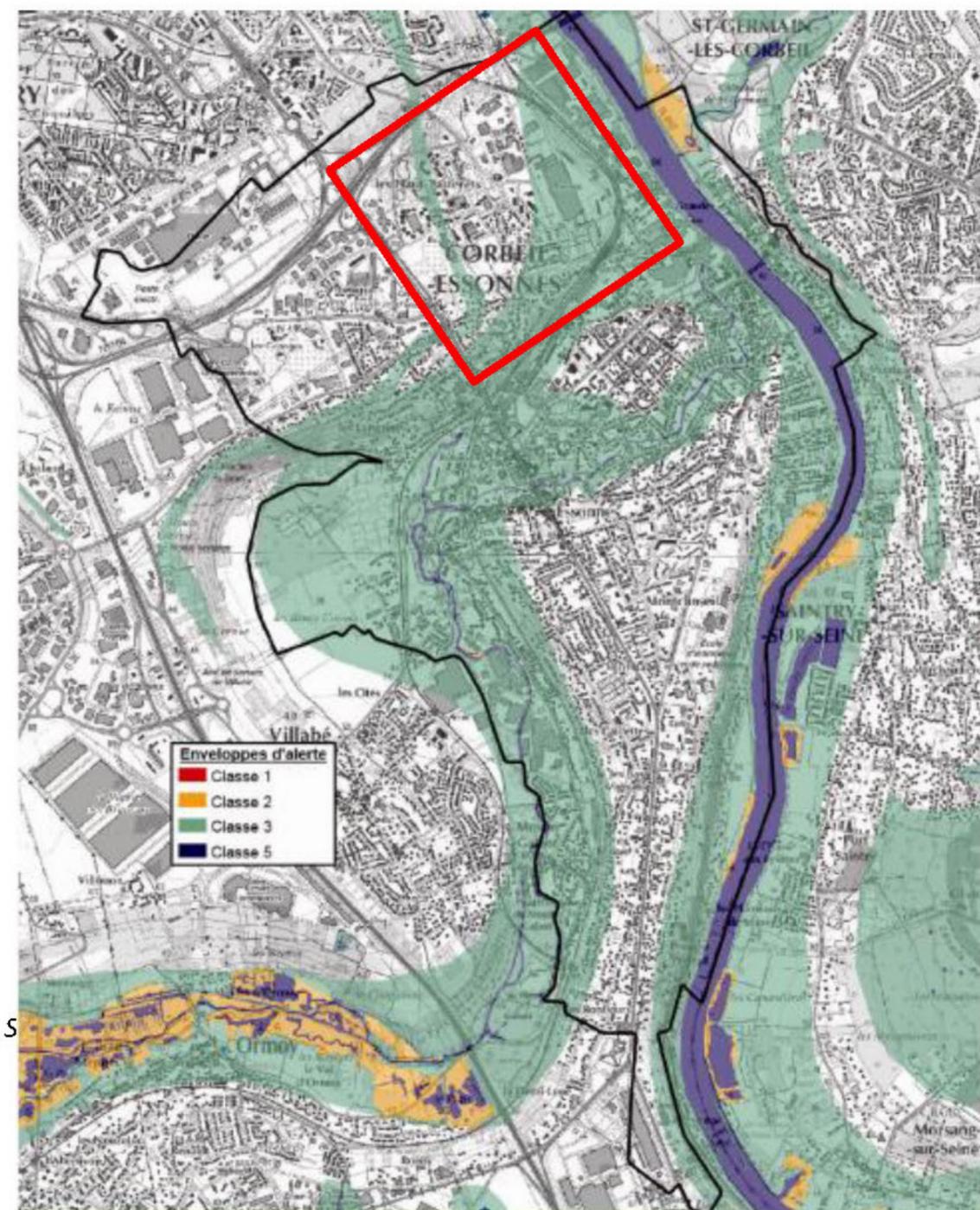


Source : MNHN

Le périmètre du NPNRU n'est concerné par aucun de ces zonages naturalistes. Il est néanmoins situé à proximité directe de la vallée de la Seine.

Contexte écologique – Les zones humides

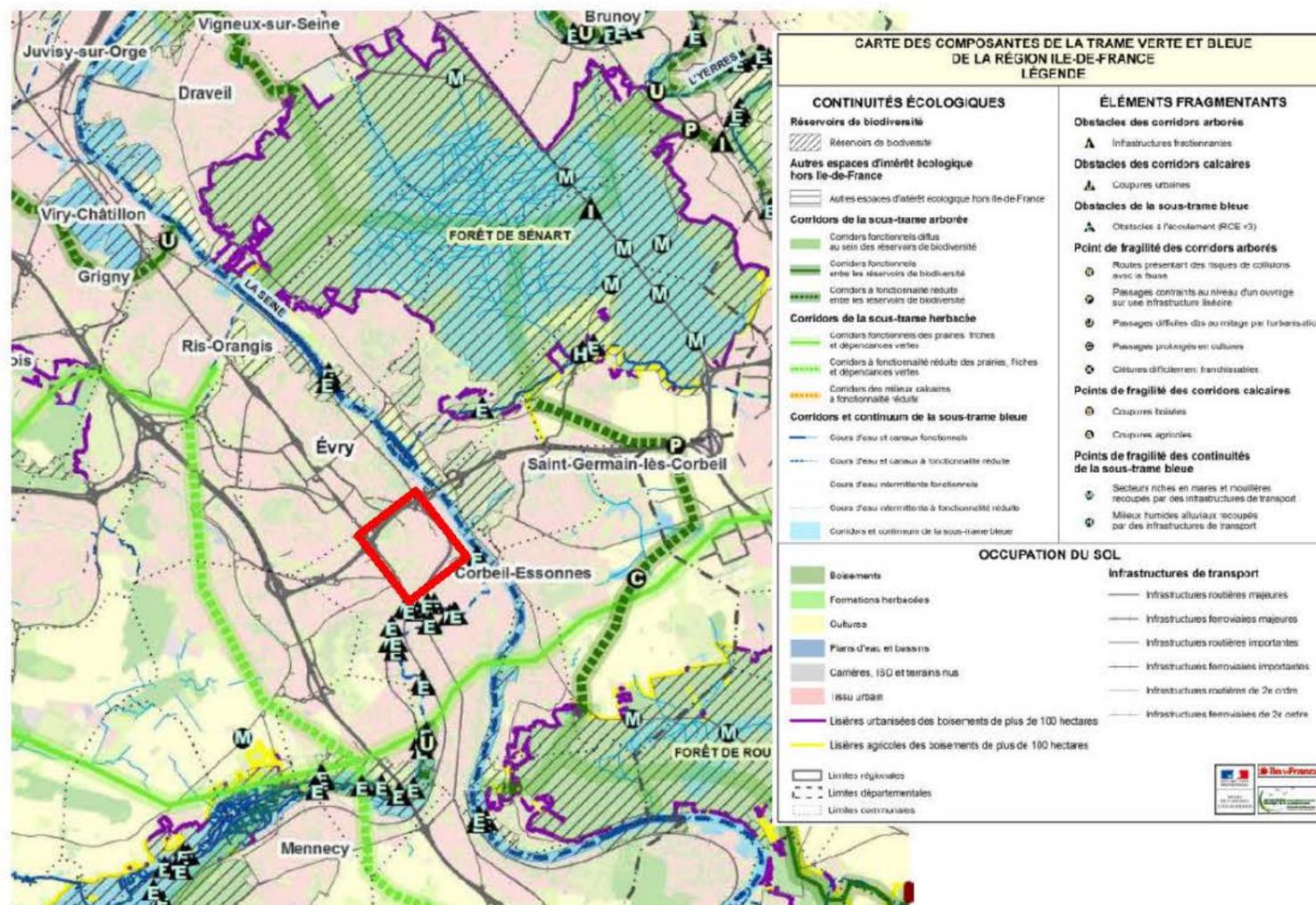
- La carte des enveloppes d'alerte des zones humides identifie le sud-est du site, en bas de pente, en classe 3.
- Classe 3 = Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser
- Cependant, au vue de l'urbanisation présente sur le site, qui est presque totalement artificialisé, il y a peu de chance que ces zones identifiées sur le site soient réellement humides.



Source : DRIEE Ile-de-France

Continuités écologiques

- Aucun réservoir de biodiversité, ni de corridor écologique n'est identifié à l'intérieur du périmètre du site d'étude.
- Cependant, des réservoirs de biodiversité d'importance sont situés à proximité :
 - Les forêts de Sénart et de Rougeau, appartenant à la sous-trame boisée
 - La Seine et l'Essonne, appartenant à la sous-trame bleue
- De plus, la Seine et l'Essonne, sont identifiés comme des corridors et continuums de la sous-trame bleue, en tant que cours d'eau à fonctionnalité réduite. La Seine est peu concernée par les obstacles à l'écoulement, au contraire de l'Essonne dont le cours semble assez perturbé.
- **Le site n'est donc pas directement concerné mais est placé dans un secteur présentant une liaison écologique d'intérêt et peut être intégré comme un espace relais aux zones reconnues pour leur intérêt en termes de biodiversité.**



Source : SRCE Ile-de-France

Trame verte et bleue locale

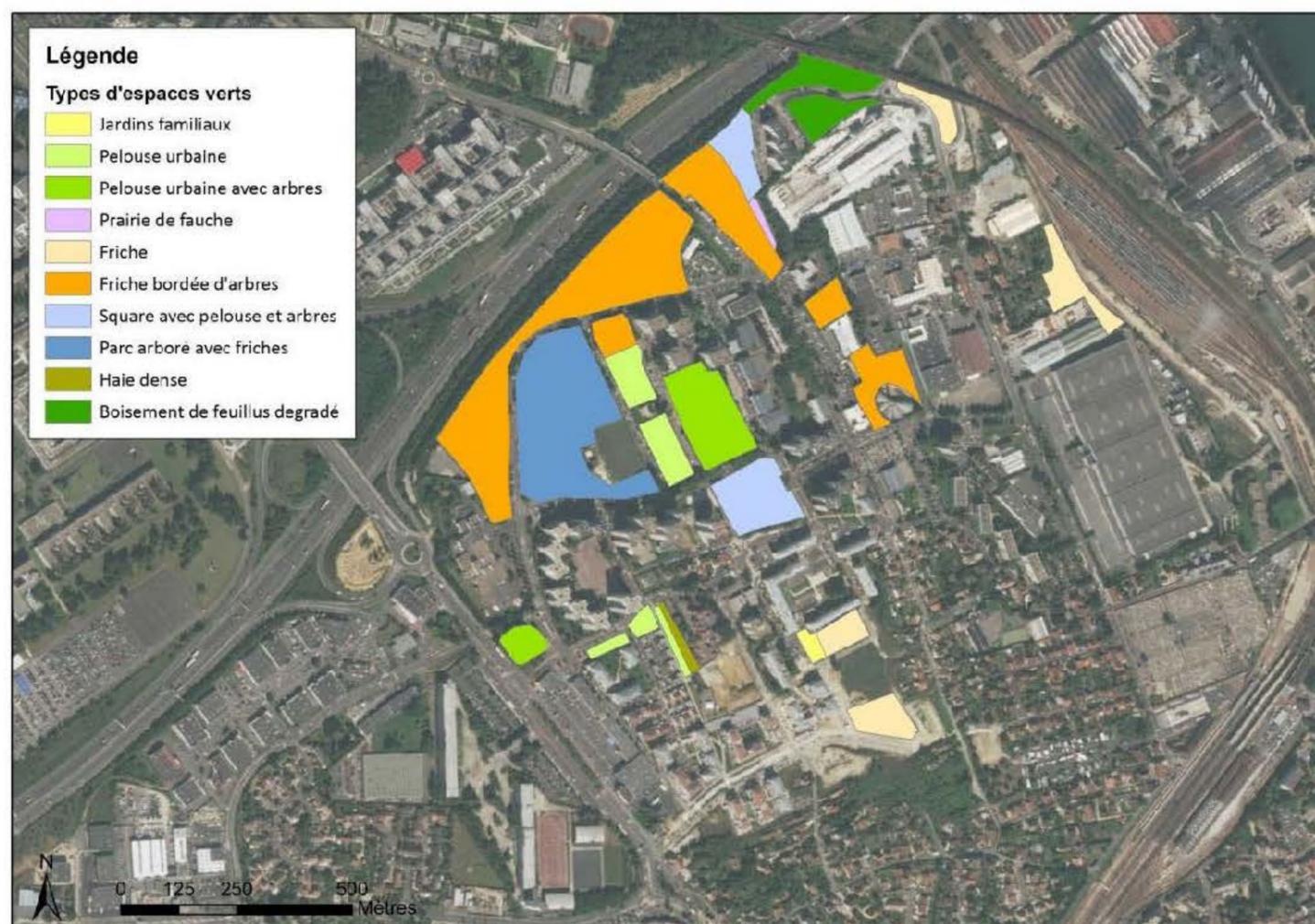
- Les continuités écologiques sur le site sont principalement herbacées, mais également arborées (le long de la Francilienne). En milieu urbain comme celui-ci, ces continuités **sont diffuses et caractérisées en « pas japonais »**, c'est à dire qu'elles ne sont pas continues. Elles sont généralement constituées par les parcs et jardins publics (mélange d'habitats herbacés et boisés), les jardins privés, les espaces publics (pelouses urbaines, pieds d'immeubles, alignements et bosquets d'arbres, ...), etc.
- Le site présente un intérêt pour sa proximité avec la Seine, noyaux de biodiversité et corridor écologique d'intérêt. Cependant, **les continuités avec la Seine sont coupées** par la présence de la voie ferrée et de la zone industrielle.
- Il est par ailleurs entouré d'infrastructures routières (N104 et N7) qui constituent **des ruptures dans les continuités écologiques**. Les abords de routes et de chemins de fer, peuvent néanmoins participer à la dispersion des espèces sur un territoire et **constituer dans leur longueur un corridor écologique**.



Sources : IAU IDF (ECOMOS 2008) et MNHN

Les espaces végétalisés

- Le site d'étude est composé de nombreux espaces végétalisés, qui constituent de véritables espaces de respiration à l'échelle du quartier.
- Du point de vue écologique, ils sont dans l'ensemble peu qualitatifs. Les boisements, à dominante de Robiniers, présentent un faciès dégradé, avec un sous-bois présentant une tendance à l'enfrichement. De plus, les friches et boisements présents le long de la Francilienne ont fait l'objet d'un apport de remblais assez conséquent et récent.
- Le site comprend sinon des espaces verts, comme le parc Paul Gauguin et le square Aimé Césaire. Ces espaces sont composés de pelouses et de parties laissées plus en friche, accompagnant d'autres parties boisées. Ils semblent peu appropriés et utilisés par mes habitants du quartier qui occupent plus facilement les rues.
- Enfin, le site est jalonné d'un ensemble de milieux herbacés, accessibles ou non au public, allant de la pelouse urbaine jusqu'aux friches plus ou moins denses, en passant par la prairie de fauche.



Les espaces végétalisés



Friche bordée d'arbres + remblais



Square de la résidence Emile Zola



Parc Paul Gauguin



Square Aimé Césaire



Jardins familiaux

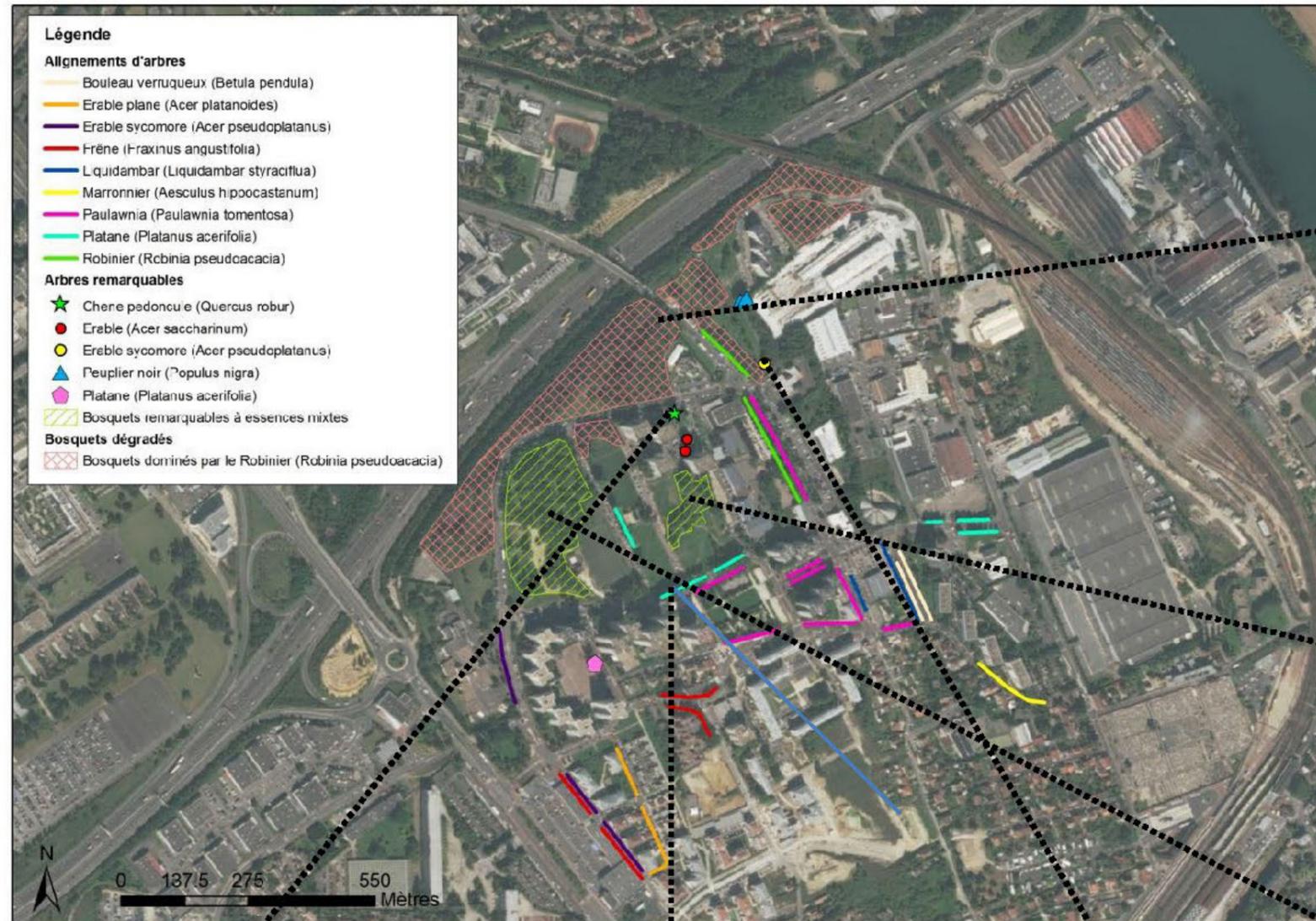


Parc Paul Gauguin

Les arbres

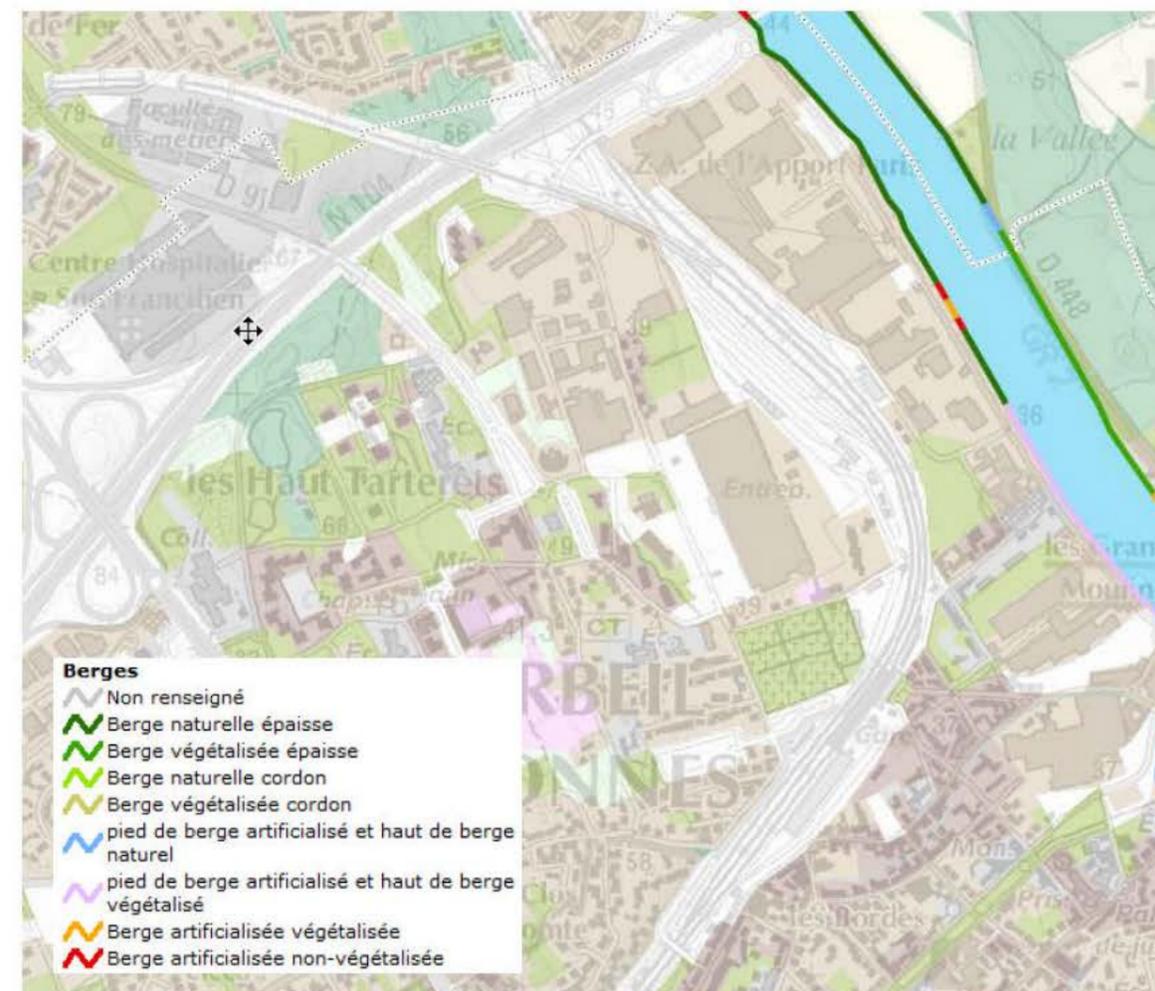
- Le site possède une petite diversité d'arbres, que l'on retrouve soit en bosquets, soit en alignements. Si les alignements sont de belle qualité (malgré des essences horticoles), les boisements, dominés par le Robinier, sont globalement dégradés.
- Exception faite du parc Paul Gauguin et de l'espace vert situé entre les rues Paul Cézanne et Auguste Renoir, qui sont composés d'essences plus variées, avec plusieurs assez remarquables. Le parc P. Gauguin comprend malgré tout sur une partie de son pourtour des Robiniers et Ailantes glanduleux.
- Quelques arbres remarquables isolés sont également dispersés sur le site
- Liste d'espèces (non exhaustive) :
 - Erable plane (*Acer platanoides*)
 - Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
 - Erable champêtre (*Acer campestre*)
 - Erable argenté (*Acer saccharinum*)
 - Erable (*Acer diabolicum*)
 - Erables (*Acer sp.*)
 - Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
 - Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)
 - Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*)
 - Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*)
 - Peuplier noir (*Populus nigra*)
 - Paulownia (*Paulownia tomentosa*)
 - Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*)
 - Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
 - Platane (*Platanus acerifolia*)
 - Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)
 - Charme (*Carpinus betulus*)
 - Pin noir (*Pinus nigra*)
 - Sumac de Virginie (*Rhus typhina*)
 - Saule (*Salix sp.*)
 - Liquidambar (*Liquidambar styraciflua*)
 - Cerisier à grappes (*Prunus padus*)
 - Prunus sp.
 - Micocoulier (*Celtis occidentalis*)
 - Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*)
 - Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*)
 - Sureau noir (*Sambucus nigra*)

Les arbres



Les berges de la Seine

- Les berges de Seine présentent un intérêt des points de vue écologiques (continuité écologique pour les espèces animales et végétales) et paysagers (cadre de vie, déplacements, circulations piétonnes, etc.), et pourraient être valorisées dans le cadre du projet des Tarterêts.
- Les cartes de l'IAU indiquent que les berges de Seine au droit du site sont **des berges naturelles épaisses**, à l'exception d'une petite zone où elles sont **artificialisées et non végétalisées**, entourant une partie **artificialisée végétalisée** (cf. photos ci-dessous).
- Cependant, la Seine se situe au niveau du site dans un **contexte fortement urbanisé, et dont les berges semblent finalement assez peu végétalisées**. Elle longe en effet une zone d'activité qui est elle-même peu végétalisée et qui se prête peu à la promenade. Ainsi, telles qu'elles sont aujourd'hui, il semble peu probable que les berges puissent être utilisées à des fins de promenade.

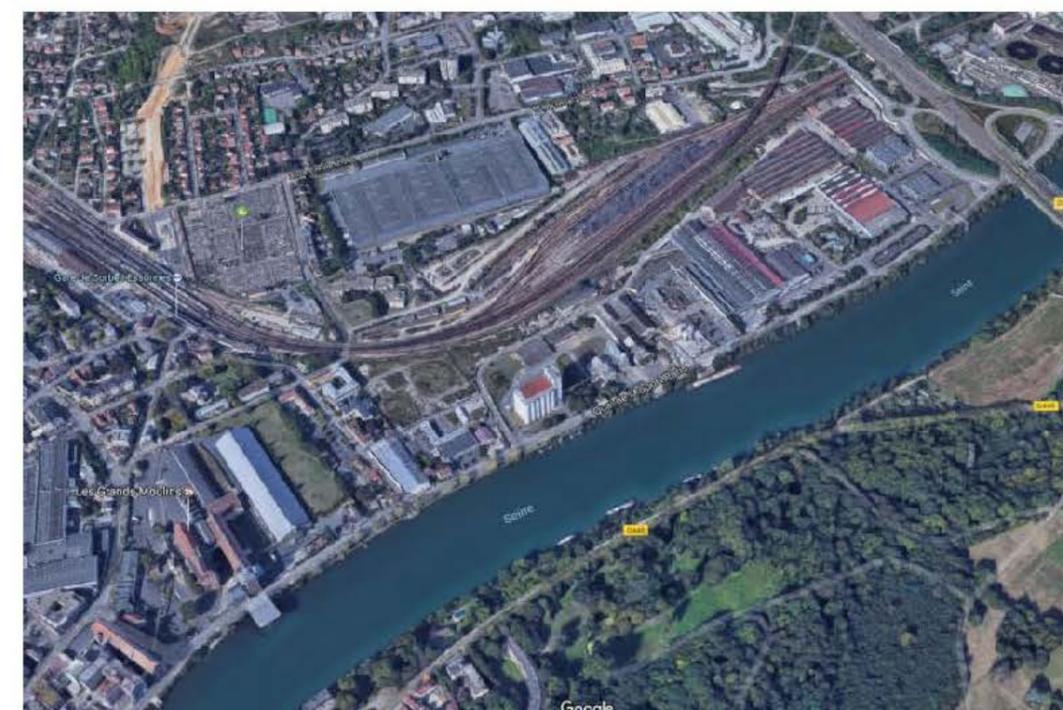


Source : Google maps (ci-dessous) et IAU Ile-de-France (ci-dessus)

Berge naturelle épaisse



Berge artificialisée végétalisée ou non



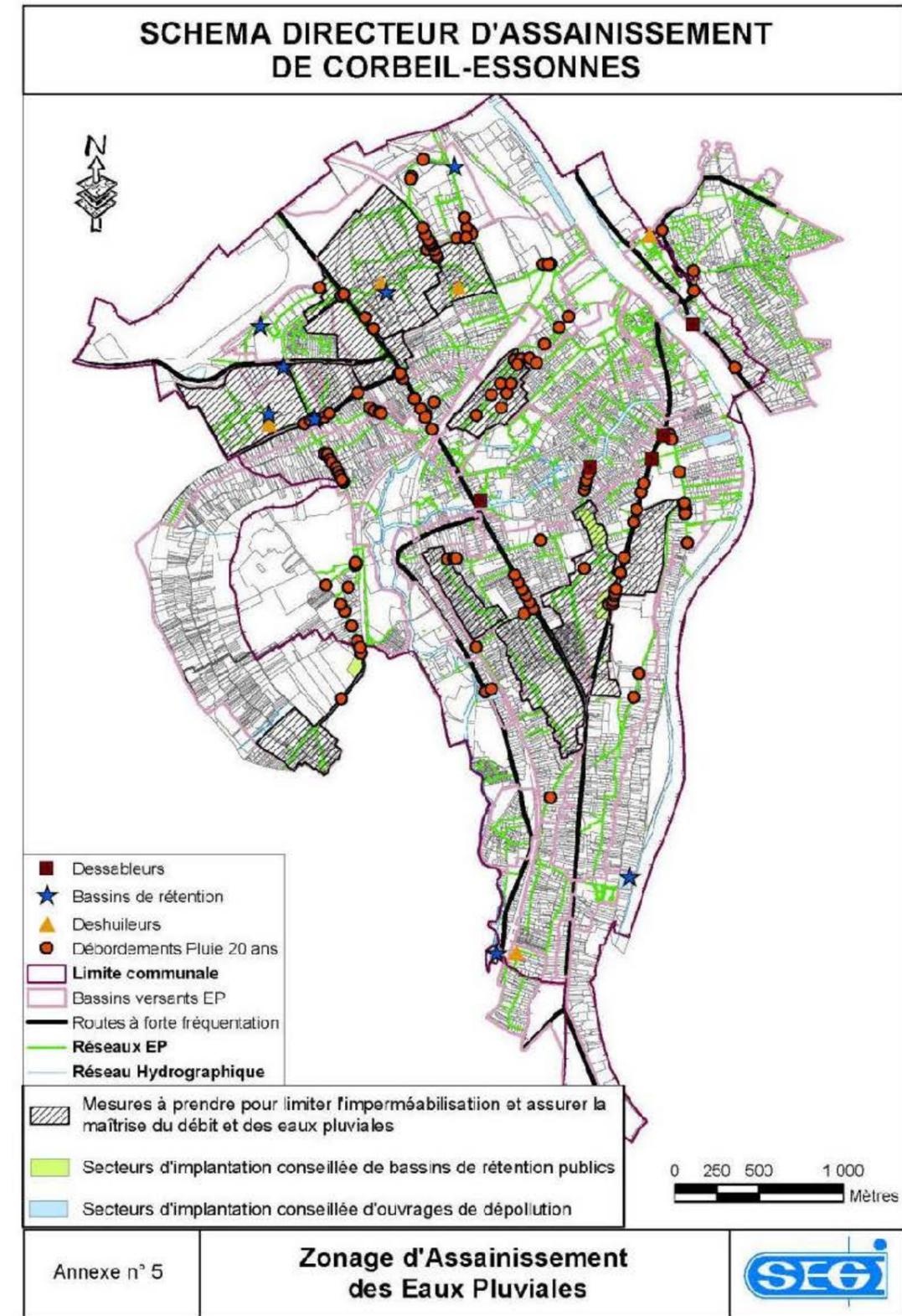
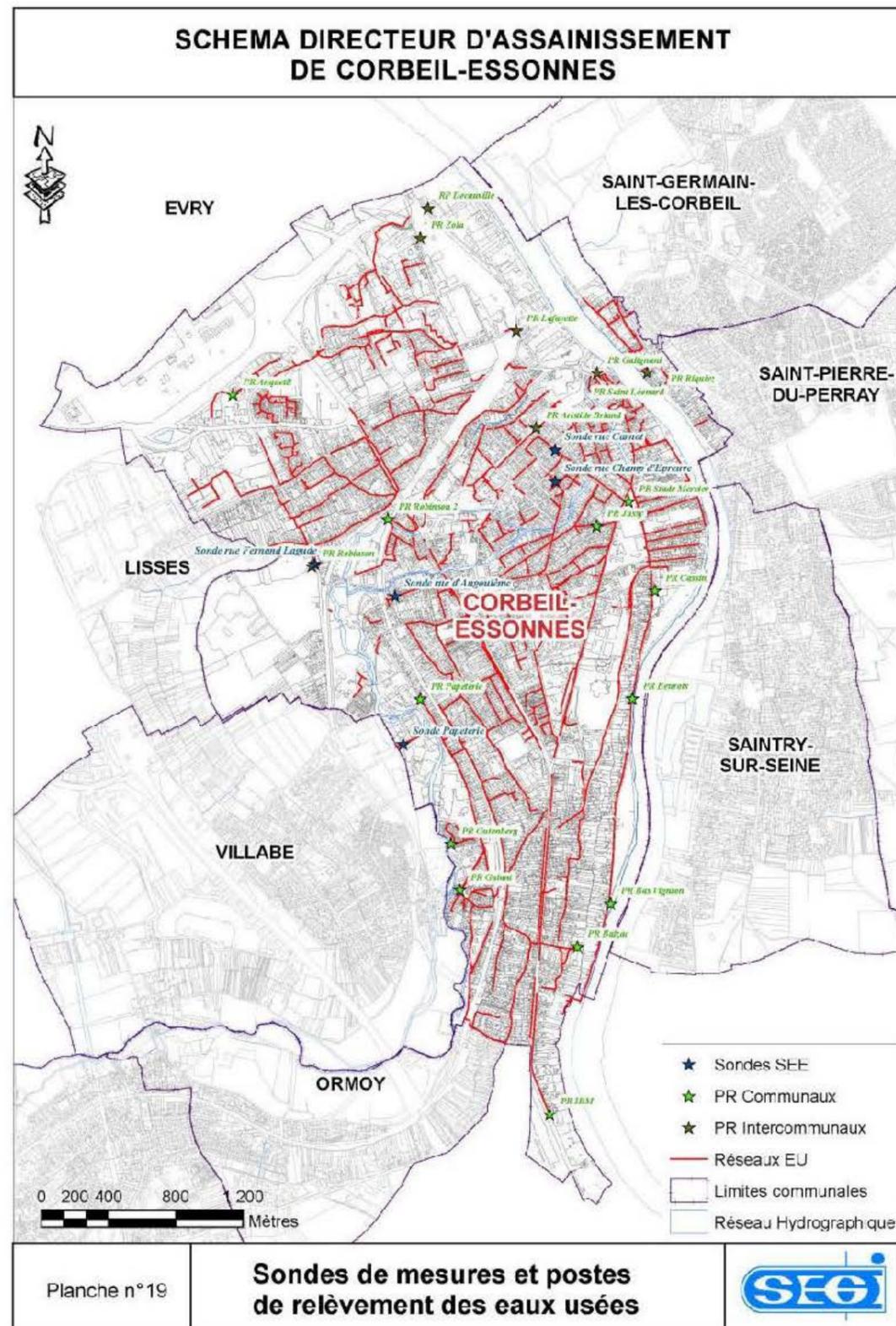
Synthèse sur les enjeux du milieu naturel :

- **Un contexte écologique contrasté**, avec un site peu intéressant en lui-même pour la biodiversité, mais à proximité immédiate de zones naturelles d'intérêt (la Seine et l'Essonne) et de continuités écologiques de la trame bleue.
- Opportunité de **valoriser la trame verte et bleue** à l'échelle du territoire et travailler sur les continuités vertes à l'échelle du quartier.
- **De beaux arbres** sur le site à conserver et valoriser
- Lors des aménagements des milieux à créer et réaménager, veiller à ce qu'ils s'inscrivent dans la cohérence biogéographique du Bassin parisien.
- Travailler sur la diversification structurale : chaque fois que possible avoir au moins 3 strates de végétations bien constituées.
- Travailler la naturalité des formations végétales, en limitant les espèces horticoles et en supprimant les impacts directs sur la flore et la faune (herbicides, pesticides, intrants...).
- Mettre en œuvre **une gestion-différenciée** des espaces verts.

Assainissement

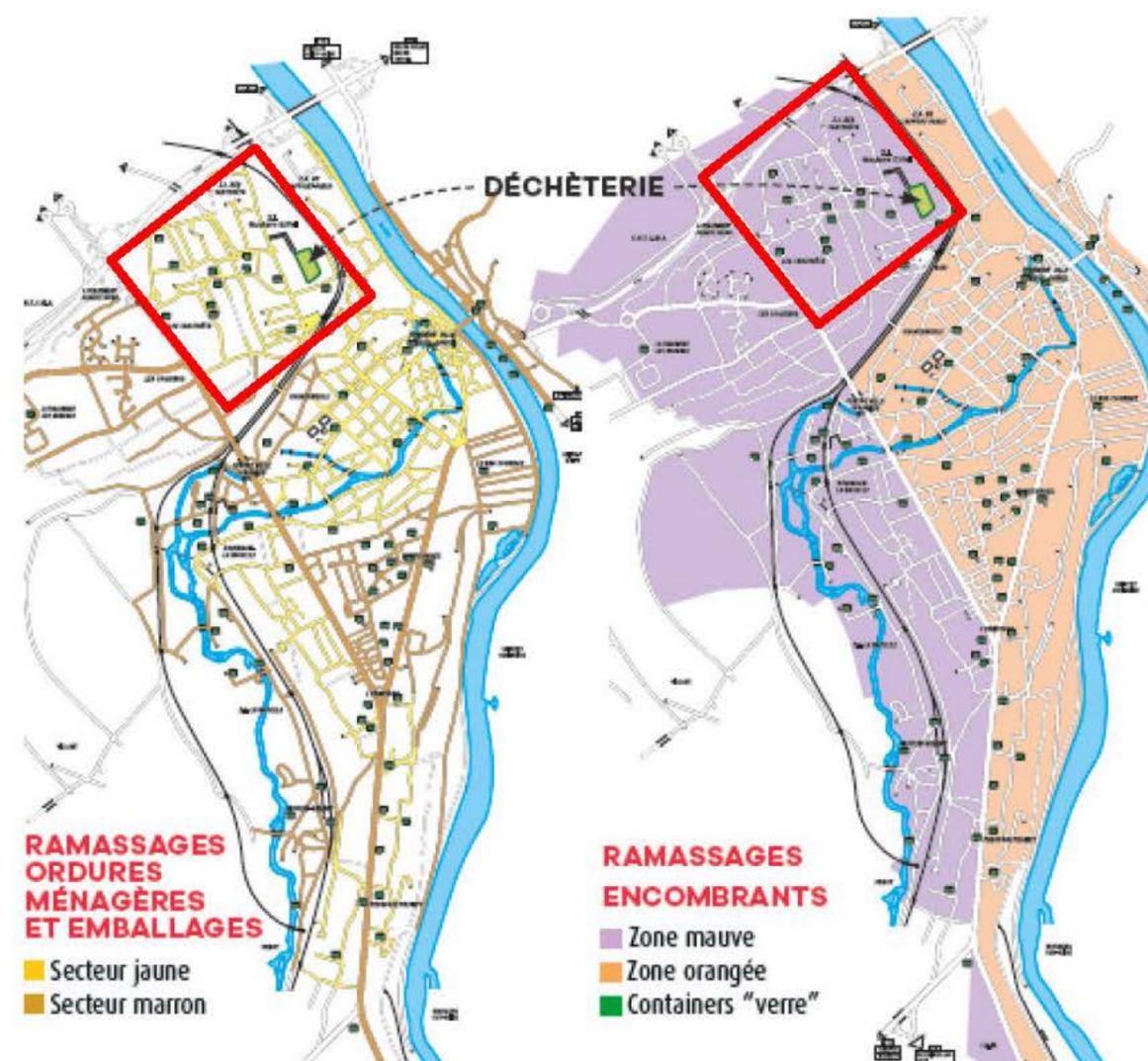
- Réseau d'assainissement de Corbeil-Essonnes est uniquement de type séparatif
 - Longueur totale du réseau gravitaire d'eaux usées : 74 km
 - 19 postes de relèvement dont 8 postes de relèvement intercommunaux
 - Longueur totale du réseau d'eaux pluviales : 84 km
 - 9 bassins de rétention des EP, dont 1 bassin un bassin est situé aux Tarterêts, route Pablo Picasso, qui a été créé dans le cadre de l'ANRU. Ce bassin récupère des eaux de voiture comme des eaux de toiture.
 - Les EP sont rejetées dans la Seine et dans l'Essonne.
- Gestionnaire : Le réseau est exploité par la Société des Eaux de l'Essonne (SEE), sous la délégation du Syndicat intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE)
- Traitement des EU: station d'épuration EXONA, située sur la commune d'Evry, en limite de la commune de Corbeil-Essonnes.
 - En 2015, la station a traité un volume d'eaux usées de 5 109 815 m³ en 2015 avec un débit moyen journalier de 14 000 m³/j.
 - 3073 tonnes de compost normé (NFU 44095) ont été produites et vendues à des agriculteurs.
 - 541 629 kWh d'électricité ont été produits et réutilisés sur le site de la station d'épuration.

Assainissement



Déchets : mode de collecte

- La collecte des déchets est à la charge de la **communauté d'agglomération Grand Paris Sud**, qui fait appel à des sociétés externes :
 - la société SULO France pour la fourniture et la maintenance des bacs des usagers
 - la société DERICHEBOURG Polyurbaine pour la collecte en porte à porte
 - la société SAER pour la collecte des bornes enterrées
- Calendrier de collecte
 - **Ordures ménagères**, collectées 2 fois par semaine en porte à porte pour les particuliers et 1 fois par semaine pour les collectifs.
 - **Emballages ménagers et journaux**, collectés 1 fois par semaine en porte à porte.
 - Des points d'apport volontaires sont disponibles pour **le verre**.
 - **Encombrants** collectés en porte à porte 1 fois par mois pour les particuliers et 2 fois par mois pour les grands ensembles. **Le quartier des Tarterêts bénéficie d'un ramassage des encombrants 1 fois par semaine.**
 - **Déchets verts** collectés en porte à porte 1 fois par semaine de mars à décembre.
 - Au total, près de 10 000 bacs d'ordures ménagères, 5 000 bacs d'emballages et 5 000 bacs de journaux et magazines, sont collectés, ce qui représente une capacité de près de 4.000.000 de litres.
 - **Déchets spéciaux** (piles, batteries, ampoules, solvants), ramassés par le service propreté de la ville, pré-stockés au CTM et évacués par un collecteur agréé. Il existe par ailleurs deux bornes d'apport volontaire des huiles usagées, et 50 pour les vêtements.



Source : Grand Paris Sud

- Le territoire de la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud est couvert par le réseau de déchèterie du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères). **Une de ces déchetterie est située dans le quartier des Tarterêts, au niveau de la rue Emile Zola**

Déchets : traitement et valorisation

- Le traitement et l'élimination de l'ensemble des déchets de l'agglomération sont assurés par le SIREDOM (Syndicat Intercommunal de Revalorisation et d'Élimination des Ordures Ménagères) sur l'Eco-site de Vert le Grand (91).
- Le Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) de Vert-le-Grand réunit sur un même site un ensemble de solutions pour le traitement des déchets dans le respect de l'environnement :
 - Unité de valorisation énergétique
 - Plateforme de maturation des mâchefers
 - Centre de tri
 - Plateforme de transfert du verre
- Les différentes valorisations possibles sont présentées ci-dessous :

Type de déchets	Lieu de traitement	Mode de traitement
Ordures ménagères résiduelles	Centre intégré de traitement des déchets Eco site de Vert le grand	Incineration avec valorisation énergétique (électricité et chauffage)
Emballages (hors verre)	Centre de tri Eco site de Vert le Grand	Envoi dans les filières de recyclage
Journeaux Magazines	Stockage Eco site de Vert le Grand	Envoi direct dans les filières de recyclage
Déchets verts Végétaux	Plate-forme de compostage Eco site de Vert le Grand	Valorisation organique par compostage
Encombrants	Centre de stockage des déchets ultimes	



Source : Grand Paris Sud

Energie : capacités locales en énergie solaire

- Le potentiel de production d'énergie solaire est dépendant du climat local (température et insolation), évalué d'après les relevés météorologiques. La topographie peut être responsable d'un masque solaire en fin de journée pour les bâtiments en bas de pente : le quartier est situé en pente selon un axe nord-ouest / sud-est. L'environnement bâti pourra également éventuellement en provoquer.
- Une surface de 1 000 m² de panneaux photovoltaïques permettrait de couvrir les besoins en électricité (hors production de chaleur) de 45 à 60 logements, produisant de l'ordre de 65 000 à 155 000 kWh/an selon la technologie retenue.
- Une surface de 1 000 m² de panneaux thermiques permettrait de couvrir 60 % des besoins en eau chaude sanitaire de 250 à 300 logements, produisant de l'ordre de 725 500 kWh/an.
- Le solaire thermique, outre une grande robustesse, a ainsi une productivité énergétique par unité de surface 5 à 10 fois supérieure au solaire photovoltaïque.
- Une partie des surfaces de toiture des bâtiments du quartier pourrait être valorisée pour la production solaire sous forme d'électricité et/ou de chaleur.
- La pose de panneaux solaires en toiture supposerait de concevoir des toitures de forme simple, en priorité des toitures plates permettant de maximiser les surfaces aptes à accueillir des panneaux et à optimiser leur orientation, ou du moins en limitant les ombres portées (lucarnes, cheminées, édicules...).

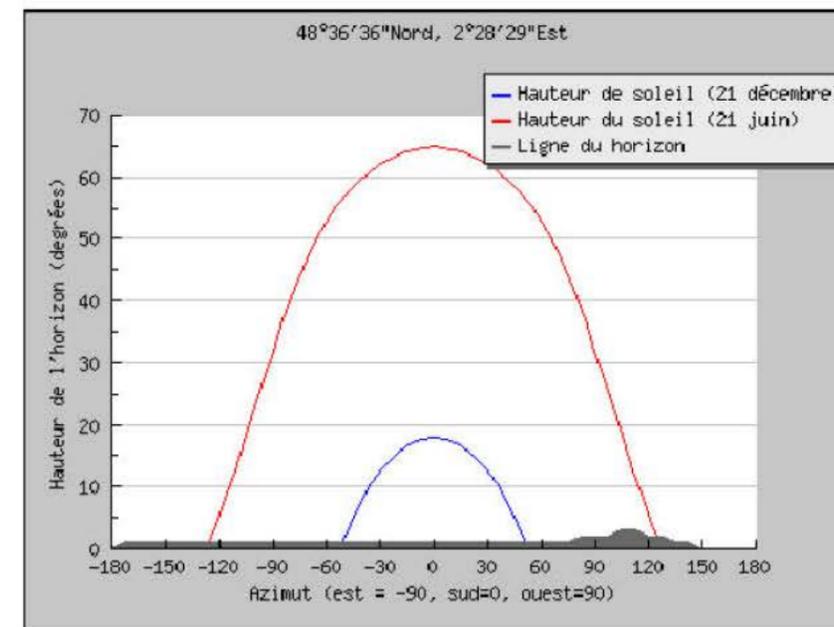
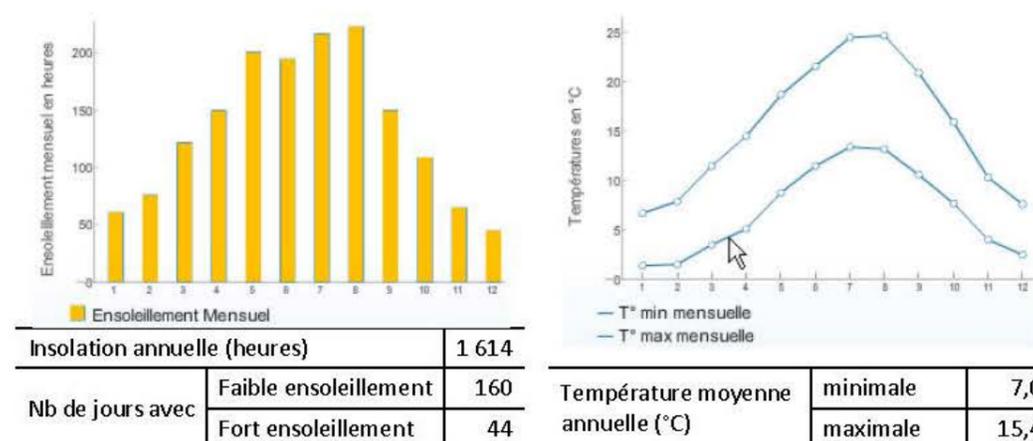


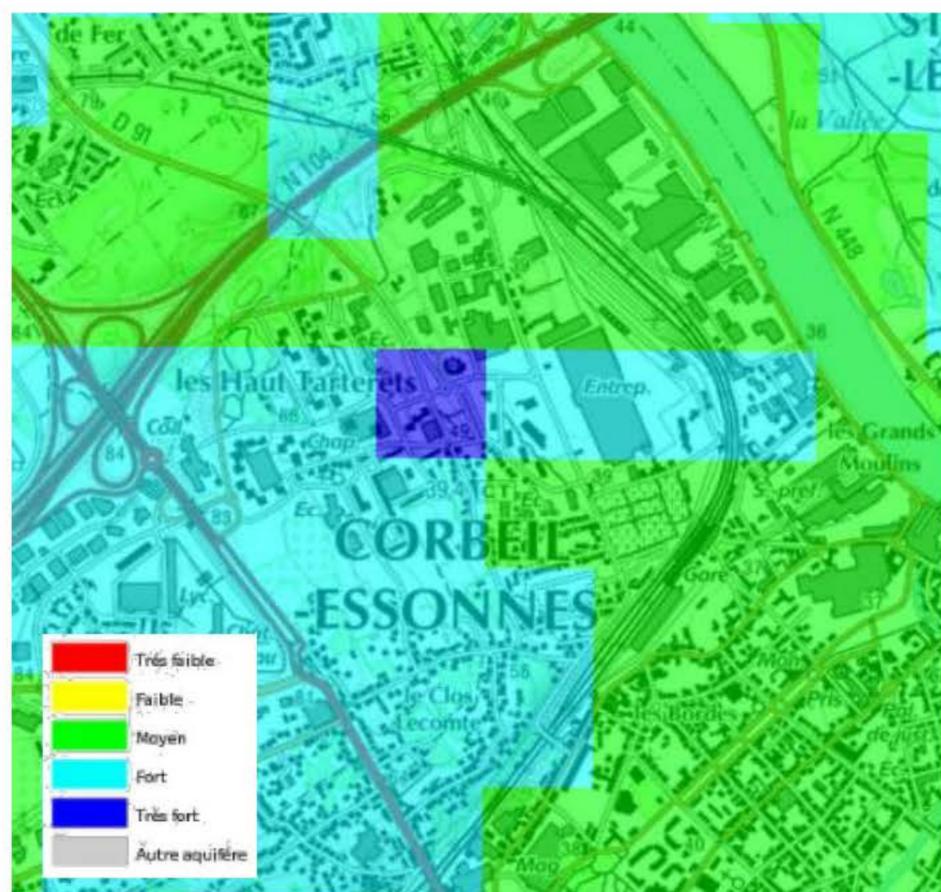
Diagramme solaire et masques solaire à Corbeil-Essonnes
Source : PVGIS



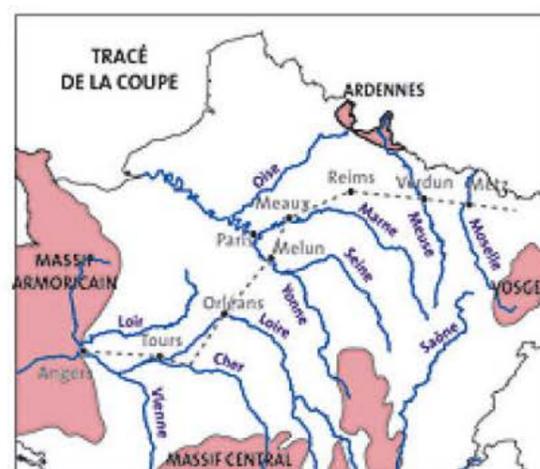
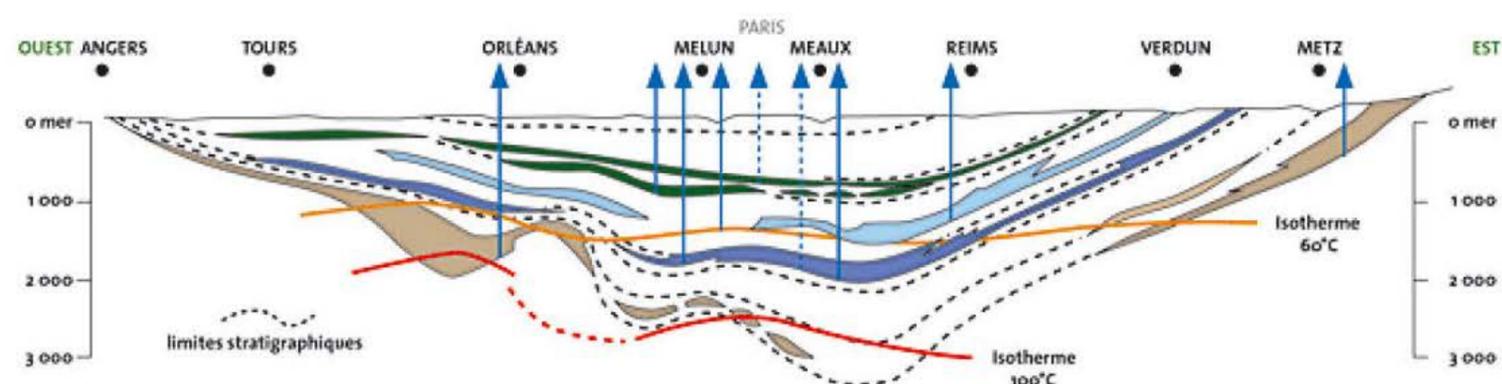
Ensoleillement et températures moyennes mensuels
Source : Météo France

Energie : capacités locales en géothermie

- Les conditions hydrogéologiques sous-jacentes au périmètre de la ZAC semblent favorables à la valorisation d'énergie géothermique.
- La faisabilité de la géothermie superficielle doit être confirmée par des investigations complémentaires, qui détermineront en outre le cas échéant le nombre et les caractéristiques des sondes.
- La rentabilité éventuelle de l'exploitation d'un doublet géothermique profond passe par son exploitation dans le cadre d'un réseau de chaleur, au minimum à l'échelle du quartier.
- Par ailleurs, la géothermie sur nappe permet également de produire du froid pour répondre au besoin de rafraîchissement en été.



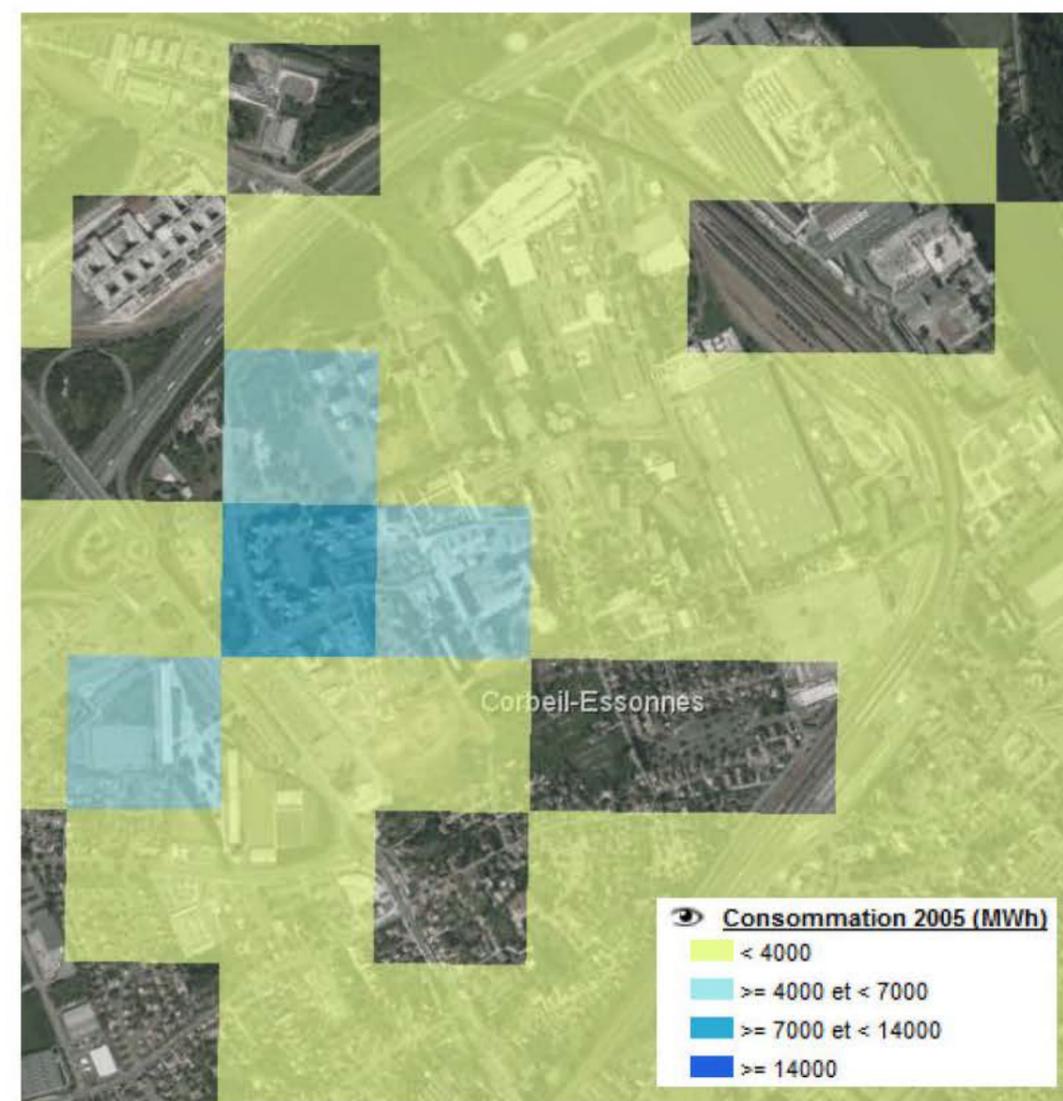
Source : BRGM



PÉRIODES		AQUIFÈRES
TERTIAIRE 65 millions d'années	NÉOCRÉTACÉ	Sables de l'Albien
	ÉOCRÉTACÉ	Sables du Néocomien
SECONDAIRE	MALM	Calcaires du Lusitanien
	DOGGER	Calcaires du Dogger
	LIAS	Grès du Retien
TRIAS 225 millions d'années	TRIAS	Grès de Lorraine à l'est Grès fluviatiles à l'ouest
PRIMAIRE		

Energie : capacités locales en réseau de chaleur ou de froid

- La densité énergétique actuelle du quartier des Tarterêts est moyenne, le site est assez éloigné des réseaux existants.
- Cependant, en relation avec le nombre de logements présents et de la densité urbaine existante, **la création d'un réseau de chaleur pourrait être justifiée.**
- Ce réseau pourrait être alimenté à partir de différentes sources d'énergies, selon les potentiels identifiés à Corbeil-Essonnes : géothermie, solaire thermique, avec en appoint gaz et éventuellement bois...



Source : DRIEE

Energie : capacités locales en autres ressources

- **Déchets**

Un traitement thermique brûle les déchets dans des fours réservés à cet effet. L'énergie dégagée est récupérée. On produit ainsi de la vapeur pour alimenter des systèmes de chauffage ou de l'électricité par un système de turboalternateur. La valorisation mixte vapeur/électricité est nommée cogénération. Les dispositifs de combustion des déchets sont équipés de systèmes de traitement des fumées performants.

Le site de traitement des ordures ménagères le plus proche de Corbeil-Essonnes est situé à Vert-le-Galant (incinérateur). La grande distance entre cette installation et le site des Tarterêts **rend illusoire la récupération de l'énergie produite par l'incinérateur.**

- **Énergie éolienne**

Le fonctionnement et le rendement de production d'une éolienne sont dépendants de 2 facteurs liés à la ressource locale :

- La constance du vent ;
- La vitesse du vent. La vitesse minimale du vent, pour produire de l'énergie, avec les éoliennes actuellement disponible est de 4 m/s. La vitesse optimale pour la production d'énergie est d'environ 15 m/s.

Une étude, menée par l'ARENE Île-de-France et l'ADEME en 2003, évalue le potentiel éolien Francilien à 100 MW, à l'horizon 2010, quand la puissance installée n'est que de 0,6 MW actuellement. Cependant, l'IAURIF, dans une étude de 2008, a évalué la densité d'énergie éolienne à 60 mètres de hauteur à moins de 180 W/m². Corbeil-Essonnes se situe dans une zone avec une faible densité d'énergie. La ressource éolienne est donc modeste.

Le gisement d'énergie éolienne disponible à Corbeil-Essonnes est peu élevé. Les régimes de vents locaux sont faibles. Les rendements de production en milieu urbain sont faibles et les contraintes élevées.

Compte tenu de ces facteurs, **Corbeil-Essonnes est une zone défavorable à la production d'électricité d'origine éolienne**, comme l'indique le schéma régional éolien (SRE) inclus dans le SRCAE.

Synthèse sur les enjeux de l'environnement urbain

- **Les capacités énergétiques renouvelables potentielles** sur le territoire sont diversifiées au regard des ressources :
 - Géothermie profonde
 - Solaire localisé
 - Implantation d'un réseau de chaleur urbain à étudier
- **Optimiser la collecte des déchets** sur le quartier

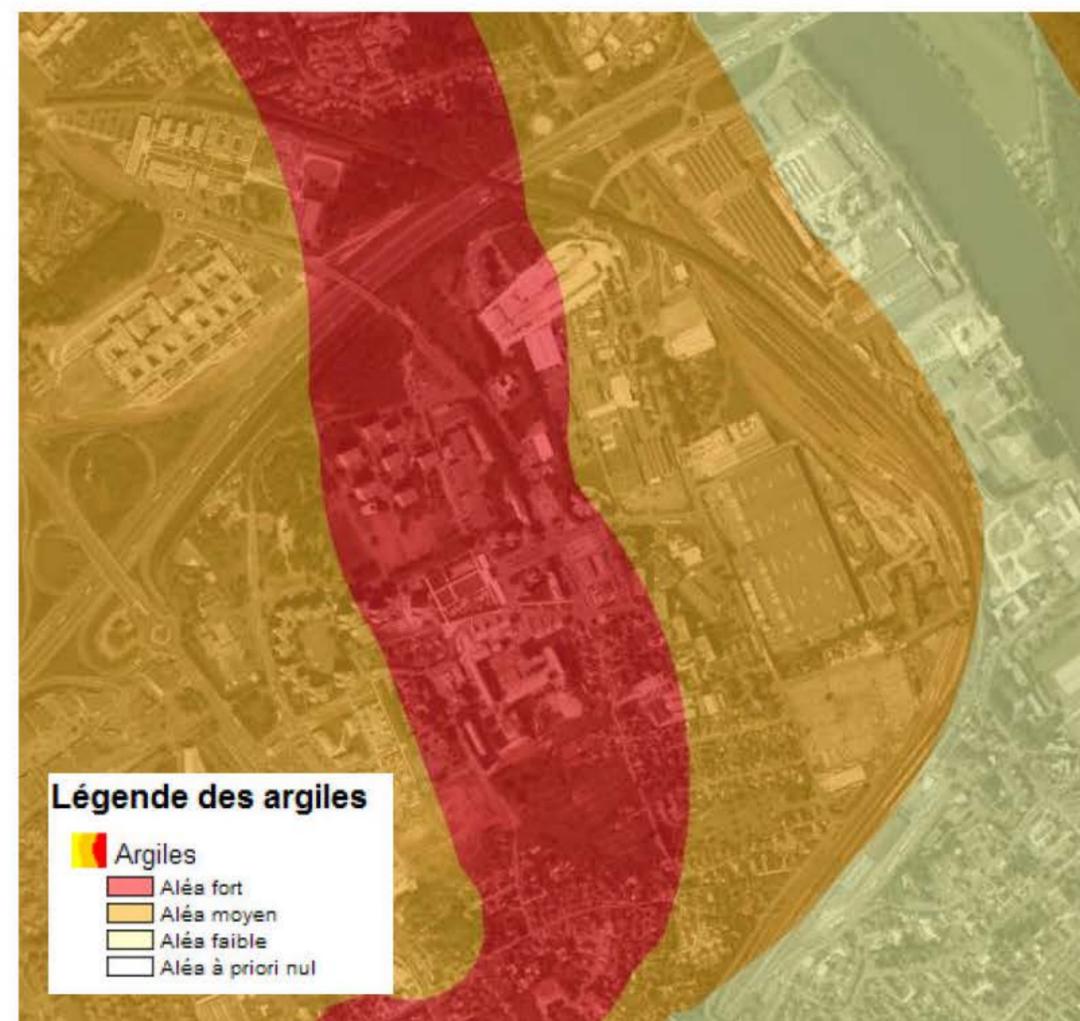
Risques naturels : mouvements de terrain

Gonflement des argiles

- Le quartier des Tarterêts est classé en zone « **d'aléa moyen à fort** », selon le BRGM vis-à-vis du risque de retrait-gonflement des faciès argileux, ce qui demandera **des investigations supplémentaires** permettant de tenir compte au mieux de cet aléa.

Carrières souterraines

- La ville de Corbeil-Essonnes est soumise à **des risques liés à la présence de carrières souterraines abandonnées** présentant des risques naturels prévisibles pour les personnes.
- Le manque d'information cartographique **ne permet pas de localiser précisément** ces anciennes carrières au droit du quartier des Tarterêts. **Des sondages complémentaires** devront être réalisés pour vérifier la présence potentielle de ces anciennes carrières



Source : BRGM

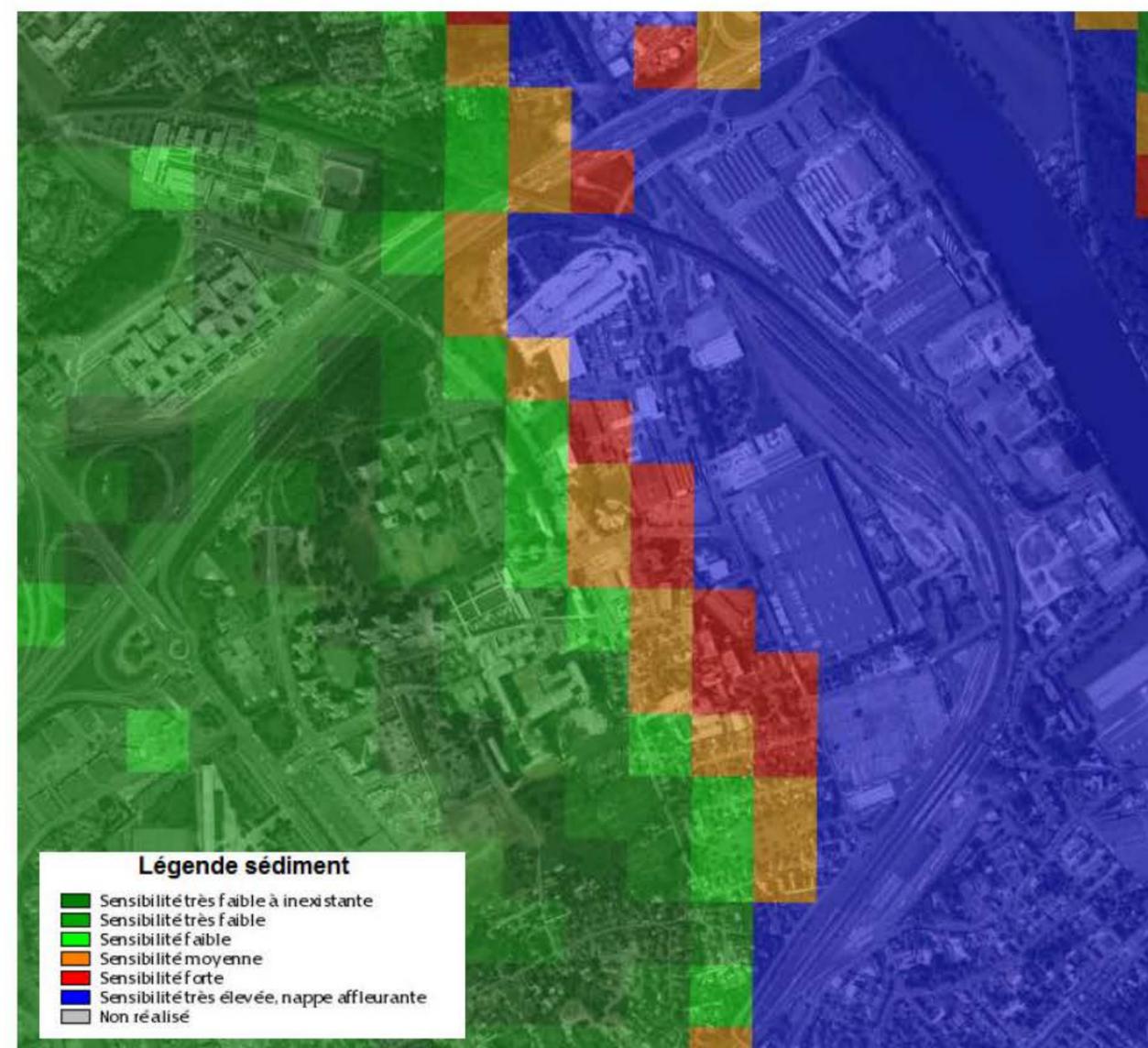
Risques naturels : inondations

Remontée de nappe

D'après la carte de remontée de nappe du BRGM, la sensibilité du risque de remontée de nappe est « **très faible à faible** » dans la partie ouest du site, « **moyenne à forte** » sur une ligne traversant le site au centre selon un axe nord-sud et « **très élevée** », en raison **d'une nappe affleurante** à l'est du site.

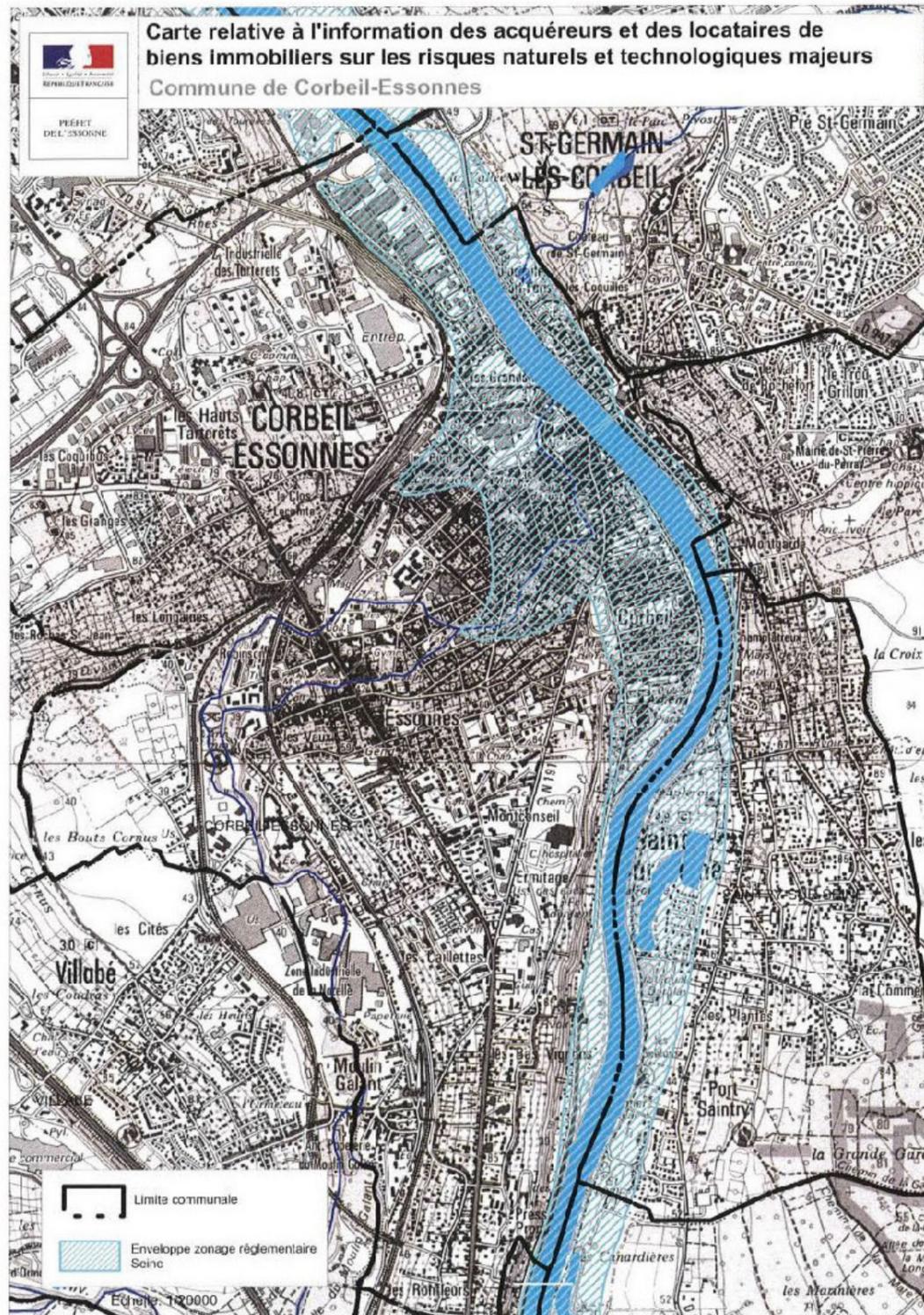
Débordement des cours d'eau

- Située à la confluence de deux cours d'eau, l'Essonne et le Seine, la commune de Corbeil-Essonnes est directement concernée par les risques de crue. Elle est par ailleurs soumise à 2 PPRI (cf. cartes page suivante) :
 - Le PPRI de la Vallée de la Seine approuvé le 20 octobre 2003.
 - Le PPRI de l'Essonne établi le 22 juin 2001.
- Le quartier des Tarterêts **n'est pas concerné par les risques de débordements de l'Essonne, et se trouve en limite de débordement de la Seine (et hors enveloppe réglementaire pour le PPRI de la Seine)**

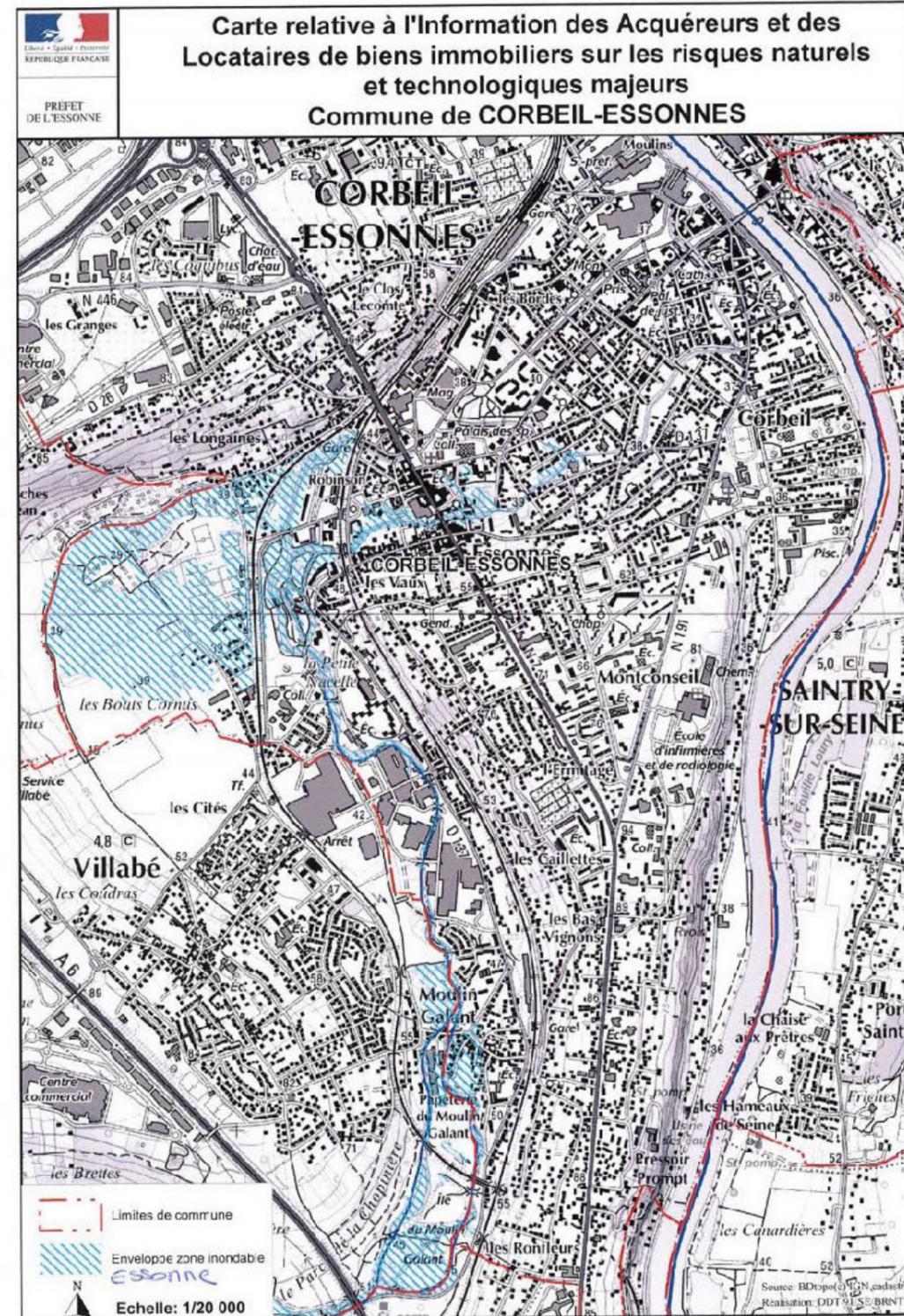


Source : BRGM

Risques naturels : inondations



Source : PPRI de la Vallée de la Seine

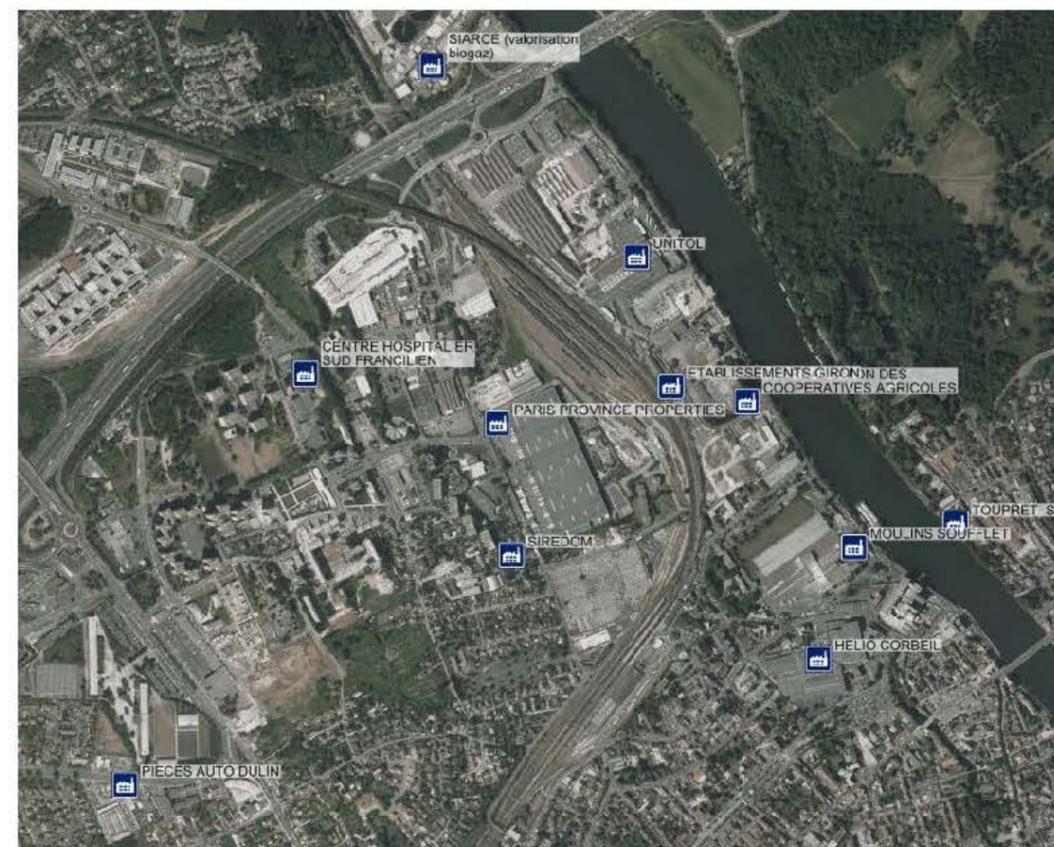


Source : PPRI de l'Essonne

Risques technologiques

Installations classées pour l'environnement (ICPE)

- **18 installations sont classées ICPE à Corbeil-Essonnes**, dont 10 soumises à autorisation, 3 soumises à enregistrement et 5 dont le régime est inconnu.
- **3 de ces ICPE sont situées dans le périmètre du quartier**, 5 autres sont situées à proximité.



Source : Géorisques

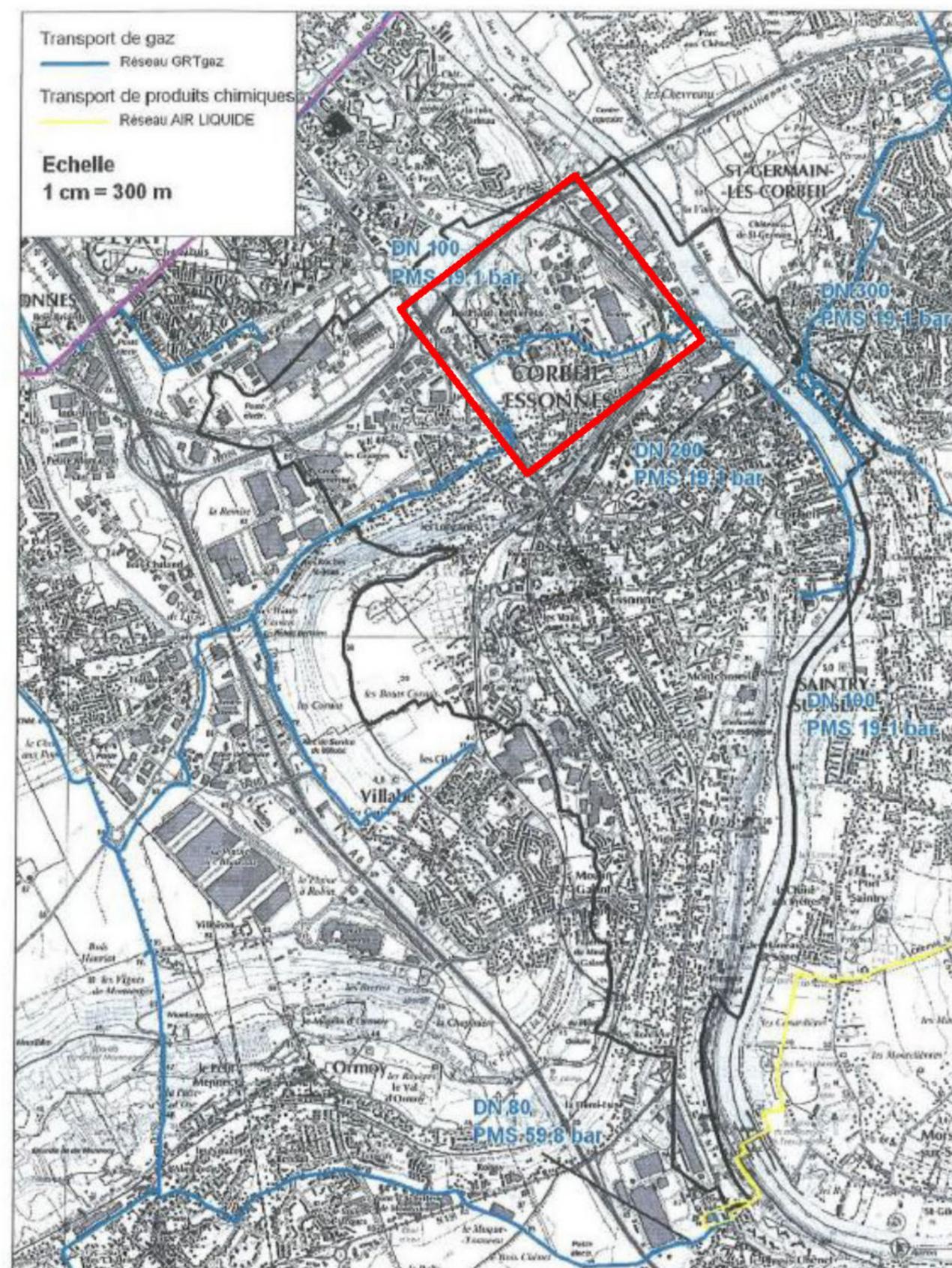
Nom établissement	Code postal	Commune	Régime	Statut Seveso
Centre Hospitalier Sud Francilien	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso
Paris Province Properties	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso
SIREDOM	91100	Corbeil-Essonnes	Enregistrement	Non Seveso
UNITOL	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso
Etablissements Giron	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso
AXEREAL Union des coopératives agricoles	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso
Moulins Soufflet	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso
HELIO Corbeil	91100	Corbeil-Essonnes	Autorisation	Non Seveso

Risques technologiques

Transport de matières dangereuses (TMD)

La ville de Corbeil-Essonnes est concernée par le transport par voie ferrée, par route, par voie fluviale et par canalisation de gaz de haute pression de matières dangereuses.

La ville est concernée par un tronçon de canalisation de gaz à haute pression et un poste de distribution de gaz situés à l'Ouest du territoire. Il s'agit de canalisations de transport de gaz exploitées par la société GRT gaz. Cette canalisation traverse le quartier des Tarterêts d'Est en ouest.



Source : PLU

Pollution des sols

Pollutions anciennes

- La base de données des anciens sites industriels et activités de services (BASIAS) recense à Corbeil-Essonnes **155 anciens sites d'activités** potentiellement pollués.
- **9 de ces sites sont situés dans le quartier des Tarterêts**, et un certain nombre d'autres de ces sites sont situés à proximité, notamment de l'autre côté de la voie ferrée.

Pollutions avérées

7 sites et sols pollués sont recensés sur la commune de Corbeil-Essonnes selon la base de données BASOL :

- ALTIS SEMICONDUCTOR, entreprise spécialisée dans la fabrication de semi-conducteurs, circuits logiques et mémoires.
- ANCIEN SITE PAPETIER DE CPE (Compagnie Papetière de l'Essonne).
- ANCIEN SITE PAPETIER DE SIRP (Société Industrielle de Recyclage de Papier).
- Ancienne usine à gaz de Corbeil.
- MARREL DECAUVILLE SA, fabricant de véhicules industriels de type bennes.
- SOCIETE MIGNON, a exploité sur le site de Corbeil un centre autorisé de transit - regroupement de déchets, essentiellement des déchets (boues) d'hydrocarbures.
- IMPRIMERIE HELIO CONSEIL

Aucun de ces sites n'est situé dans le quartier des Tarterêts



Source : BASIAS

Pollution de l'air

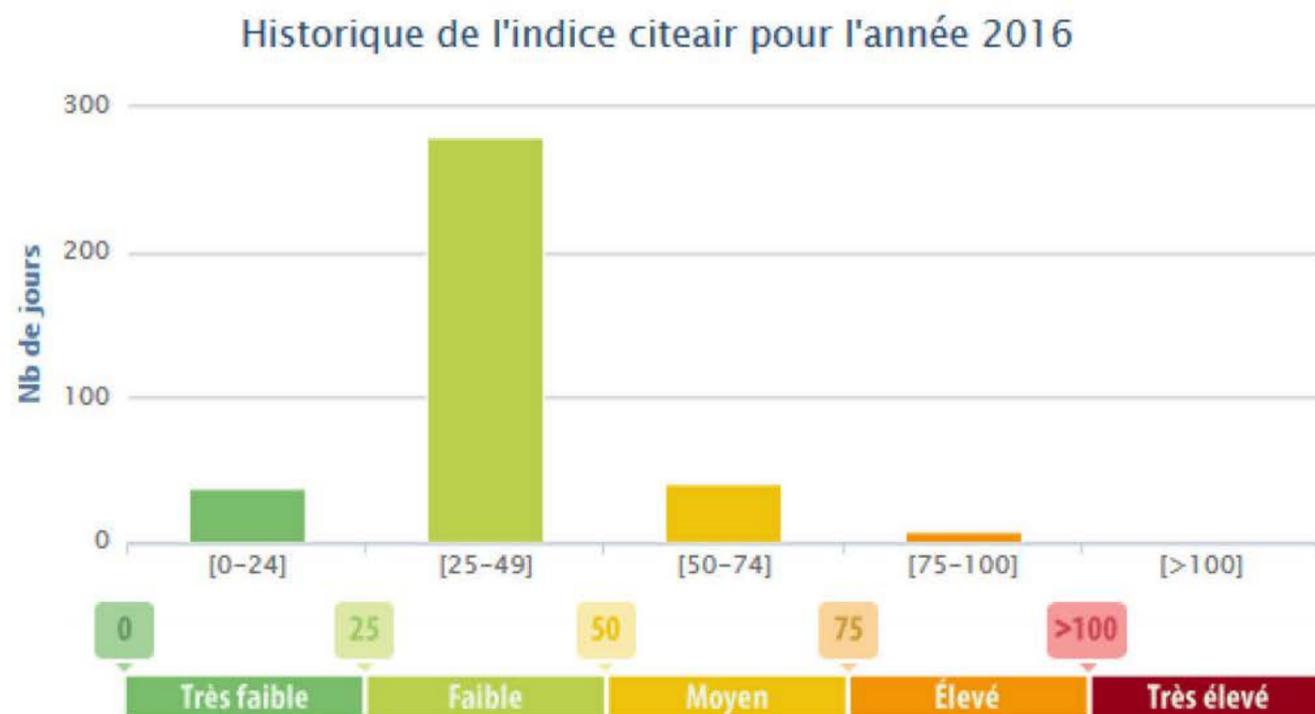
En 2016, la qualité de l'air a été plutôt bonne à Corbeil-Essonnes :

- 280 jours (76%) où l'indice de qualité de l'air (indice européen Citeair*) a été faible et 37 jours (10%) où il a été très faible
- 41 jours (11%) où il a été moyen
- Seulement 8 jours (2%) où il a été élevé

Les secteurs d'activités principaux émetteurs de polluants à Clamart :

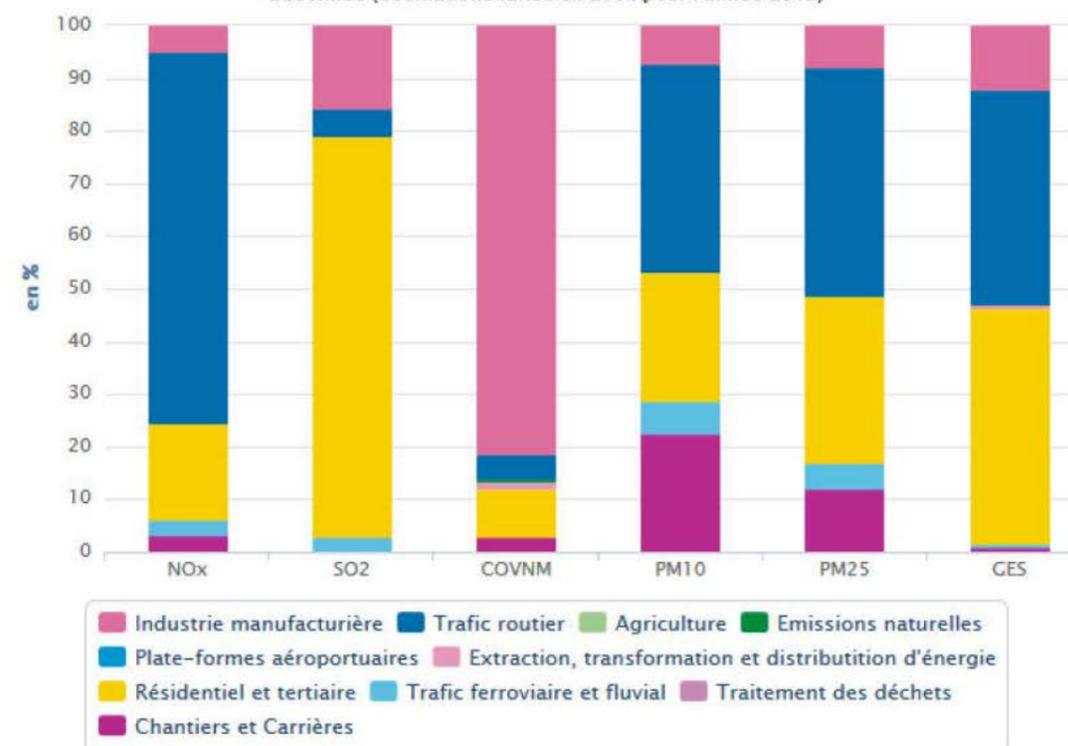
- Secteur résidentiel et tertiaire, chauffage
- L'industrie manufacturière
- Le trafic routier

Le quartier des Tarterêts est particulièrement exposé la pollution de l'air, en raison de sa position entre les deux routes nationales (N7 et N104), ainsi que de la zone d'activité située entre la Seine et la voie ferrée à l'est du site.



* Calculé à partir de 2 indices : les données stations de mesures de fonds caractérisant l'air ambiant et les données des stations trafic caractérisant la qualité de l'air près du trafic.

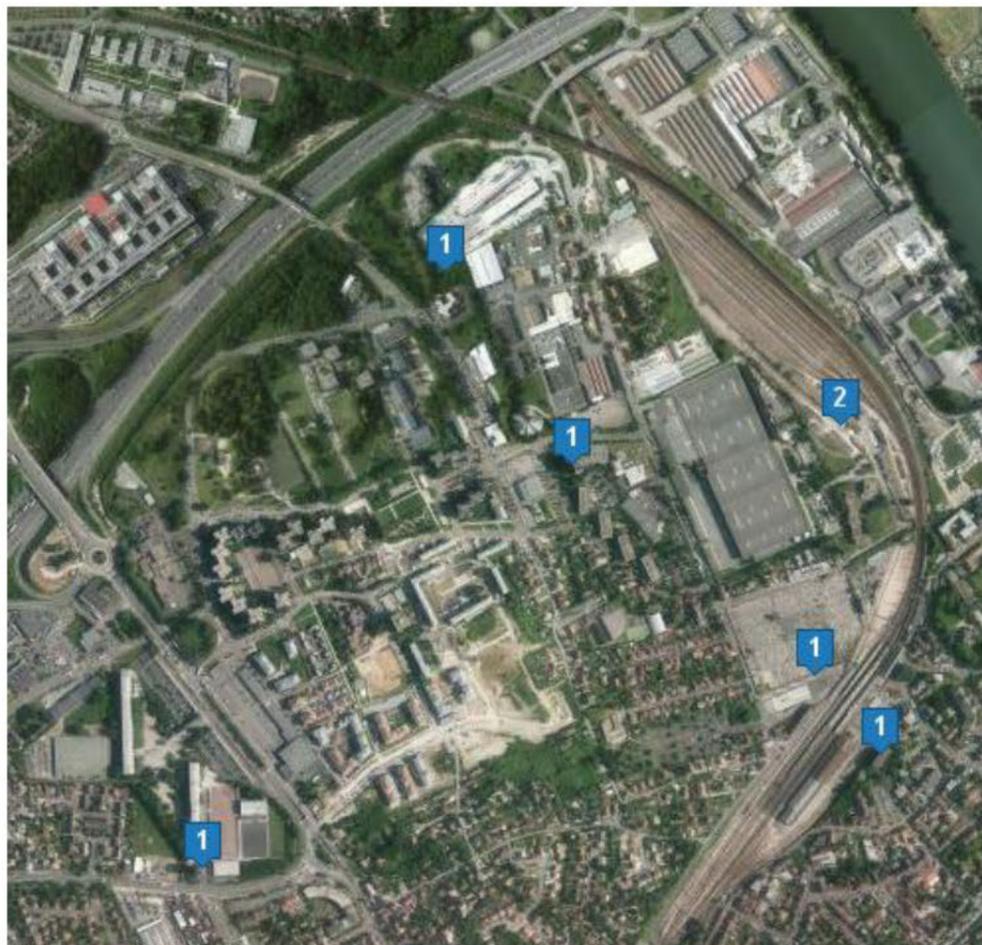
Contribution en % des différents secteurs d'activités aux émissions de polluants pour la commune de : Corbeil-Essonnes (estimations faites en 2014 pour l'année 2012)



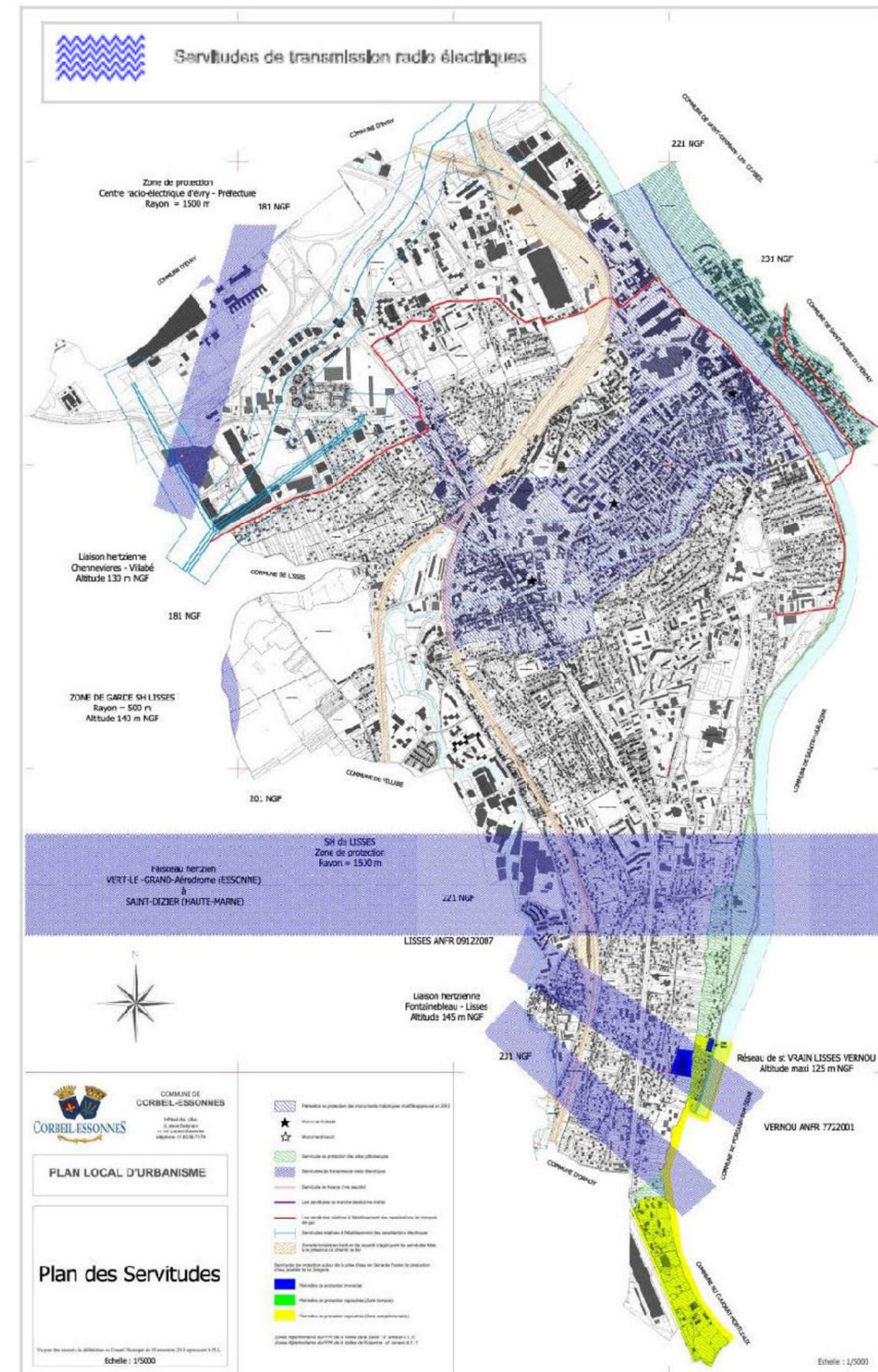
Source : AirParif

Nuisances électromagnétiques

- Le quartier des Tarterêts n'est pas concerné par les servitudes de transmission radioélectrique.
- L'agence nationale des fréquences (ANFR) répertorie 4 supports émetteurs à l'intérieur de la ZAC (opérateurs de téléphonie mobile et autres stations).
- Il n'y a cependant pas de mesures qui ont été effectuées au sein du quartier. Il n'est donc pas possible de conclure sur le niveau d'exposition global enregistré auquel sont soumis les habitants du quartier.



Source : ANFR Carto radio



Source : PLU

Nuisances sonores

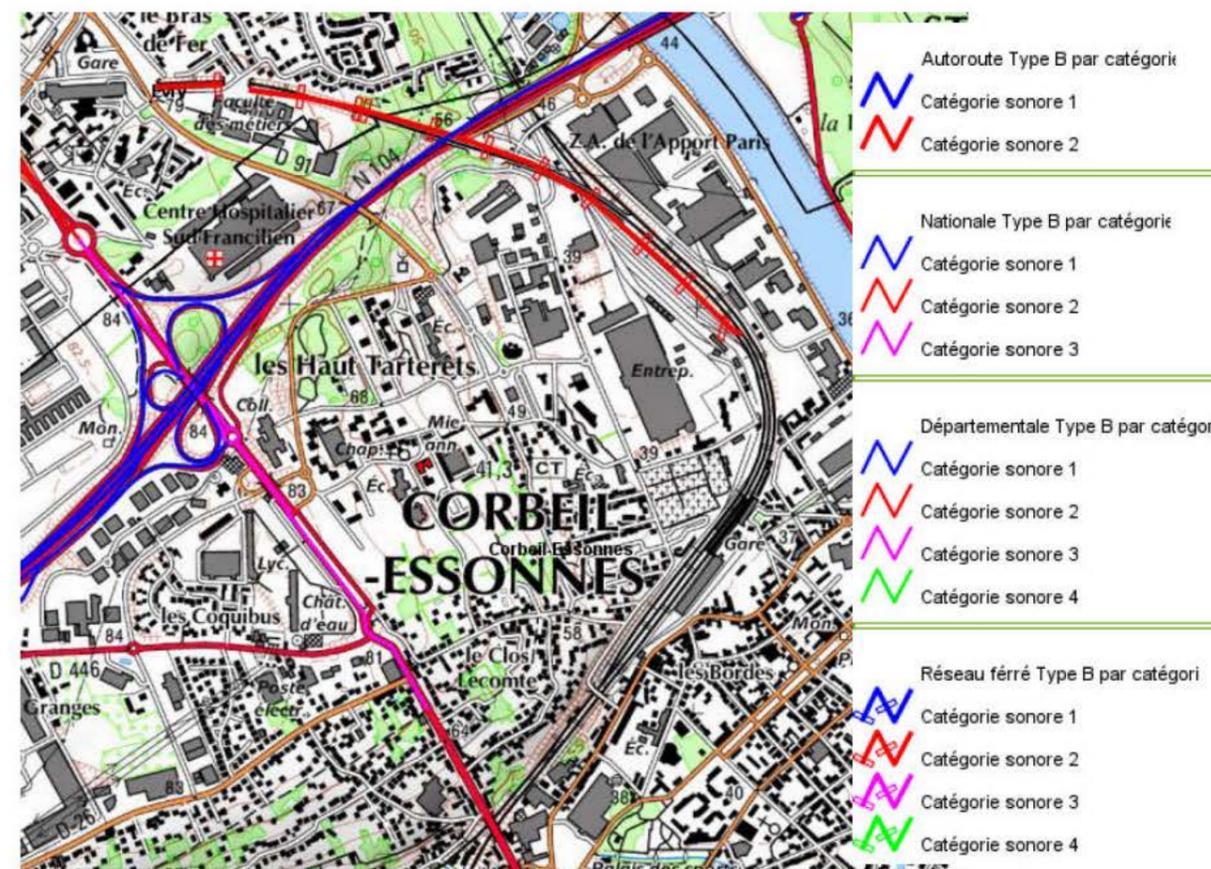
Classement des infrastructures routières et ferroviaires

- Un arrêté préfectoral du 20 mai 2003 a délimité des infrastructures et des zones à l'intérieur desquelles les constructions à usage d'habitation sont soumises à des normes d'isolation acoustiques.
 - Les infrastructures routière concernées au droit du site sont les suivantes : **RN 7 (catégorie 3) et RN 104 (catégorie 1)**
 - Les infrastructures ferroviaires au droit du site : **RER D**
- Les dispositions de l'arrêté préfectoral DDE-SEPT n°085 du 28 février 2005 relatif au « classement sonore du réseau routier départemental dans différentes communes du département de l'Essonne et aux modalités d'isolement acoustique des constructions en découlant » s'appliquent **aux infrastructures suivantes sur le site :**
 - **RD 91 (catégorie 4)**

Niveaux sonores à prendre en compte par les constructeurs :

Catégorie	Niveau sonore au point de référence, en période diurne (en dB(A))	Niveau sonore au point de référence, en période nocturne (en dB(A))
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Classement des routes nationales et autoroutes

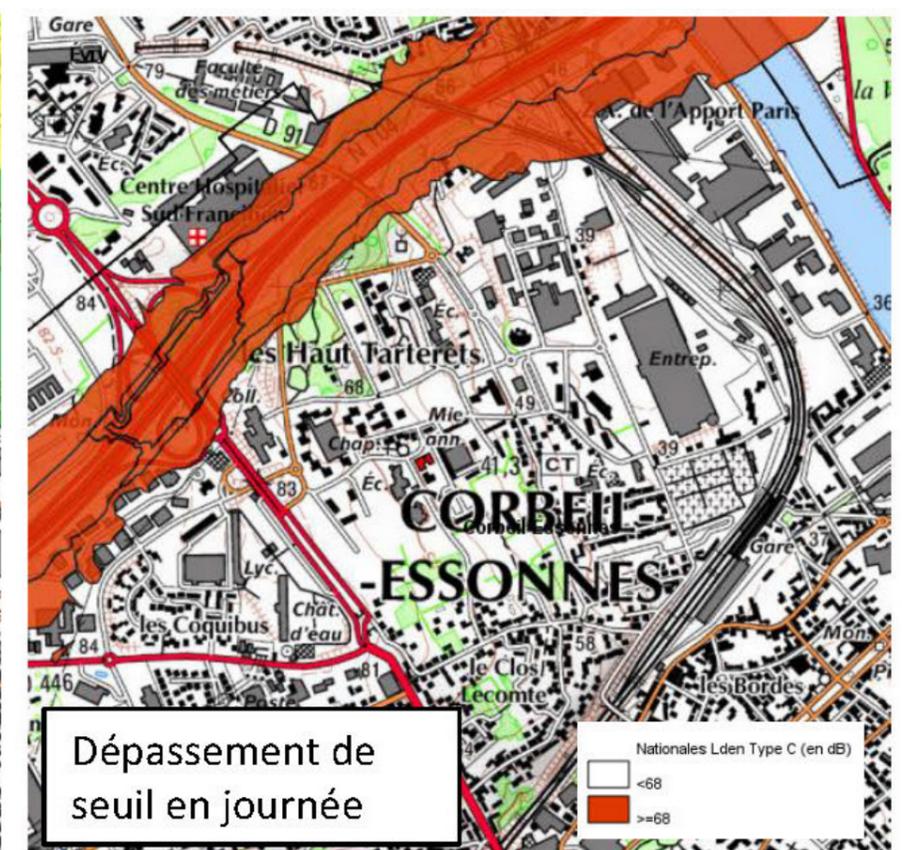
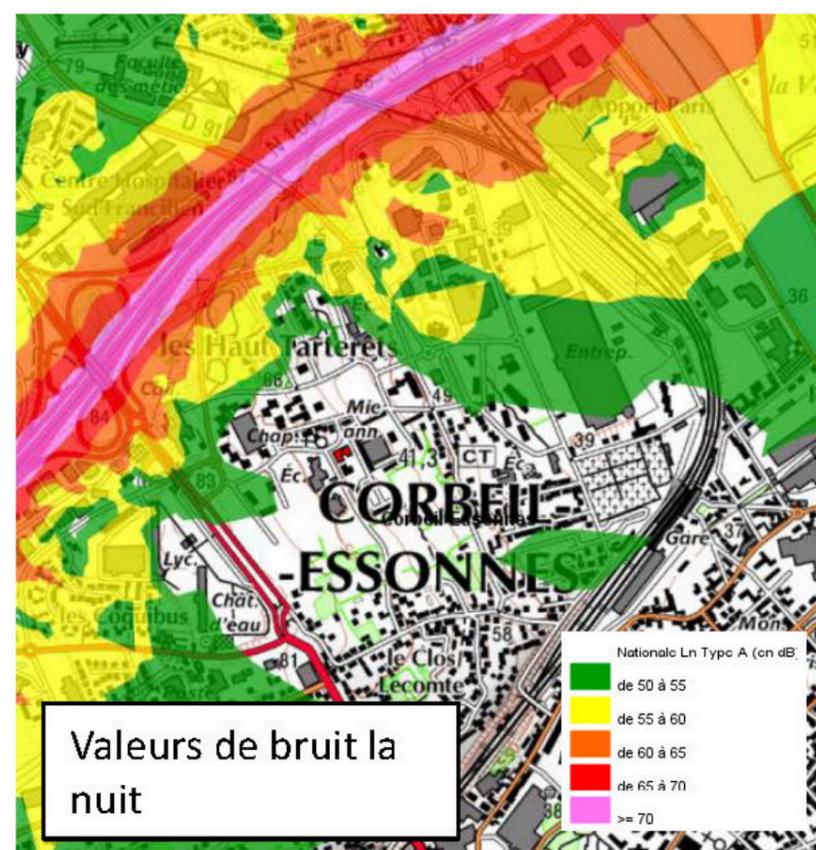
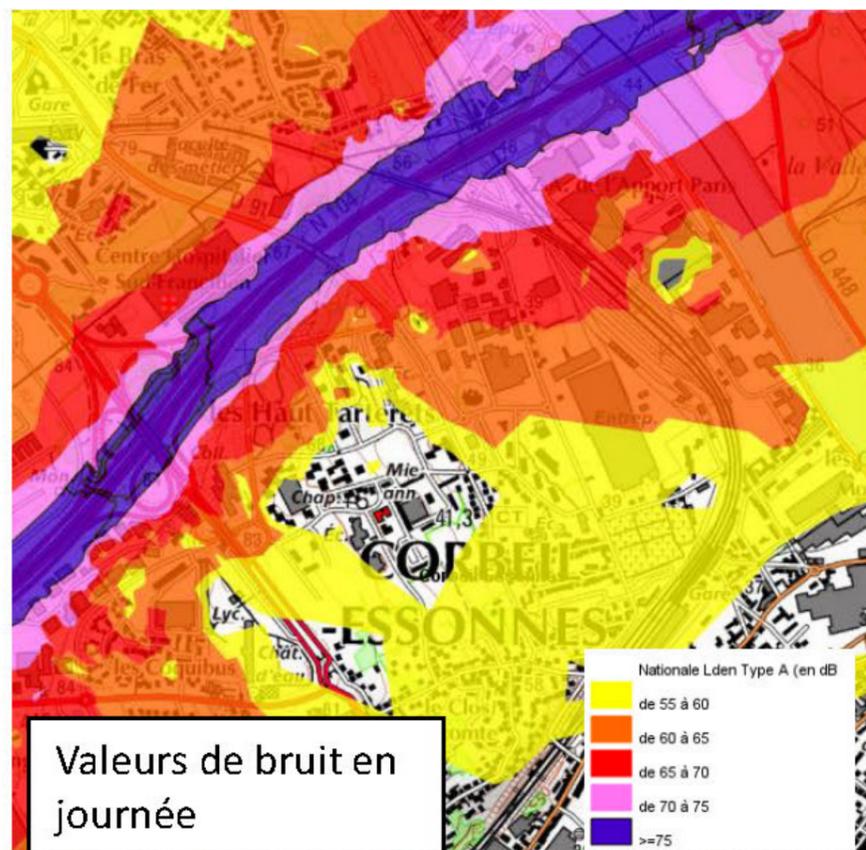
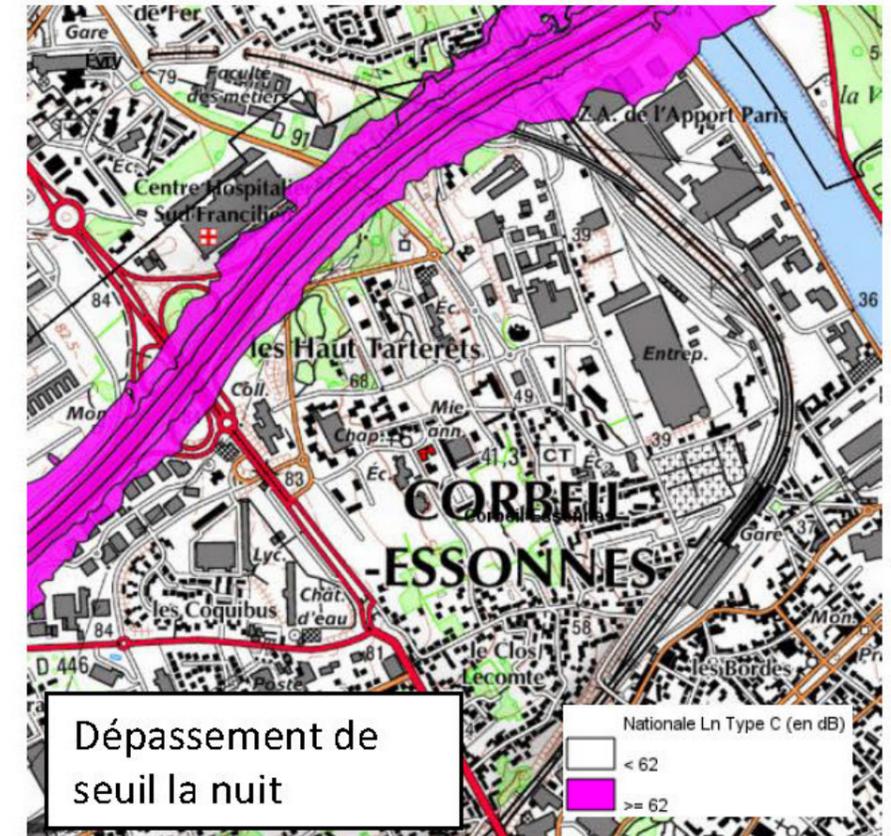


Nuisances sonores

Réseau routier national

La RN 104 est responsable de nuisances sonores très élevées, de jour comme de nuit, et où des dépassements de seuil sont constatés.

Le site est longé par la RN104 et est ainsi directement affecté par les nuisances sonores engendrées, en particulier le jour.

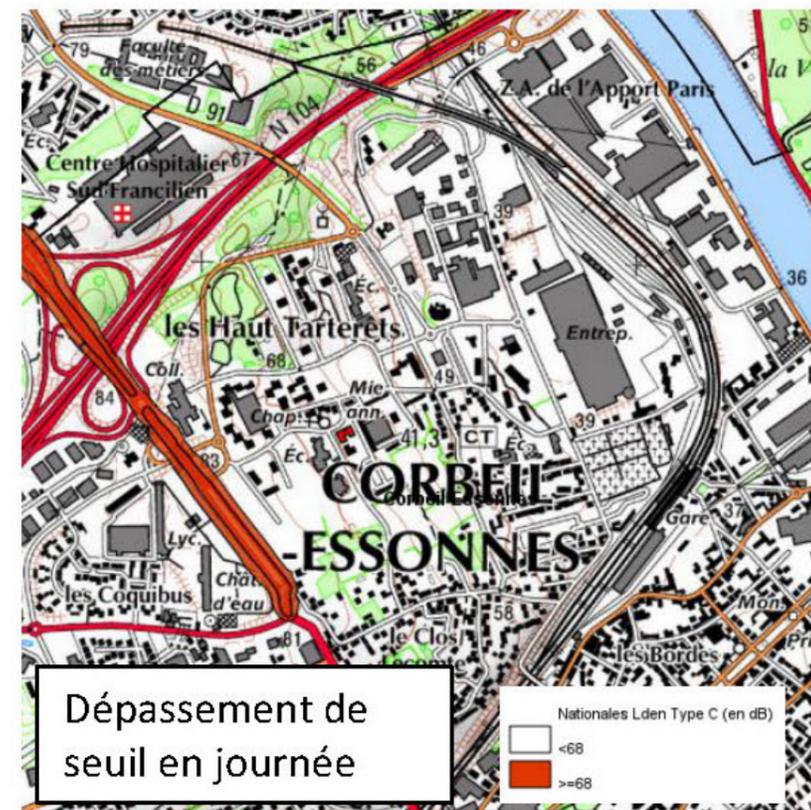
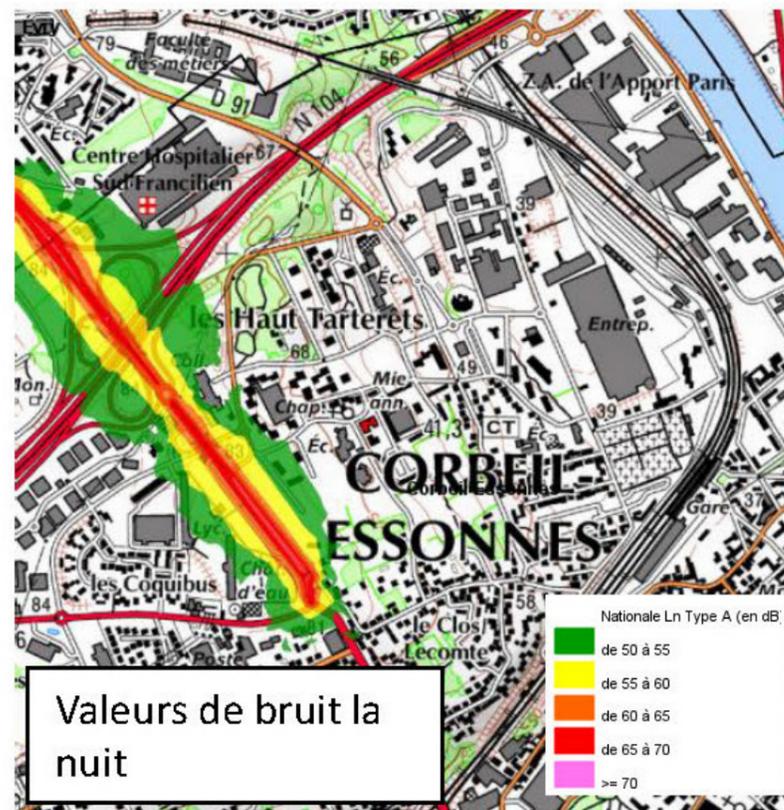
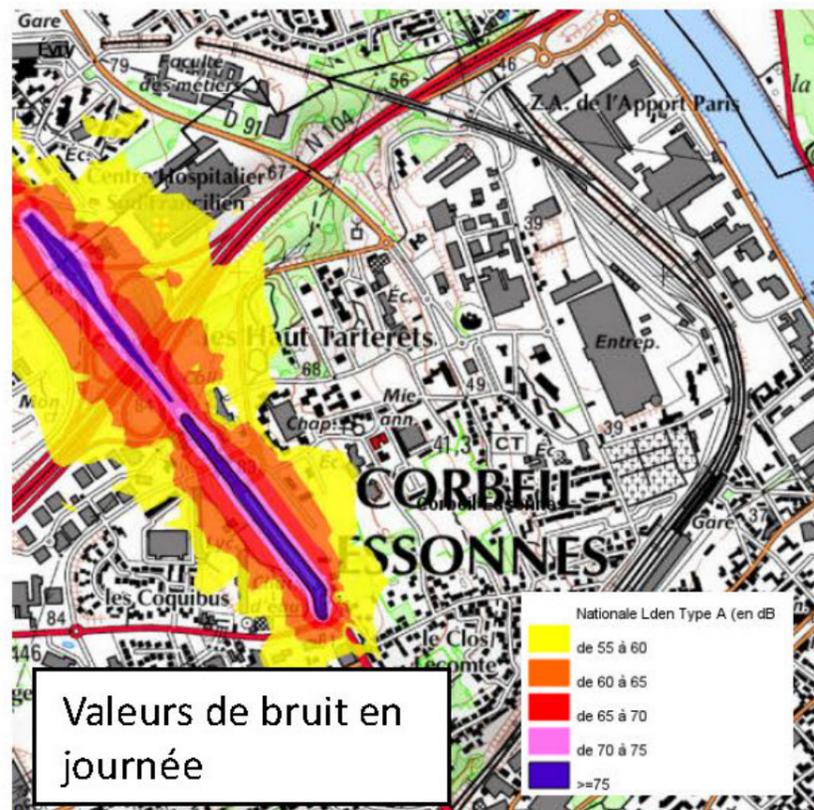


Nuisances sonores

Réseau routier départemental

L'ex RN 7 est responsable de nuisances sonores plus modérées, de jour comme de nuit, et où des dépassements de seuil sont constatés.

Le site est longé par l'ex RN 7 est ainsi directement affecté par les nuisances sonores engendrées.

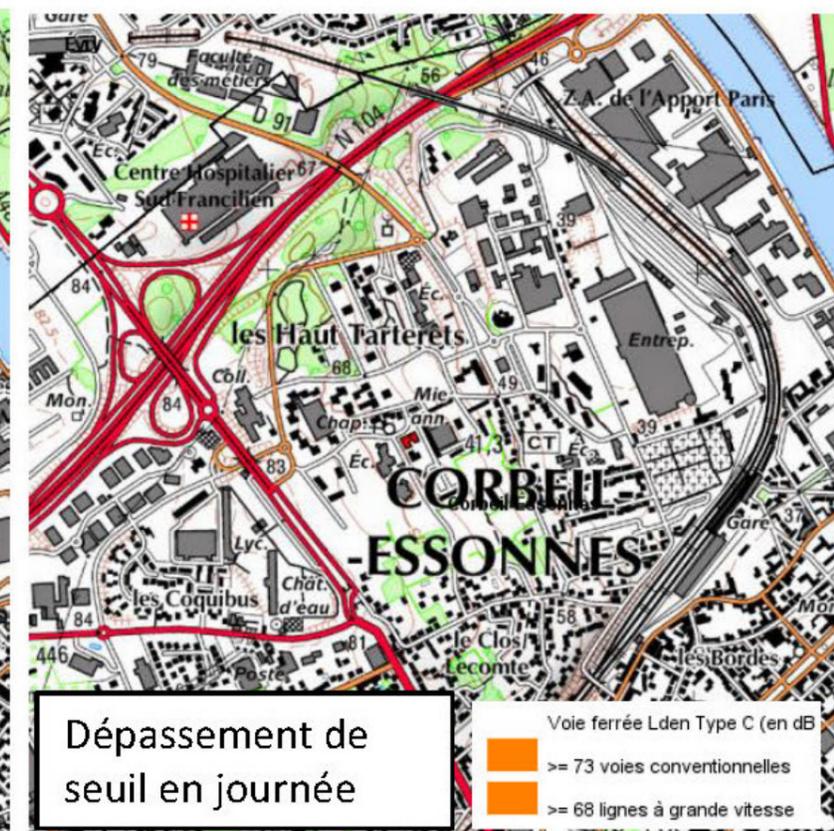
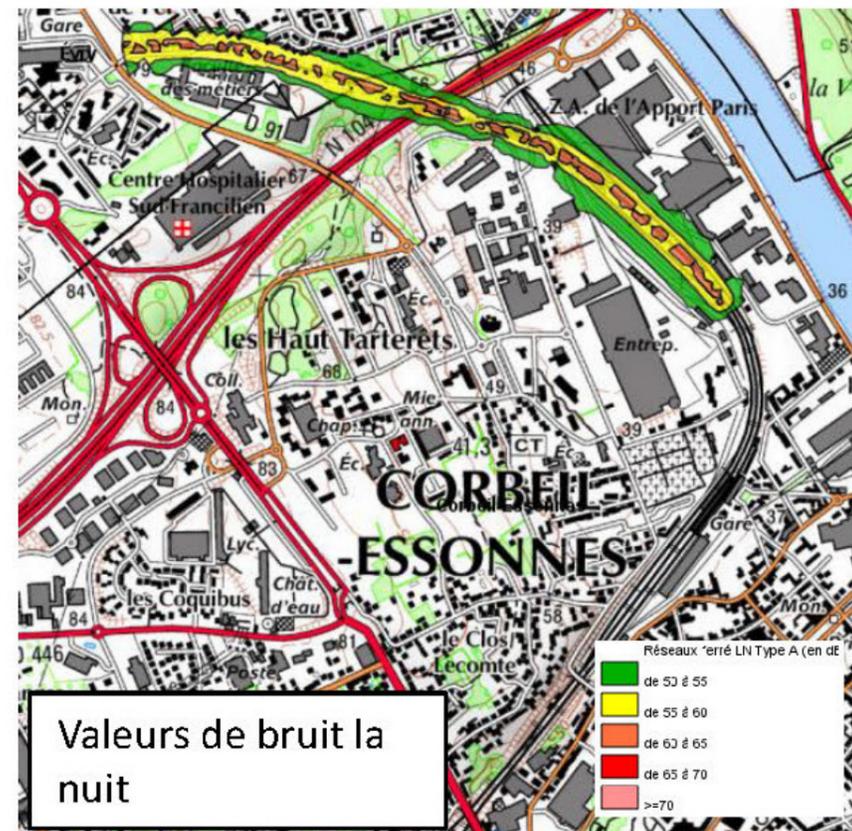
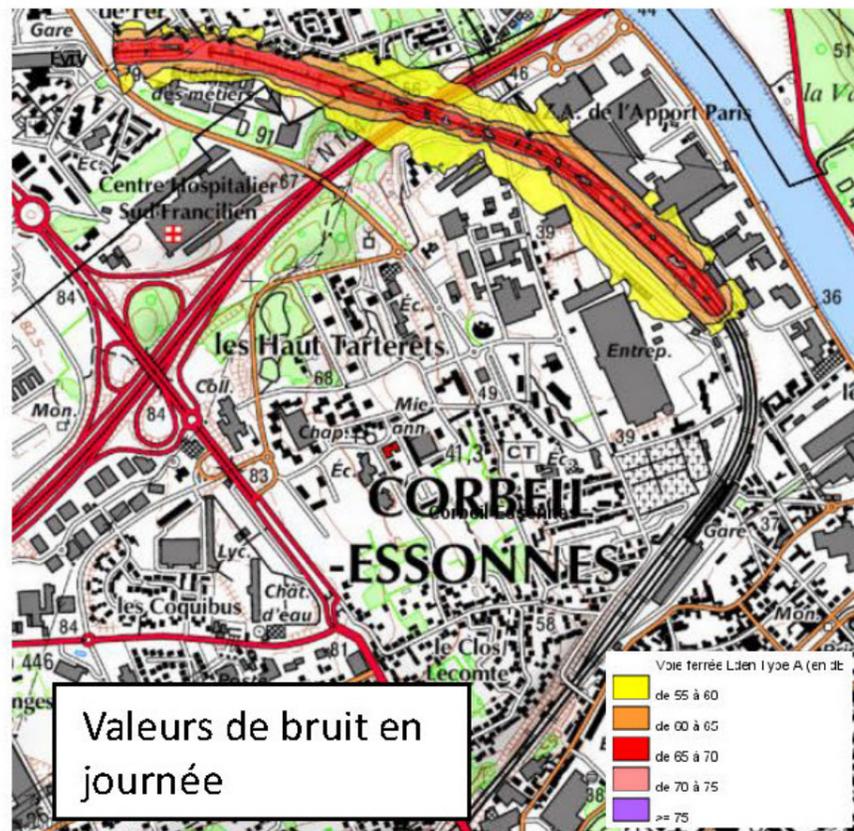


Nuisances sonores

Réseau ferrée

Le RER D est responsable de nuisances sonores modérées, de jour comme de nuit. Aucun dépassement de seuil n'est constaté ni le jour ni la nuit.

Le site est longé par le RER D est ainsi directement affecté par les nuisances sonores engendrées.



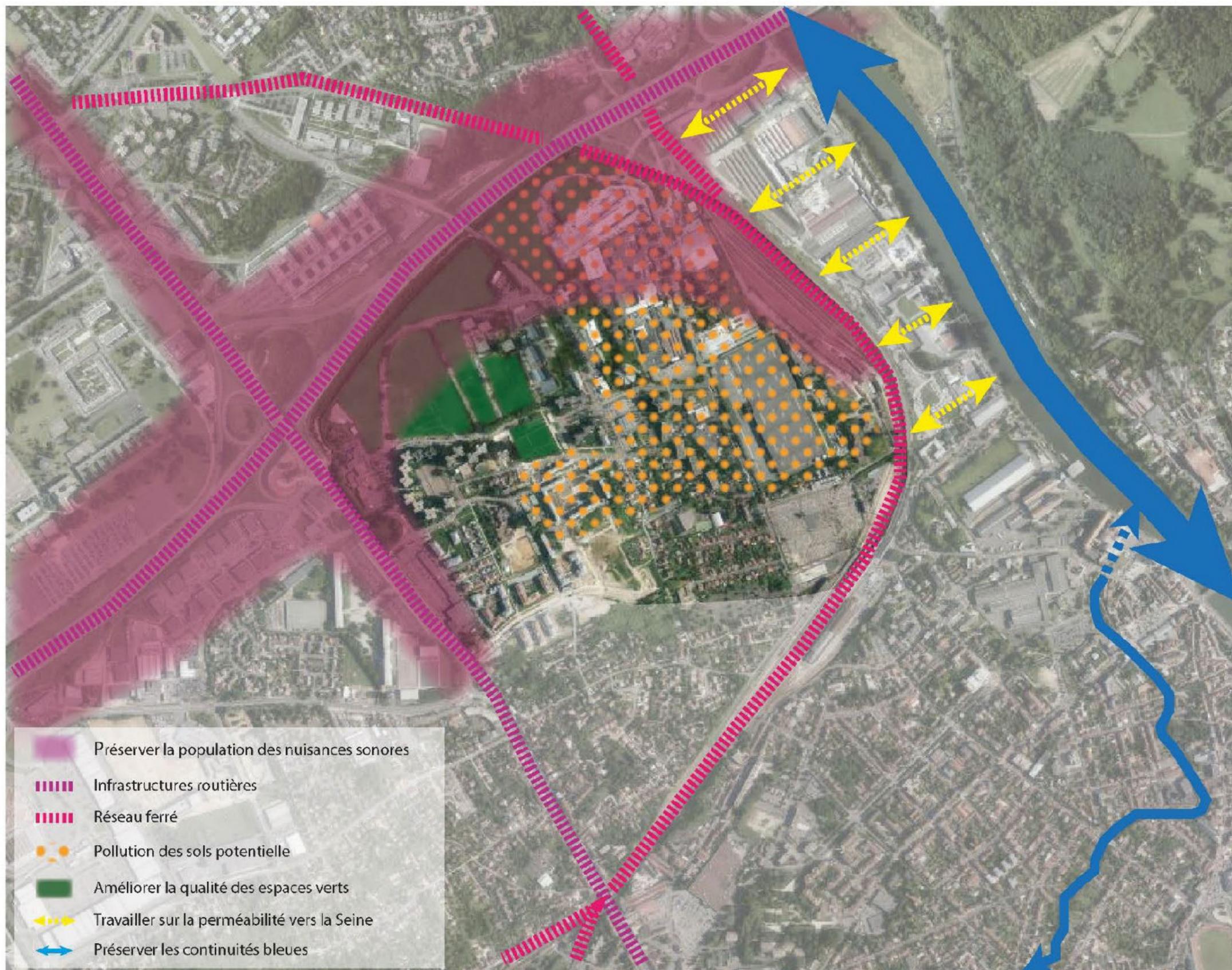
Synthèse sur les enjeux de risques et nuisances

- Des risques de mouvements de terrains modérés.
- **Des risques d'inondation potentiellement forts** en raison de la Seine (débordement et remontée de nappe alluviale), et pouvant affecter l'est du site situé en bas de pente.
- **Des risques de sols pollués** par une forte présence d'industries. Des investigations complémentaires pourraient être réalisées afin de vérifier la présence de pollution dans le sol.
- Des nuisances électromagnétiques potentielles.
- **Des nuisances sonores fortes**, en particulier en raison du réseau routier qui borde le site (RN7 et RN104). Des investigations complémentaires pourraient être réalisées afin de connaître les niveaux de bruit perçus à l'intérieur du quartier et proposer des solutions techniques à mettre en œuvre pour limiter le bruit entrant dans les parcelles et le quartier.
- **Une pollution de l'air** en lien avec la circulation des grandes infrastructures routières bordant le site et des activités de la zone industrielle. Des investigations complémentaires pourraient être réalisées afin de vérifier les niveaux de polluants atmosphériques dans le quartier.

Enjeux environnementaux

- **Atouts :**
 - Bonne exposition solaire et disponibilité d'énergies renouvelables
 - Capacité de limitation Carbone (énergie – bâtiments – déplacements)
 - Qualité paysagère, vues
 - De nombreux espaces végétalisés, avec quelques beaux arbres
- **Faiblesses :**
 - Des espaces verts peu lisibles à l'échelle du quartier et peu appropriés par les habitants
 - Un accès à la Seine freiné par la voie ferrée et la zone industrielle de l'Apport Paris
 - Peu de cheminements agréables à emprunter pour les piétons et cyclistes
- **Opportunités :**
 - Créer de nouvelles formes urbaines
 - Connecter le quartier par des modes doux
 - Améliorer la qualité des espaces verts
 - Valoriser les continuités écologiques à l'échelle du quartier
- Optimiser la collecte des déchets dans le quartier
- **Menaces :**
 - Une forte exposition du quartier au bruit
 - Risques d'inondations par ruissellement et remontée de nappes
 - Risques de pollution des sols liés à d'anciens sites d'activité
 - Une qualité de l'air assez moyenne, en raison de la proximité du quartier avec de grandes infrastructures routières à fort trafic, et l'activité de la zone industrielle, le trafic routier et l'industrie manufacturière, et le résidentiel et tertiaires étant les principaux secteurs émetteurs de polluants atmosphériques à Corbeil-Essonnes .

Enjeux environnementaux



Quels habitats écologiques reconstitués ?

- De vrais boisements denses et qualitatifs, avec une lisière étagée
- Une qualité des alignements d'arbres à conserver et à recréer dans les nouveaux espaces publics
- Diversifier les types de végétation urbaine :
 - Jardins individuels de pied d'immeuble
 - Vergers urbains
- Développer une agriculture urbaine de production ?
Créer une très grande serre sur un des replats
 - Association porteuse à rechercher avec Act'Essonne
 - Types de production à réfléchir
- Quelle place pour l'eau ?
 - Participer à la régulation thermique estivale
 - Donner du sens à la pente vers la Seine
 - Voir l'eau et la mettre à profit écologiquement



RÉPERTOIRE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN ESSONNE - 2016

RÉGIE INTERQUARTIERS DE CORBEIL-ESSONNES
ENTREPRISE D'INSERTION

LA STRUCTURE

Statut juridique : Association
 Année de création : 2015
 Adresse de la structure :
 - Siège : 4 bis boulevard Crété
 91100 Corbeil-Essonnes
 - Site(s) d'activité(s) : rue Pablo Picasso
 91100 Corbeil-Essonnes
 Nombre de salariés : 10 permanents -
 13 salariés en insertion
 Chiffre d'affaire : 450 000 €

DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ

L'association de Préfiguration de la Régie Inter-Quartiers a été créée le 22 octobre 2014 et se définit par 2 pôles : économique et développement social. Il s'agit d'une structure d'aide au retour à l'emploi.

Elle emploie un public considéré comme prioritaire dans l'aide au retour à l'emploi, en mettant en place une écoute particulière, en échange d'une activité salariale contractualisée. Les habitants sont acteurs à part entière de la Régie Inter-Quartier. Exemple d'actions : Fête de quartier, sensibilisation diverses, actions sur la laïcité...

CONTACT

Nom et prénom du représentant légal/président :
 Djamel CHERAD
 Nom et prénom du directeur : Patricia HURTREL
 Numéro de téléphone : 01 61 69 01 27
 Adresse mail : regie.interquartiers.corbeil91@gmail.com

INFOS

Territoires d'intervention :
 - Le territoire social : les quartiers prioritaires politique de la ville de Corbeil-Essonnes : Monconseil/Ermitage; Nacelle, Tarterêts et rive droite/centre ancien.
 - Le territoire économique : la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

Domaines d'activités : Espaces verts, nettoyage, débarras d'encombrants, nettoyage de voirie.

Les grands principes

- Réussir un projet de renouvellement urbain nécessite entre autres de :
 - Poursuivre la logique de requalification et identifier les perspectives de développement pour les quartiers avec une vision dynamique du devenir des quartiers à moyen/long terme (10-15 ans).
 - Développer une réflexion sur la fonction du quartier dans la ville et sa participation aux stratégies de développement urbain durable de l'agglomération (SCoT, PLH, Agenda 21, ...).
- L'ANRU définit des objectifs pluri-thématiques incontournables, tenant en compte de la forte spécialisation de ces quartiers et des dysfonctionnements urbains qui y perdurent :
 - Augmenter la diversité de l'habitat.
 - Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées.
 - Favoriser la mixité fonctionnelle (logements, activités, équipements, etc.) et consolider le potentiel de développement économique.
 - Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants.
 - Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers.
 - Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté et anticipant les futures évolutions.

- Objectifs de Développement Durable

Les objectifs portés par le contrat de ville (2015 – 2020)

- Le Contrat de Ville solidaire de nouvelle génération, porté par la communauté d'agglomération Seine Essonne (aujourd'hui Grand Paris Sud), s'inscrit dans le cadre de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion sociale. Il a été conclu pour 5 ans (2015-2020).
- Ses trois grandes composantes sont :
 - La rénovation urbaine
 - La gestion urbaine et sociale de proximité
 - La cohésion sociale
- De plus, le contrat a été établi selon les 4 dimensions fondamentales de la loi Lamy du 21 février 2014, à savoir :
 - La remise à plat de la géographie prioritaire
 - Un contrat de ville de nouvelle génération
 - L'engagement d'un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)
 - La participation des habitants et habitantes

Les objectifs portés par le contrat de ville (2015 – 2020)

- Le nouveau contrat de ville se décline autour de 7 grandes orientations stratégiques :
 - « Finir la rénovation urbaine, améliorer les transports et le cadre de vie, renforcer la mixité sociale » ;
 - « Amplifier et renforcer l'accès pour tous à la réussite du parcours éducatif » ;
 - « Poursuivre l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé » ;
 - « Lutter contre la précarité, l'exclusion, les discriminations » ;
 - « Poursuivre l'accès à la connaissance, à la culture, au sport et aux loisirs » ;
 - « Renforcer la prévention et la sécurité » ;
 - « Accélérer le développement économique, la création d'emploi et l'insertion ».
- De 3 axes transversaux nationaux :
 - La jeunesse
 - L'égalité Femme / Homme
 - La citoyenneté et laïcité
- Et de 3 axes transversaux spécifiques au territoire :
 - La participation des habitants et habitantes
 - **Le développement durable**
 - La réduction de la fracture numérique

Les objectifs portés par le contrat de ville (2015 – 2020)

- **Le développement durable → Elaborer et mettre en œuvre l'Agenda 21**
 - A21 dont GUSP, PEDT, EDD et fracture numérique
 - PCET Plan climat énergie territorial
 - Lutte contre la précarité énergétique
 - Création d'un espace info-énergie au niveau de l'agglomération
 - Création d'une brigade verte
 - PPBE Plan de prévention du bruit dans l'environnement
 - Tarification incitative pour les déchets en remplacement de la TEOM (REOMI) – Plan Local de Prévention des Déchets PLPD
 - Réduire la fracture numérique selon un des trois axes majeurs de l'A21 : l'équité sociale
 - Offrir des e-services (école numérique, hôpital numérique, carte de vie quotidienne,...)
 - Se doter d'un SIG et respecter la directive européenne INSPIRE – Développer massivement l'Open data
 - Mettre en œuvre le Projet éducatif des territoires (PEDT) toujours dans le cadre de l'équité sociale du projet territorial de développement durable
 - Mettre en œuvre l'évaluation des politiques publiques par l'Indice de développement humain (IDH2)
 - Education au développement durable (EDD)
 - Culture
 - Port céréalier
 - Lutte contre le saturnisme
 - Implantation d'énergies renouvelables.

Les objectifs environnementaux pour le quartier

- L'élaboration de la stratégie de développement durable du NPRU des Tarterêts suit la démarche suivante :
 - Fixer des objectifs cohérents par rapport au contexte local et aux grands objectifs du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine ;
 - Traduire les objectifs en valeur cible à atteindre ;
 - Décliner une approche systémique pour atteindre cette performance globale.
- La caractérisation du contexte local s'appuie sur le diagnostic environnemental multithématique. Elle fait ressortir les enjeux ci-dessous :
 - Energie (sources d'énergies renouvelables valorisables)
 - Bruit (des infrastructures routières constituant de fortes nuisances sonores)
 - Biodiversité (des espaces verts peu qualitatifs / opportunité de valoriser la TVB dans le quartier)
 - Déchets (optimisation de la collecte des déchets)
 - Risques naturels (inondations en bas de quartier par crues, ruissellement et remontée de nappe)
 - Risques technologiques (ICPE / Canalisation de gaz)
 - Pollution (sols potentiellement pollués / pollution de l'air)

Les objectifs environnementaux pour le quartier

- Pour répondre à ces enjeux locaux et aux objectifs nationaux, les objectifs du NPNRU des Tarterêts au regard des 3 piliers du développement durable sont :

Pilier	Thème	Objectif
Environnement	Climat et énergie	Lutter contre le changement climatique
		Anticiper les effets du changement climatique
	Biodiversité et paysage	Lutter contre l'érosion de la biodiversité et favoriser le maintien des continuités écologiques
		Valoriser le patrimoine paysager, urbain et architectural
	Ressources	Préserver les ressources naturelles
		Favoriser l'adaptabilité future du quartier
	Santé et déchets	Préserver la santé et limiter les pollutions
Réduire et valoriser les déchets		
Social	Diversité et cohésion sociale	Favoriser la cohésion sociale, la vie du quartier et son ouverture
		Favoriser la co-construction du projet
	Qualité de vie	Assurer un cadre de vie de qualité au service du bien-être des usagers
Économie	Performance économique	Favoriser le développement économique local et l'emploi
		Maîtriser l'impact financier du projet

IV. ENJEUX

IV. ENJEUX

1 COULÉE VERTE DE 100 M D'ÉPAISSEUR

REDUIRE LES NUISANCES SONORES DE L'A104
CORRIDOR ECOLOGIQUE
LIAISON DOUCE RN7/SEINE

2 PORTE D'ENTRÉE DES TARTERETS

IDENTITE ET IMAGE DU QUARTIER
FONCIER DISPONIBLE POUR FAIRE UN BÂTIMENT SIGNAL ?

3 TRAME VERTE

3.1 LIAISON ENTRE LE PARC GAUGUIN ET LE PARC AIME CESAIRE
3.2 RELIER LE PARC GAUGUIN À LA ZAC MONTAGNE DES GLAISES

4 STRUCTURER LE NORD DU QUARTIER

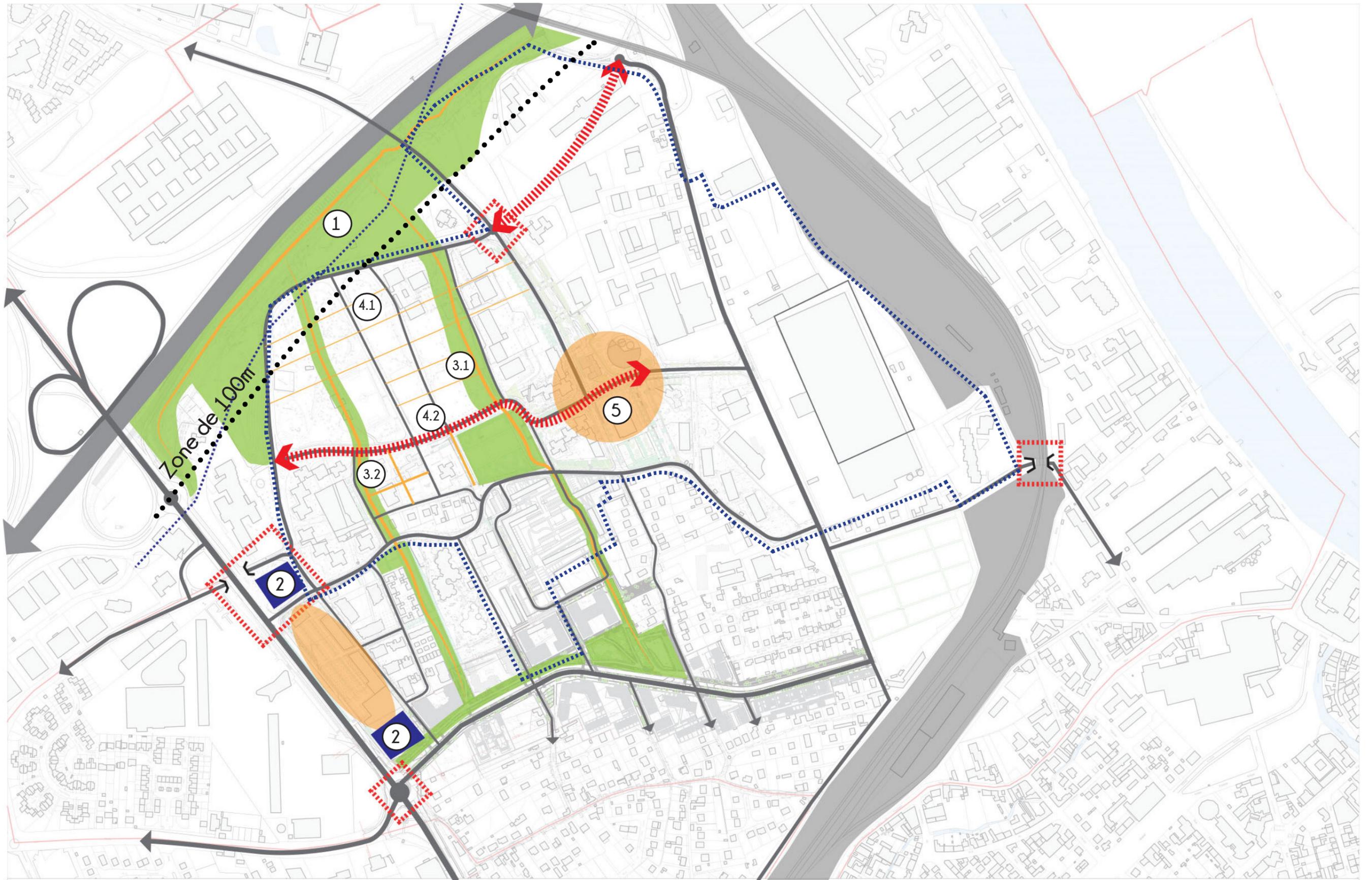
4.1 VOIE NOUVELLE?
4.2 VOIE EXISTANTE, LEON BLUM, RESTRUCTUREE

5 RENFORCER LA CENTRALITE EXISTANTE

RELOCALISER LA POSTE
LE DOJO
COMMERCES DE PROXIMITE

 LIMITE COMMUNALE

 PERIMETRE QPV

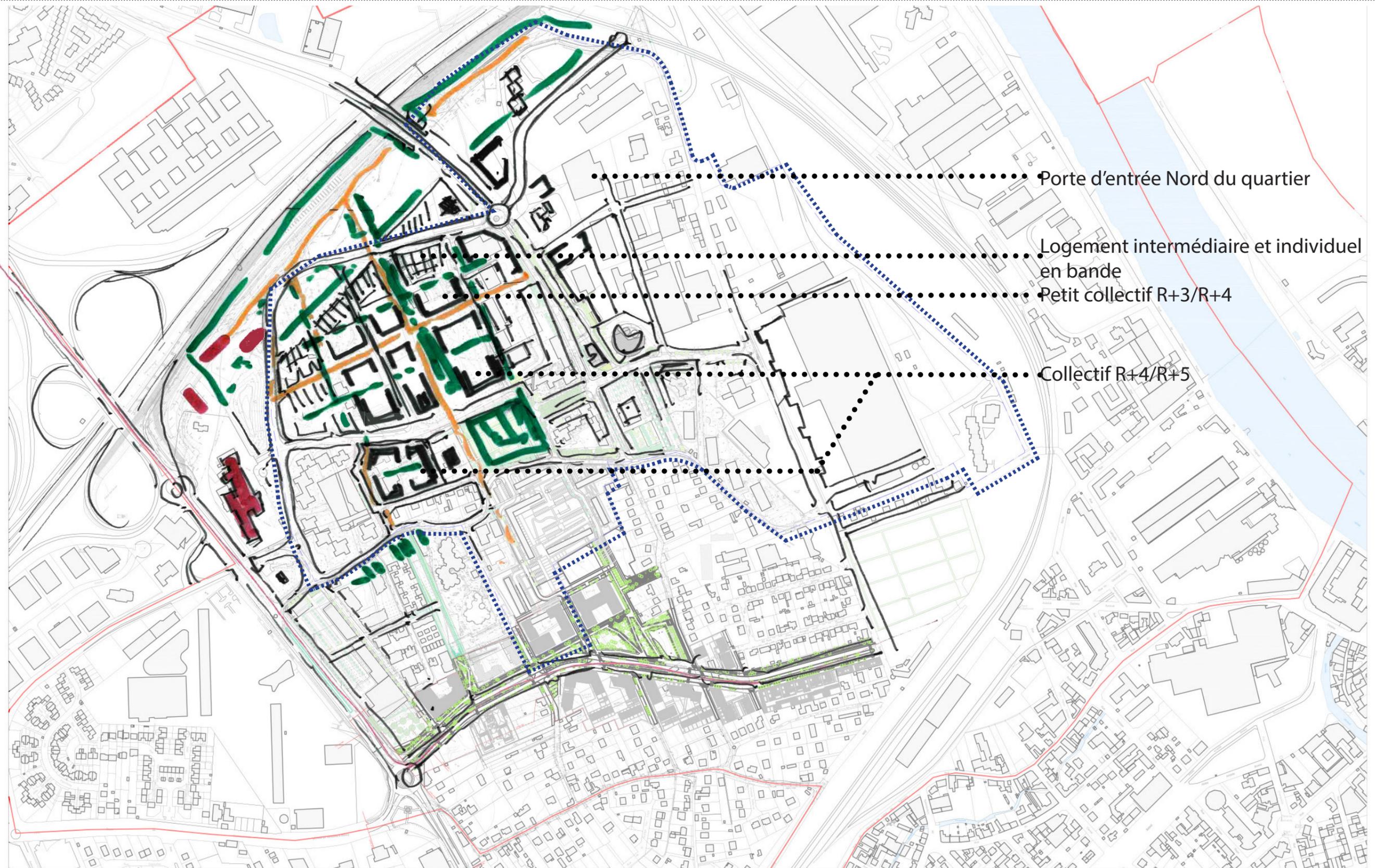


LES TARTERETS, Corbeil-Essonnes
28 Juin 2016

Echelle (A3) : 5 000 ème



V. PREMIERES PISTES DE SCENARIO



LES TARTERETS, Corbeil-Essonnes
28 Juin 2016

SCENARIO 2 : «GARDEN-CITY»

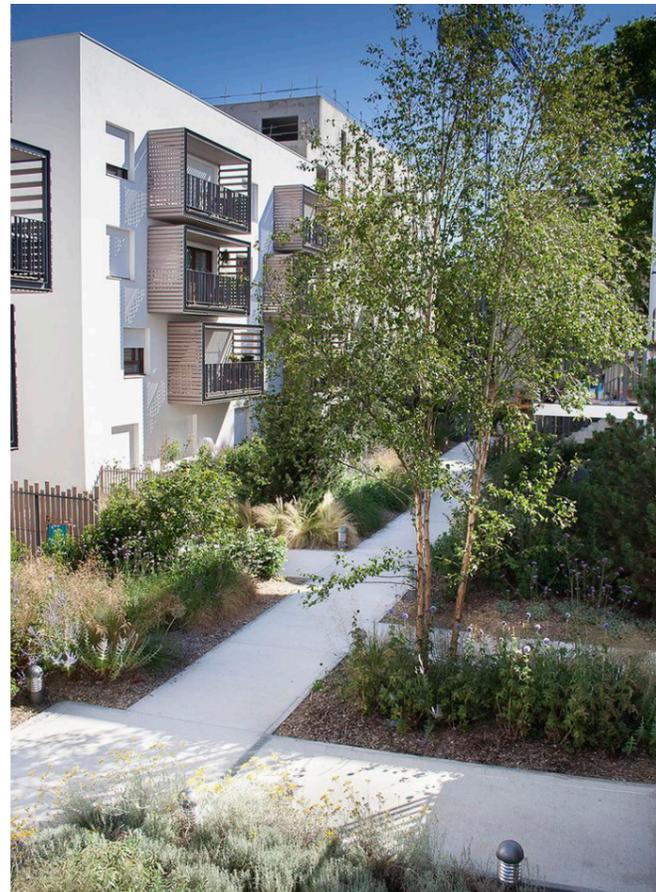
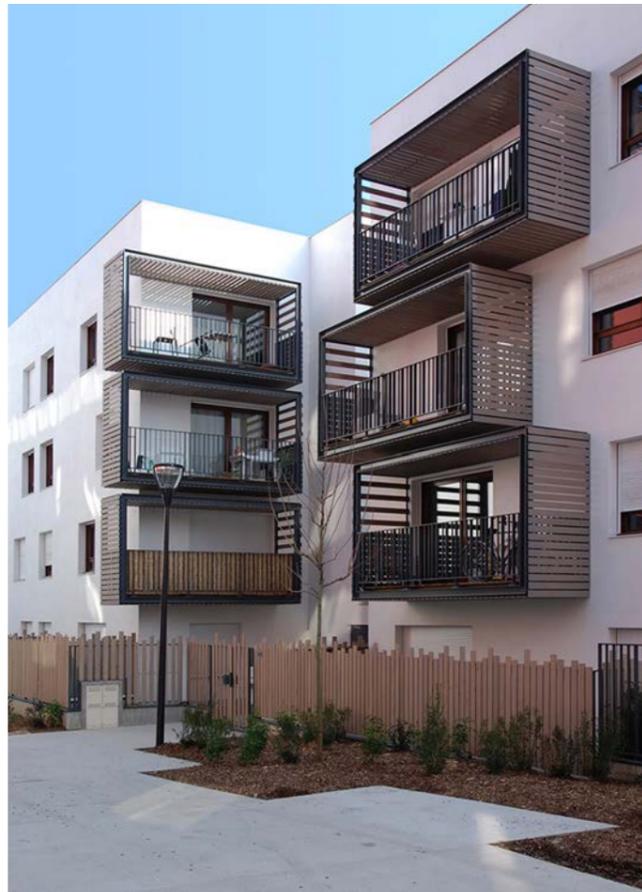
Echelle (A3) : 5 000 ème



V. PREMIERES PISTES DE SCENARIOS



Eco Quartier Carnot-Verollot à Ivry-sur-Seine



V.I. SCENARIO : «GARDEN-CITY»



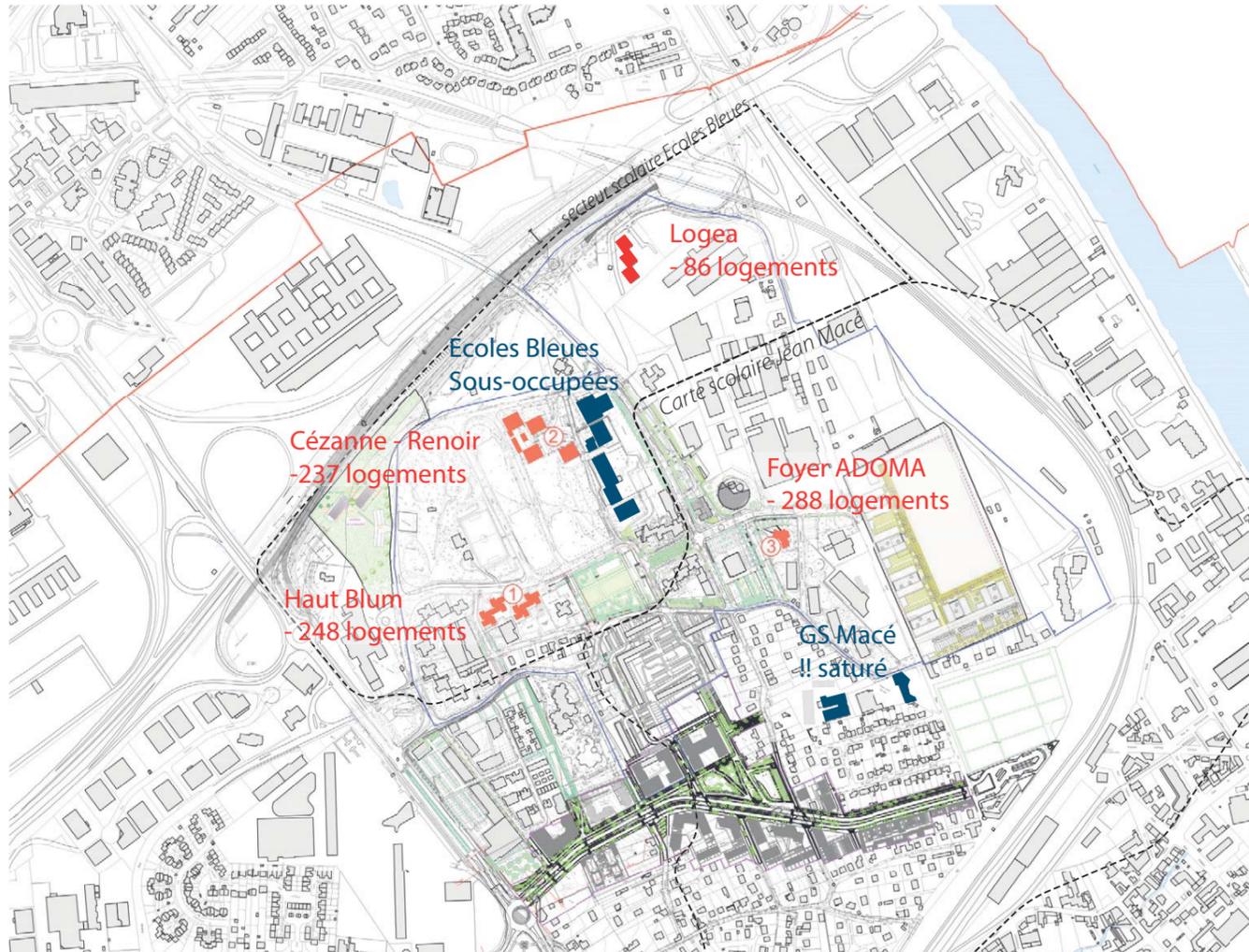
Domaine de Garance à Bonneuil-sur-Marne



ZAC des Aviaters à Orly

VI. ANNEXES

ESTIMER L'IMPACT DES DÉMOLITIONS SUR LES EFFECTIFS SCOLAIRES



Ecoles Bleues				
MATERNELLE	IRIS RP 2013	IRIS 2013 3-5 ans	Rimbaud/Baudelaire 2012-2013	R/B 2016
	1 010 logt	271	186	270
Ratio élv/RP		0,268	0,184	0,267
Logements déconstruits	Scénario 1		-485	
	Sc 2 (démol LOGEA)		-571	
Elève en moins	Scénario 1	-130	-89	-130
	Sc 2 (démol LOGEA)	-153	-105	-153
Equivalent classe (27 élv)	Sc 1	-4,8	-3,3	-4,8
	Sc 2 (démol LOGEA)	-5,7	-3,9	-5,7

Ecoles Bleues				
ELEMENTAIRE	IRIS RP 2013	IRIS 2013 6-10 ans	Prévert/4 Vents 2012-2013	Prévert/4 Vents 2016
	1 010 logt	180	279	329
Ratio élv/RP		0,178	0,276	0,326
Logements déconstruits	Scénario 1		-485	
	Sc 2 (démol LOGEA)		-571	
Elève en moins	Scénario 1	-86	-134	-158
	Sc 2 (démol LOGEA)	-102	-158	-186
Equivalent classe (25 élv)	Scénario 1	-3,4	-5,4	-6,3
	Sc 2 (démol LOGEA)	-4,1	-6,3	-7,4

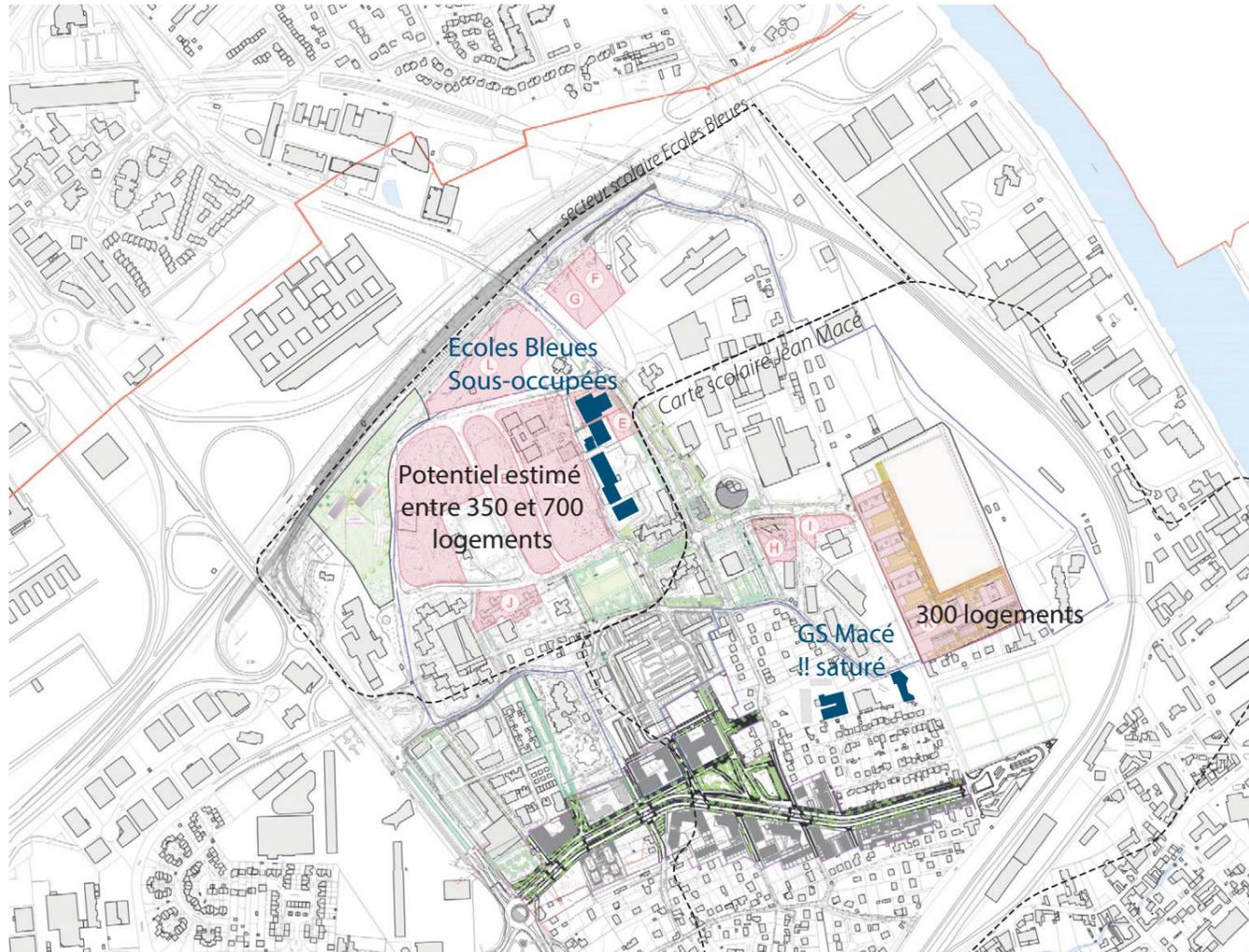
Secteur scolaire / secteur de démolitions / reconstruction

- Le périmètre du parc résidentiel concerné par les démolitions et du secteur scolaire des Ecoles Bleues se superposent
- Deux scénarii de démolition sont envisagés : 485 logement (Haut Blum + Cézanne / Renoir) ou 571 logements (+ Logea)
- Etape préalable de la programmation scolaire : évaluer l'**impact de la démolition** des tours sur les effectifs scolaires des écoles Bleues avant d'estimer les besoins générés par les constructions neuves dont les caractéristiques en termes de statut et de typologie devraient attirer des ménages plus petits, rejoignant la moyenne de la commune. Tenir également compte de la situation de **saturation du GS Jean Macé**

Impact de la démolition sur les effectifs des Ecoles Bleues

- En fonction du scénario de démolition retenu, ce sont entre 5 et 7 classes qui pourront potentiellement être libérées sur le site des Ecoles Bleues
- Les Ecoles Bleues disposent d'ores et déjà d'une marge de manoeuvre en matière d'accueil : entre 3 et 6 classes. Une analyse plus fine des plans des écoles Bleues permet également d'imaginer une capacité physique d'accueil supplémentaire
- Bémol : le fonctionnement des écoles Bleues est relativement complexe, le mode d'occupation extensif et le bâti des écoles maternelles peu qualitatif

ESTIMER L'IMPACT DU PROJET URBAIN SUR LES EFFECTIFS [ÉCOLES BLEUES]



Impact de la construction neuve

	Scénario 650 log	Scénario 900 log	Scénario 100 log
RP supplémentaires	650 logt	900 logt	1 000 logt
Elèves en plus			
Maternelle	127	176	196
Elémentaire	136	188	209
Classes en plus			
Maternelle	4,7	6,5	7,3
Elémentaire	5,4	7,5	8,4

Nombre de classes à créer (différentiel classes supprimées / classes à créer pour répondre aux nouveaux besoins)

		Maternelle	Elémentaire	Différentiel
Scénario 650	Scénario 1	-0,1	0,1	0,0
	Sc 2 (démol LOGEA)	-1,0	-0,9	-1,8
Scénario 900	Scénario 1	1,7	2,2	3,9
	Sc 2 (démol LOGEA)	0,9	1,2	2,1
Scénario 1000	Scénario 1	2,5	3,0	5,5
	Sc 2 (démol LOGEA)	1,6	2,0	3,6

en bleu : les classes disponibles

en rouge : les classes à créer du fait du dépassement de la capacité d'accueil des écoles Bleues

Potentiel urbain...

- Suivant les hypothèses retenues, le programme résidentiel serait compris entre 650 et 1000 logements environ
- Le foncier affecté au projet urbain des Tarterêts concerne aussi bien les écoles Bleues que le Groupe scolaire Jean Macé
- Suivant les hypothèses de constructions neuves, au regard des tendances passées et de la capacité d'accueil des écoles bleues, les besoins scolaires sont projetés

...et impact sur les effectifs des Ecoles Bleues

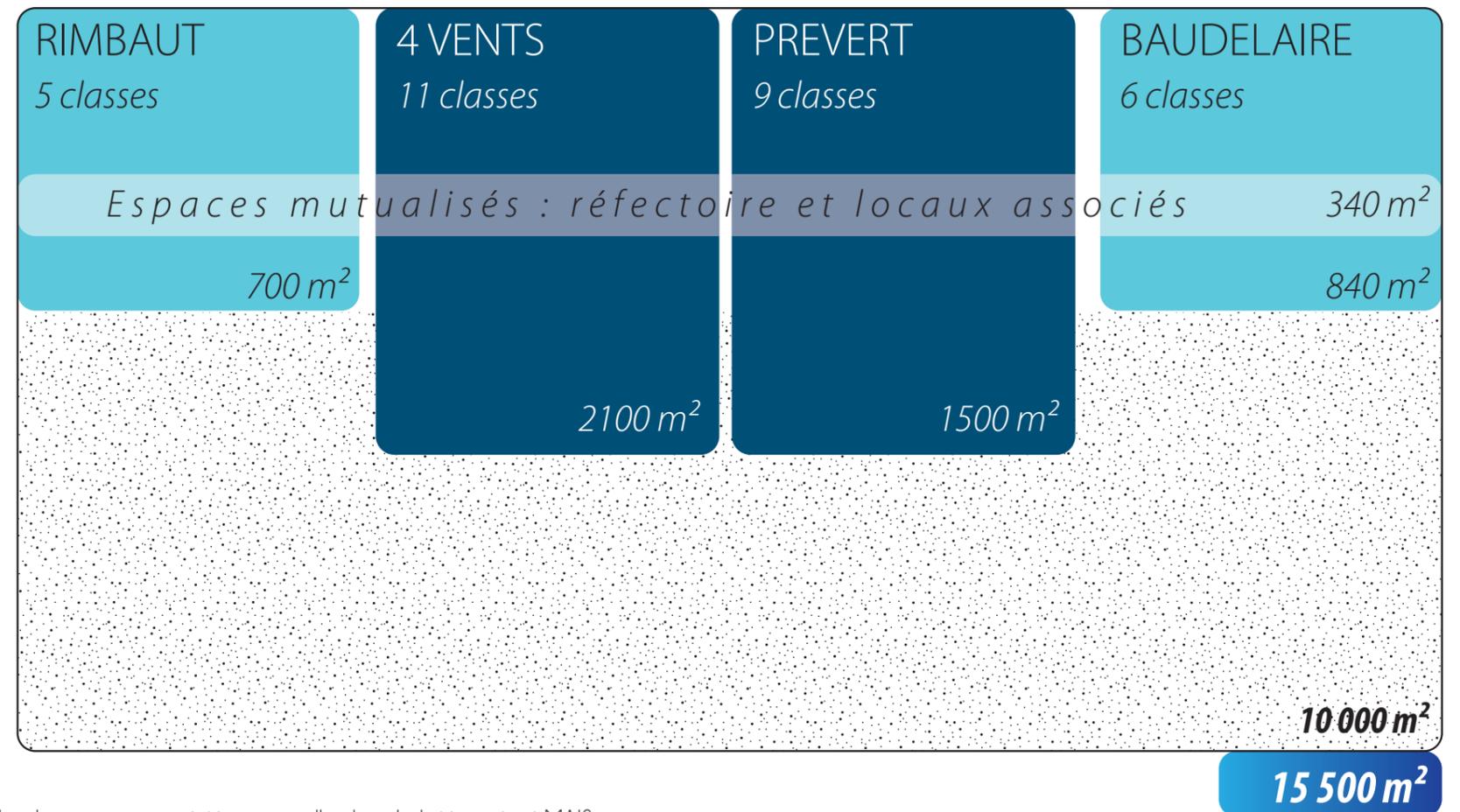
- En fonction des hypothèses de construction retenues, ce sont en 0 et 4 classes supplémentaires qui seront nécessaires pour répondre aux besoins (cf notes en annexes pour les détails de la programmation)
- La scolarisation des enfants de l'opération Proodreed ne pourront pas être scolarisés à Jean Macé compte tenu de l'état actuel de saturation, sous réserve que les effectifs se maintiennent (une étude scolaire plus approfondie serait alors nécessaire)
- Les réponses à apporter aux besoins générés par l'opération suivant les hypothèses de construction font l'objet de plusieurs scénario développés ci-après

SCNÉARIO 1 - 650 LOGEMENTS = 0 CLASSE SUPPLÉMENTAIRE
 OPTION 1 = MAINTIEN DE L'ÉTAT EXISTANT



Ecoles Bleues - Configuration actuelle

Ecoles Bleues _ Schéma fonctionnel simplifié de l'état existant _ 31 classes



Les besoins peuvent être accueillis dans le bâti existant MAIS :

- aucun impact positif en termes d'image sur l'offre équipée du quartier des Tarterêts, condition essentielle pour attirer de nouveaux ménages
- non reconstitution d'une offre en centre de loisirs
- éloignement des écoles bleues par rapport au programme Proodreed
- aucun impact urbain sur l'équipement (maintien d'une situation de confidentialité urbaine et faiblesse de la qualité architecturale)
- aucune optimisation foncière
- situation de saturation de l'école Jean Macé inchangée

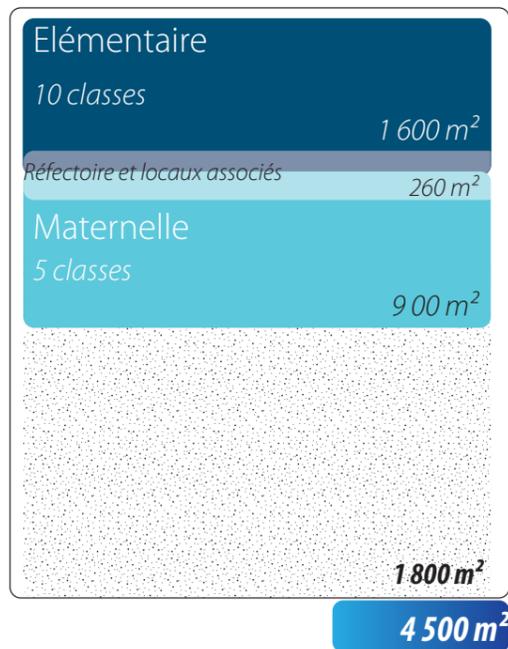
NB : le total correspond aux surfaces bâties et non bâties.
 Les surfaces bâties du programme peuvent être superposées ce qui permet d'optimiser le foncier. Toutes les propositions incluent les centres de loisirs

SCNÉARIO 1 - 650 LOGEMENTS = 0 CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

OPTION 2 = RECONFIGURER LES ECOLES BLEUES EN DEUX GROUPES SCOLAIRES & OPTIMISER LE FONCIER

Reconfiguration des Ecoles Bleues - Groupe scolaire 15 classes + démolition des écoles maternelles

Reconfiguration des Ecoles Bleues
GS 15 classes + Centre de Loisirs
[4 Vents]



NB : le total correspond aux surfaces bâties et non bâties. Les surfaces bâties du programme peuvent être superposées ce qui permet d'optimiser le foncier. Toutes les propositions incluent les centres de loisirs

GRUPE SCOLAIRE DE 15 CLASSES IN SITU [école des 4 Vents]

L'école des 4 Vents peut accueillir les programmes d'un groupe scolaire de 15 classes + ALSH :

- Capacité d'accueil actuelle : 11 classes
- «Boîtes» inoccupées et pouvant accueillir des élèves au R+1 : capacité de 2 classes
- Transformation du préau : 2 classes peuvent être aménagées
- La diminution des besoins en matière de restauration permettent d'envisager une mutation d'une partie du réfectoire pour être redestiné aux locaux du centre des loisirs

GRUPE SCOLAIRE DE 16 CLASSES [site ADOMA]

La démolition du foyer libère 6 700 m² de foncier, assiette foncière suffisante pour accueillir un 2e groupe scolaire d'une capacité de 16 classes afin de restituer l'exacte capacité d'accueil du GS existant.

Reconfiguration Ecoles Bleues : 2e GS sur le site ADOMA



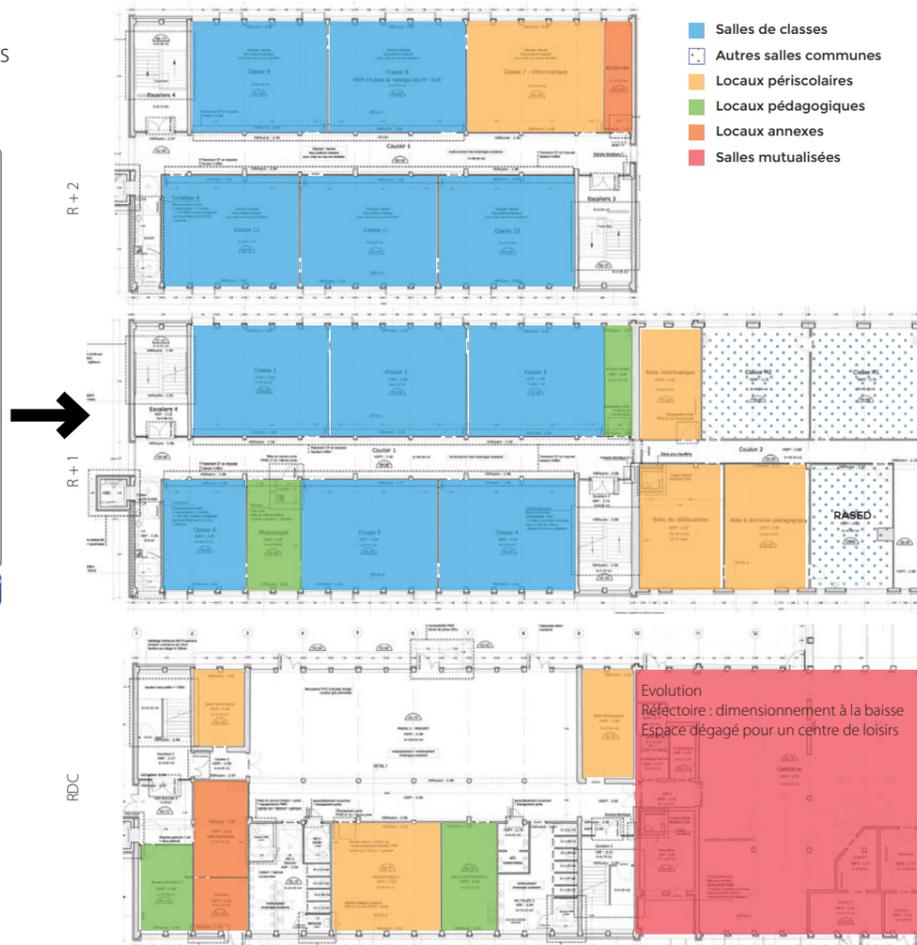
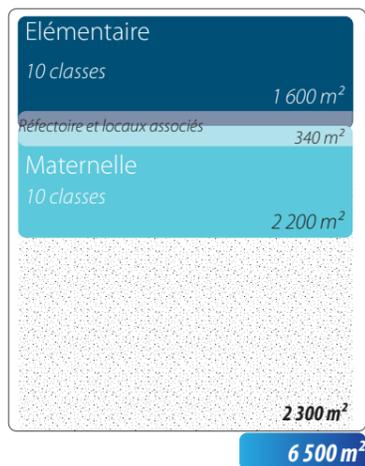
SCNÉARIO 2 - 900 LOGEMENTS = +2 CLASSES SOIT 33 CLASSES

OPTION 1 = TRANSFORMER PRÉVERT + 4 VENTS EN GS 20 CLASSES / 1 NOUVEAU GS 15 CLASSES SUR SITE ADOMA [+ 2 CLASSES POUR HEBERGER BESOINS FUTURS DE MACÉ]

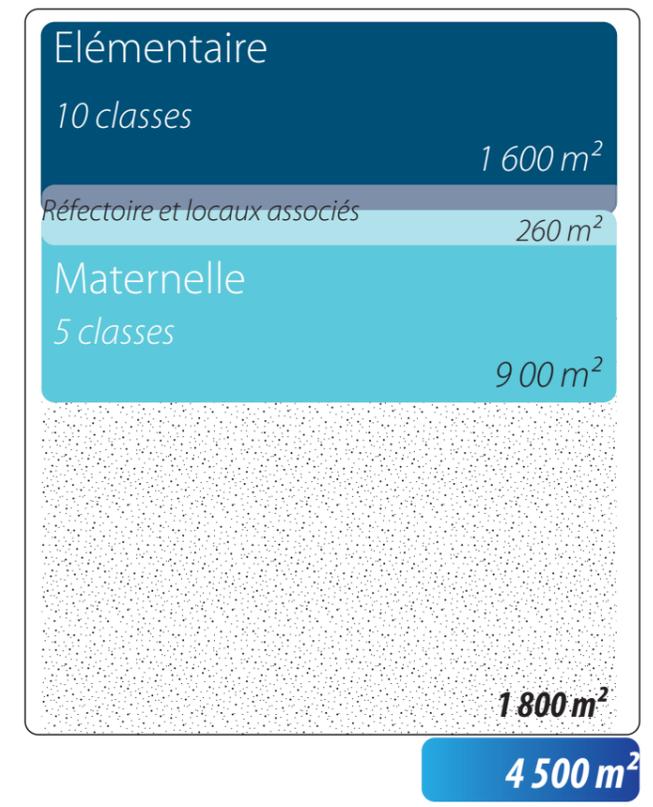
Reconfiguration des Ecoles Bleues - GS de 20 classes [4 Vents + Prévert] + démolition des écoles maternelles

Nouveau GS 15 classes - Site ADOMA

Reconfiguration des Ecoles Bleues
GS 20 classes + Centre de Loisirs
[4 Vents + Prévert]



+



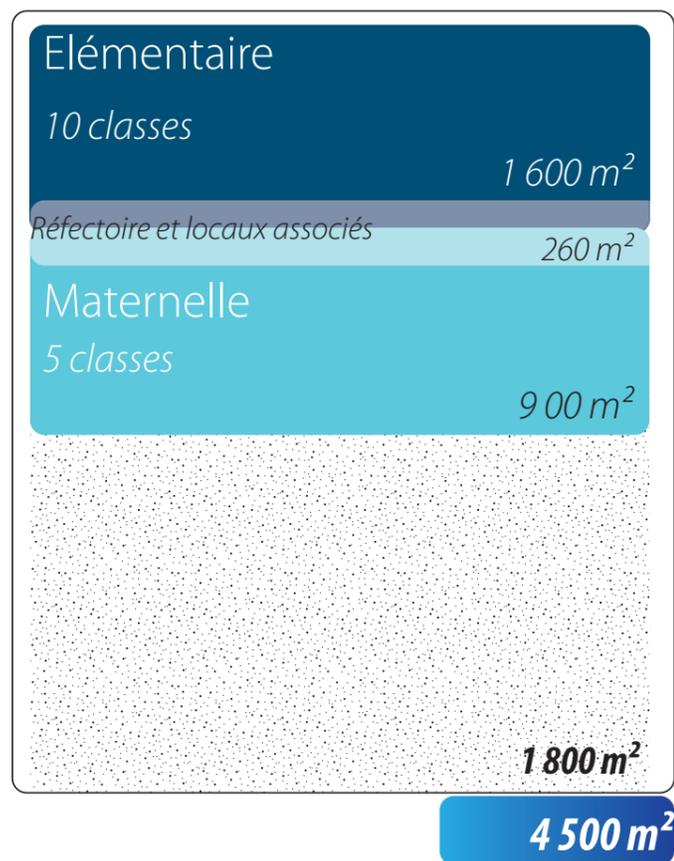
Evolution
Réfectoire : dimensionnement à la baisse
Espace dégagé pour un centre de loisirs

NB : le total correspond aux surfaces bâties et non bâties. Les surfaces bâties du programme peuvent être superposées ce qui permet d'optimiser le foncier. Toutes les propositions incluent les centres de loisirs

SCNÉARIO 2 - 900 LOGEMENTS = +2 CLASSES SOIT 33 CLASSES

OPION 2 = SCÉNARIO 1-OPTION 2 + AUGMENTER LA CAPACITÉ DU 2E GROUPE SCOLAIRE

Reconfiguration des Ecoles Bleues - GS de 15 classes [4 Vents]



Nouveau Groupe scolaire 18 classes [site ADOMA]



NB : le total correspond aux surfaces bâties et non bâties. Les surfaces bâties du programme peuvent être superposées ce qui permet d'optimiser le foncier. Toutes les propositions incluent les centres de loisirs

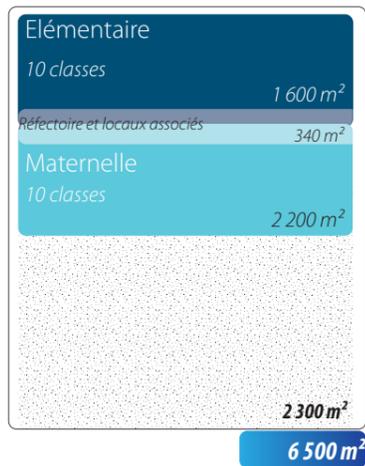
SCNÉARIO 3 - 1000 LOGEMENTS= +4 CLASSES SOIT 35 CLASSES

TRANSFORMER PRÉVERT + 4 VENTS EN GS 20 CLASSES / 1 NOUVEAU GS 18 CLASSES SUR SITE ADOMA POUR ACCUEILLIR LES BESOINS DE JEAN MACÉ

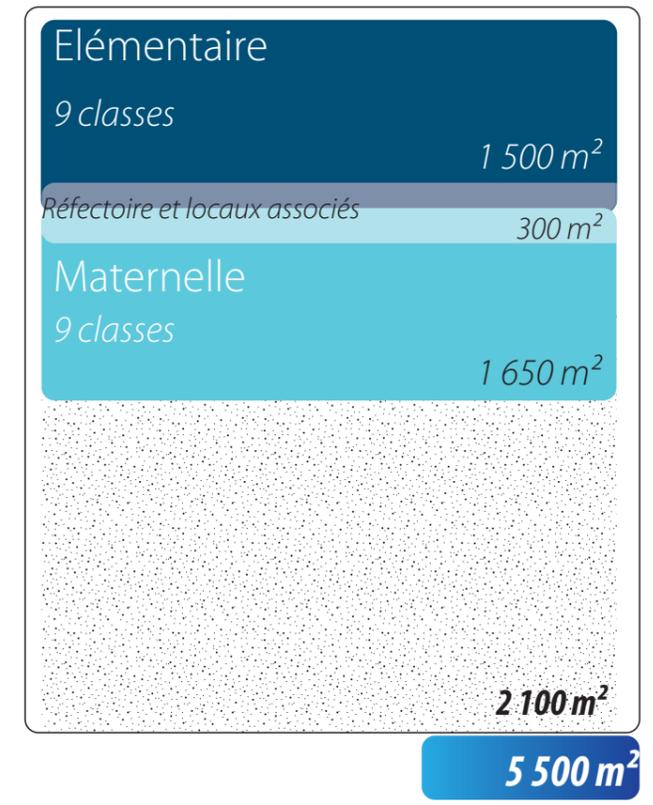
Reconfiguration des Ecoles Bleues - GS de 20 classes [4 Vents + Prévert] + démolition des écoles maternelles

Nouveau GS 18 classes - Site ADOMA

Reconfiguration des Ecoles Bleues
GS 20 classes + Centre de Loisirs
[4 Vents + Prévert]



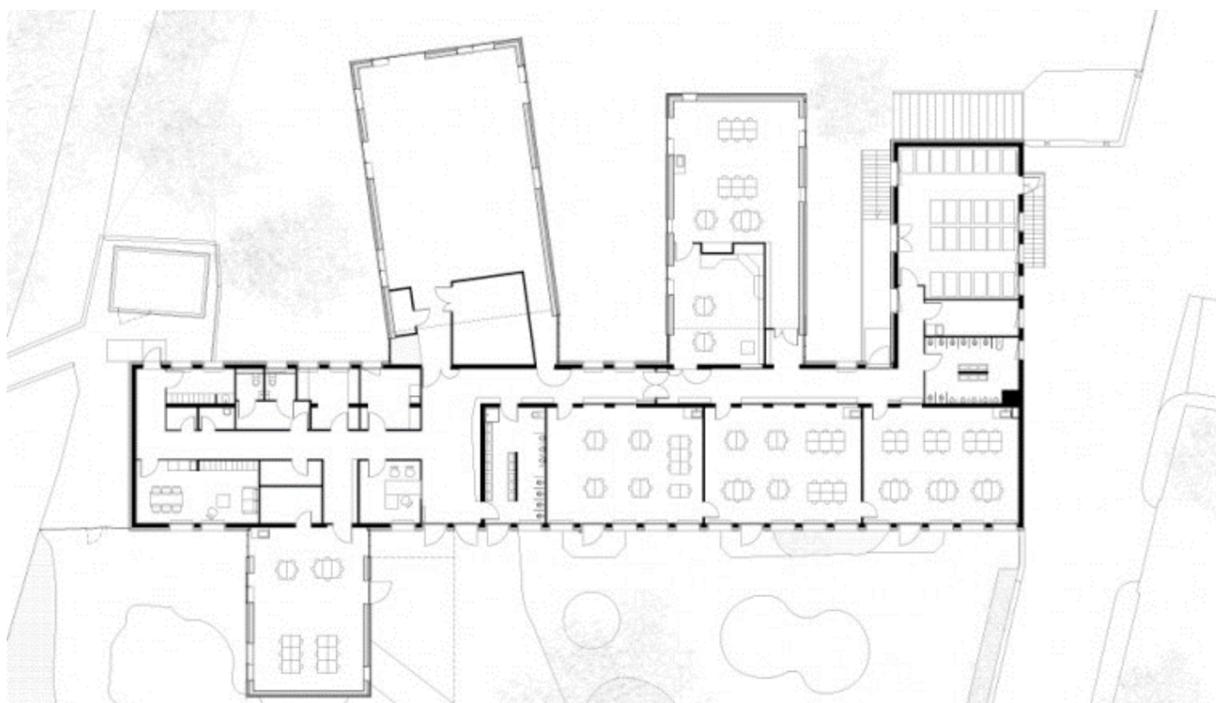
+



NB : le total correspond aux surfaces bâties et non bâties. Les surfaces bâties du programme peuvent être superposées ce qui permet d'optimiser le foncier. Toutes les propositions incluent les centres de loisirs

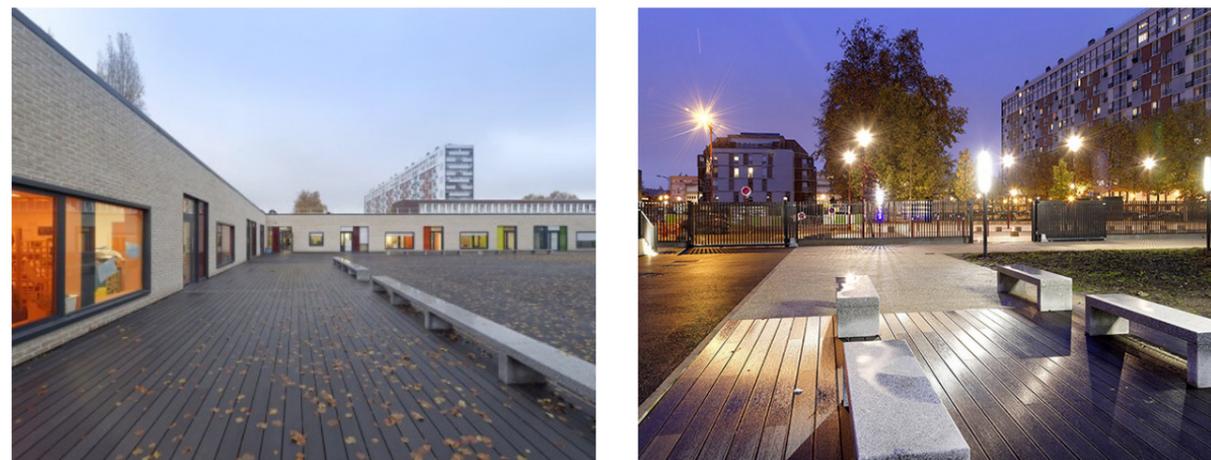
RÉHABILITER LES ÉCOLES BLEUES / MOTS CLÉS #ADAPTER #VALORISER

Réhabilitation et extension de l'école Maternelle Alliés de Chavannes _ Les Mureaux



Réhabilitation des salles de classes, sanitaires et dortoir. Le corps du bâtiment existant est l'épine dorsale de l'extension. Les nouveaux locaux ainsi que le nouveau préau viennent se plugger sur cette arête

Restructuration de l'école maternelle Noue-Caillet _ BONDY



Réhabilitation et extension d'un groupe de 7 classes, 1 dortoir, une ludothèque et une salle polyvalente. L'existant est optimisé du point de vue spatial et programmatique. Des espaces extérieurs en extension des salles de classe existantes sont aménagées pour favoriser les activités de plein air durant les heures de classes. Ces propositions sont rappelées à l'entrée de l'équipement dans l'aménagement des espaces publics. L'équipement bénéficie ainsi d'une nouvelle visibilité.

NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE // MOTS CLÉS #EVOLUTIVITÉ #BIEN-ÊTRE

Ecole le Blé en Herbe - Trébédan [Côtes d'Armor]

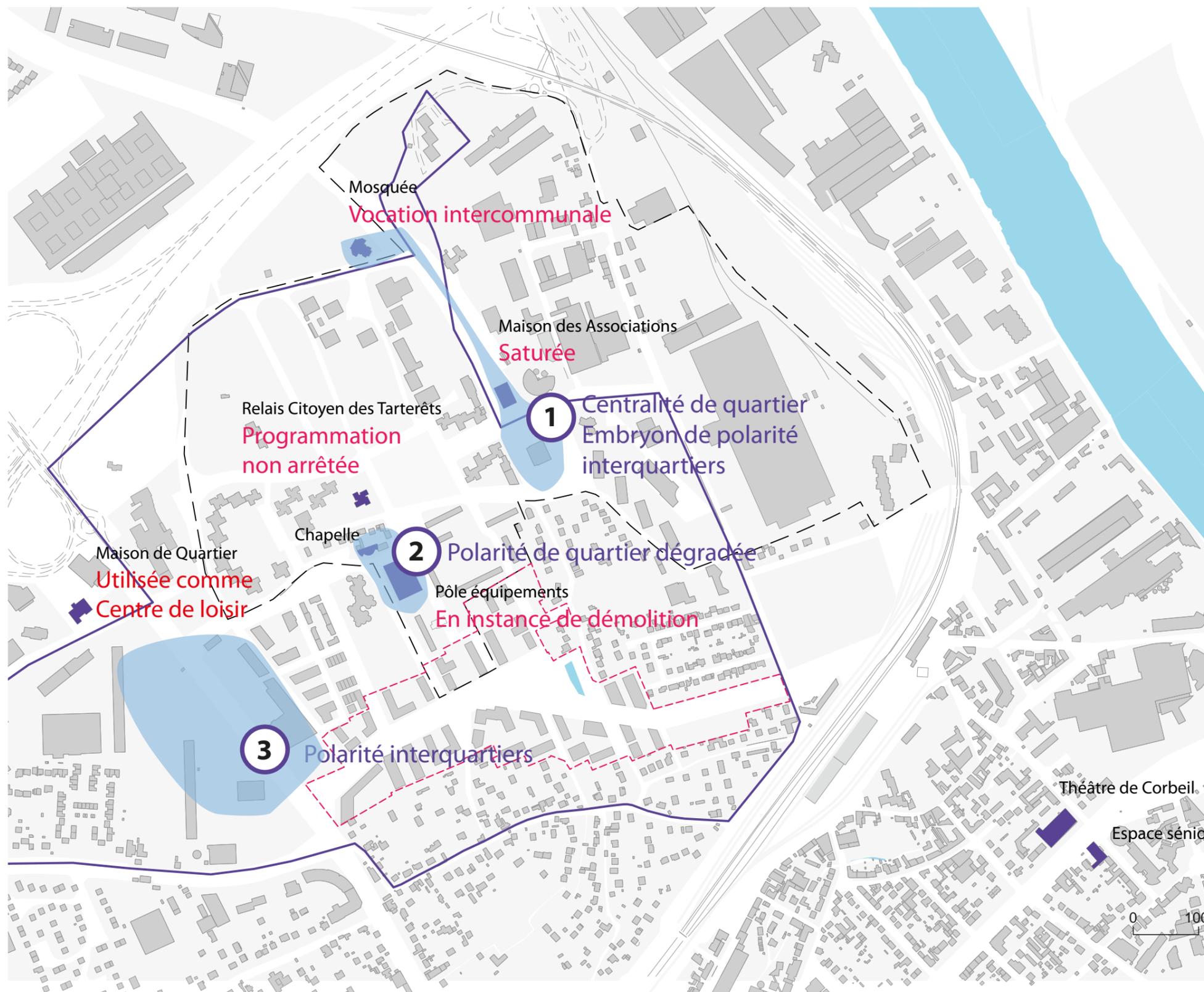


Ecole en milieu rural réhabilitée par une designeuse (Matali Crasset). Le programme offre des espaces ouverts, des aires de jeux en extension des salles de classe, une salle polyvalente ouverte aux habitants en dehors du temps scolaire. Le principe est ainsi de proposer des espaces évolutifs et ouverts aux différents publics.

Ecole élémentaire évolutive _ Saint Jacques de la Lande



L'architecte Patrick Bouchain a pensé cette école de 12 classes comme un programme évolutif, pouvant accueillir des logements une fois que les besoins scolaires seraient en baisse.



■ Equipements socio-cultu(r)el

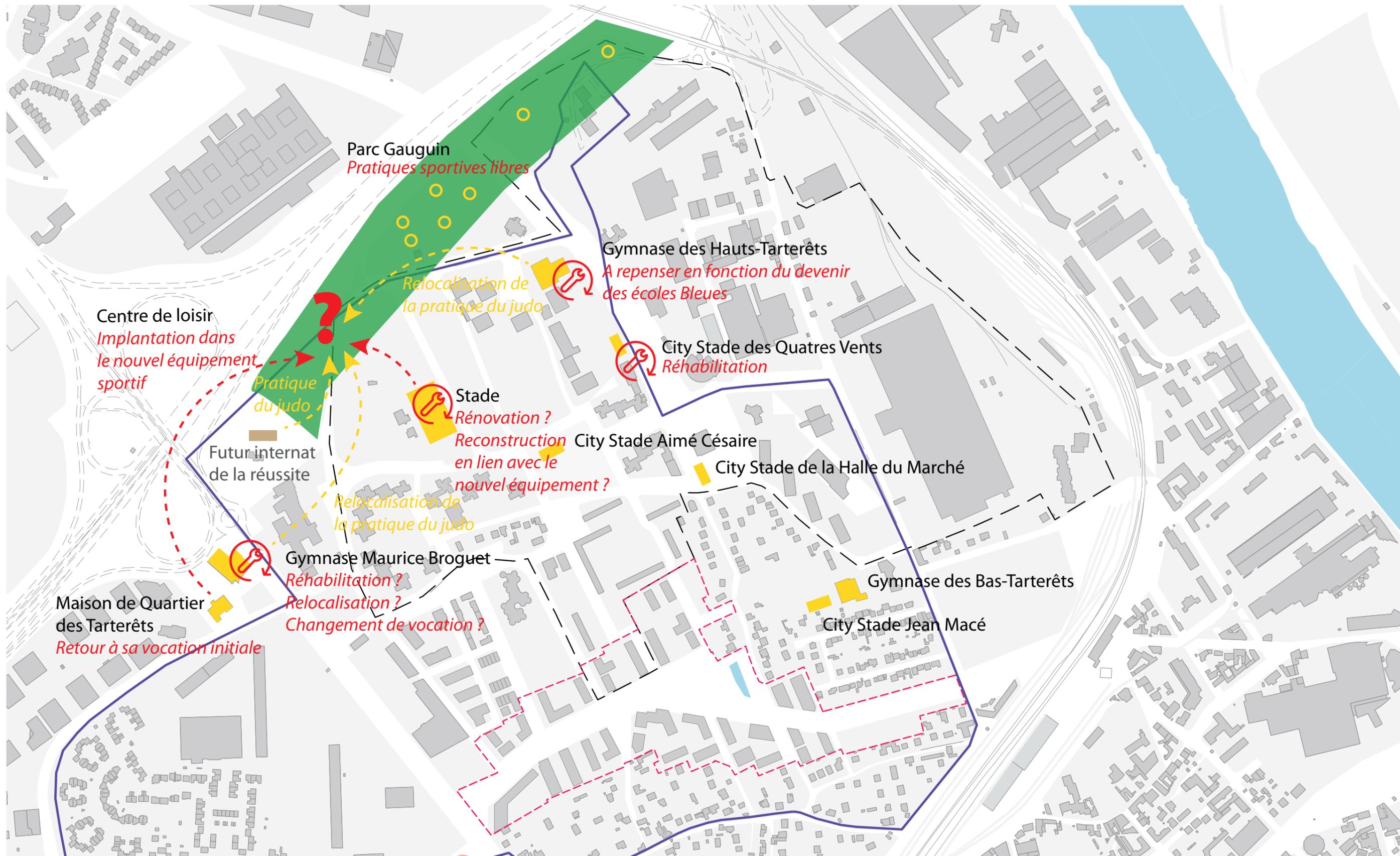
Existant

- ① Embryon de centralité
- ② Polarité servicielle et commerciale de proximité
- ③ Polarité commerciale interquartiers

Pistes programmatiques

- ① Centralité du quartier et polarité interquartiers
- ② Polarité servicielle et commerciale de proximité

Existant



Constat : Une inégale répartition spatiale de l'offre de place en crèche

Sans être en tension à l'échelle communale, l'offre d'équipements petite enfance (désectorisée) dessert diversement les quartiers de Corbeil-Essonnes.

Principalement concentrée en centre-ville, elle est moins présente dans les quartiers nord et sud de la commune, tandis que la taille des ménages y est particulièrement importante.

A titre de comparaison, le quartier des Tarterêts est deux fois moins doté en places de crèches, multi-accueil et RAM qu'une ville de population équivalente en grande couronne parisienne.

Nbre de berceaux en crèche	60	80	80
Nbre de berceaux multi-accueil	0	20	26
Nbre de berceaux pour habitants	0,6	1	1,1

Comparaison de l'offre en équipements petite enfance dans trois secteurs à la population équivalente

Enjeux : Adapter l'offre aux besoins locaux

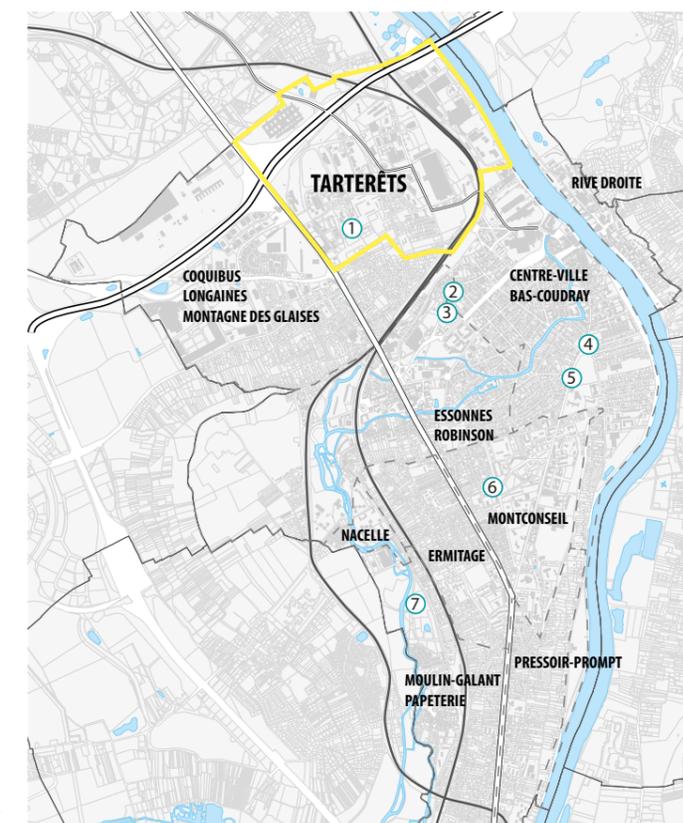
Rattraper le manque
Anticiper les besoins au regard du projet urbain

Pistes :

Reconstruire une halte garderie à destination du quartier
Développer l'offre en RAM

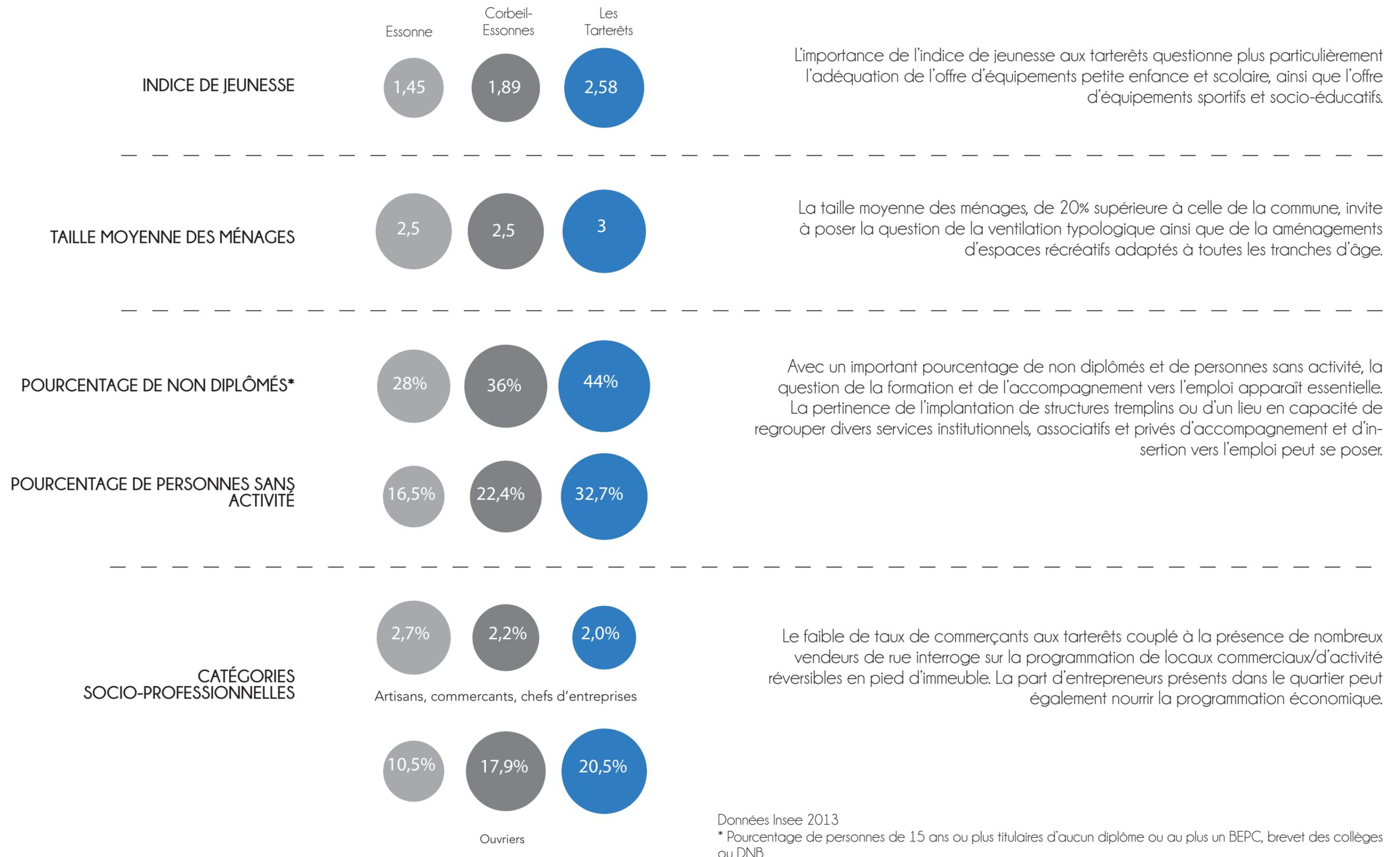
OFFRE PETITE ENFANCE À CORBEIL-ESSONNES

- 1 Crèche collective les Galopins (60 berceaux)
- 2 Crèche collective Le Petit Poucet (20 places)
Relais d'Assistants Maternels (200 AM)
- 3 Crèche familiale Chanteprince (126 places)
Halte Garderie L'Indienne (15 places)
- 4 Multi-accueil Câlins Matins (35 berceaux)
- 5 Multi-accueil Tom Pouce (25 berceaux)
- 6 Multi-accueil Les Koalas (20 berceaux)
- 7 Future crèche de la Papeterie (40 berceaux)



Existant

INTERROGER L'OFFRE ÉQUIPÉE À VENIR AU REGARD DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES



Données Insee 2013

* Pourcentage de personnes de 15 ans ou plus titulaires d'aucun diplôme ou au plus un BEPC, brevet des collèges ou DNB.

ESTAMINET – [GRENNAY]



Estaminet – Bâtiment et parvis

Maîtrise d'ouvrage
Ville de Grenay (62)

Maîtrise d'œuvre
Atelier 204 Architectures

Gestionnaire
Ville

Date
2015

Programme
Bâtiment :
1 500 m² comprenant
Espace médiathèque
Garderie
ALSH
PMI
RAM
Espaces publics numériques
Point d'information jeunesse
Centre d'animation jeunesse

Espace public
- m²

Montant
2,3M€HT
5 M€TDC (VRD, mobilier inclus)

Situation urbaine
Proche centre-ville, au cœur d'un quartier résidentiel

Sujet
Situé sur l'emprise d'une ancienne école primaire, le foncier a été reconfiguré et reprogrammé pour un équipement culturel proposant des services complémentaires à ceux de la médiathèque

IDEA STORES – [LONDRES]



Idea Store de Watney Market

Maîtrise d'ouvrage
City of London

Gestionnaire
City of London

Date
Début du programme
1999-2000
13 Idea Store au total

Fréquentation
210 000 personnes /jour en moyenne dans les plus grands Idea Store

Programme
Idea Store de Chrisp Street [Quartier de Tower Hamlet]
1 100 m² sur foncier de 400 m² comprenant :
Bibliothèque
Centre communautaire
Salle de formation
Salle de pratique sportive

Coût de construction moyen HT/m² de ce type d'équipement en



Caféteria

France
Entre 1600€ et 2000€

Sujet
Le concept de l'Idea Store est une réponse à la baisse importante de la fréquentation des bibliothèques dans l'un des quartiers les plus pauvres de Londres accueillant une importante communauté immigrée. Une enquête auprès de la population du district a permis de révéler les besoins de la population : se rendre régulièrement dans une bibliothèque, faire en sorte que l'équipement soit accessible à tous les publics, moderne et de proximité (implanté sur les parcours régulièrement empruntés par les habitants, sur le trajet des courses par exemple).

Fonctionnement
Ouverture 7/7, 71 heures / semaine, 357 jours/an
Emprunt de livre gratuit
Formation payante mais pouvant être financée par l'Etat

Evaluation de la démarche
Après presque 10 ans d'existence, forte augmentation de la fréquentation constatée (les 4 premiers Idea Store ont permis de doubler la fréquentation par rapport aux 4 bibliothèques préexistantes – de 1 à 2 millions en 4 ans)

SURREY HILL COMMUNITY CENTRE - [SYDNEY]



Équipement et place publique attenante



Garderie



Bibliothèque, salle de lecture et cafétéria

Maîtrise d'ouvrage
City of Sidney

Maîtrise d'œuvre
FJMT

Gestionnaire
City of Sidney

Date
2009

Programme
Bâtiment :
2 497 m² comprenant
Bibliothèque
Centre de ressources
Centre communautaire
garderie

Espace public
770 m²

Montant
13,8 M\$HT (soit environ 10M€ HT)

Coût de construction moyen HT/m² de ce type d'équipement en France
Entre 1600€ et 2000€/m²

Situation urbaine
Surrey Hill, proche banlieue de Sydney

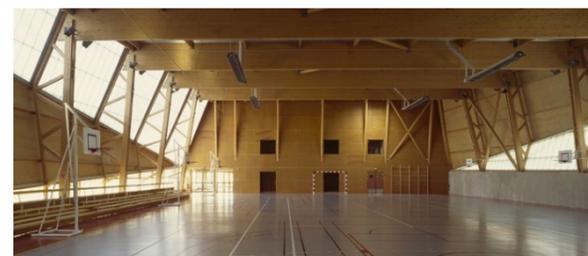
Sujet
Situé dans un quartier mixte, le projet a été défini en étroite collaboration avec les habitants. Les échanges ont fait émerger le besoin d'un équipement ouvert, proposant différents services ainsi que des espaces à partager. Le projet d'un équipement proposant à la fois des services culturels

et sociaux a émergé. En un même lieu sont regroupés une bibliothèque, un centre communautaire (cours de langues, cours de cuisine...) et une garderie. Des espaces de partage sont également programmés (cafétéria...).

Problématique
Répondre aux besoins de la population du quartier tout en proposant des espaces de rencontre afin de rendre l'équipement plus attractif.

Réponse
Offre culturelle et de services diversifiées dans un seul bâtiment présentant des caractéristiques d'éco-construction (air refroidi par puit canadien, toiture végétale...)

LE SCARABÉE - GYMNASSE DOJO ALICE MILLIAT [FORGES-LES-BAINS (91)]



Maîtrise d'ouvrage
Ville de Forges-les-Bains

Maîtrise d'œuvre
KOZ (Christophe Ouhayoun et Nicolas Ziesel)

Gestionnaire
Ville de Forges-les-Bains

Date
2010 (livraison)

Programme
Gymnase multi-sports
Dojo
Logement de fonction
17 places de parking

Type d'activités
Activités de forme et de santé
Handball / Mini hand / Handball de plage
Tir à l'arc
Badminton, Jeu de volant
Tennis
Football / Football en salle (Futsal)
Judo / Jujitsu / Taïso
Tai chi chuan / Chi gong
Gymnastique volontaire

Surface
2207m²
Gymnase : 800 m² (40Lx20lx8H)
Dojo : 264 m² (22Lx12lx3,5H)

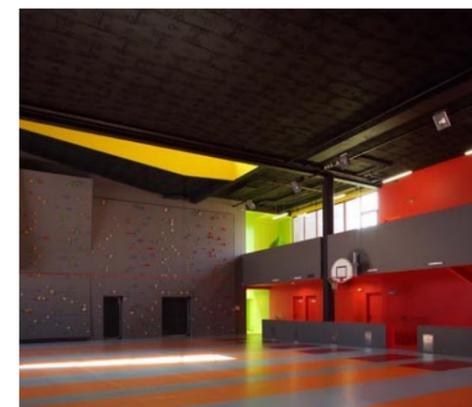
Montant
2,8 M€

Situation urbaine
Entrée de ville (ouest)

Fonctionnement
9h00-22h30 7 jours sur 7 sauf le lundi matin
Créneau quotidien réservé aux scolaires 14h00-16h00

Spécificités environnementales
Construction bois avec isolation extérieure continue
Toiture végétalisée
Eau chaude solaire
Récupération d'eau pluviale et traitement des eaux de pluie du bassin versant à la parcelle

LE RUBAN - CENTRE SPORTIF ET DE LOISIRS [SAINT-CLOUD (92)]



Maîtrise d'ouvrage
Ville de Saint-Cloud

Maîtrise d'œuvre
KOZ (Christophe Ouhayoun et Nicolas Ziesel)

Gestionnaire
Ville de Saint-Cloud

Date
2010 (livraison)

Programme
Salle de loisirs
Cuisine pédagogique
Bibliothèque
Cour extérieur (en toiture)
Gymnase
Salle d'escalade

Type d'activités
Centre de loisirs (7-10 ans)
Escrime
Basket Ball
Escalade

Surface
1600 m²
Gymnase 400 m² (20Lx20lx20h)
Salle d'escalade 28 m² (7Lx4lx5h)

Montant
3,5 M€

Situation urbaine
Centre ville

Fonctionnement
Les deux programmes, centre de loisir et centre sportif sont superposés et fonctionnent indépendamment l'un de l'autre.

GYMNASE NELSON MANDELA - STADE LÉO LAGRANGE [ASNIÈRES SUR SEINE (92)]



Maîtrise d'ouvrage
SEM 92

Maîtrise d'œuvre
Du Besset-Lyon

Date de livraison estimée
fin 2017

Programme
Gymnase
Salle multisports de 1 056 m²
Salle multi usages pour les scolaires et les association de 240 m²
Salle de musculation de 94 m² vitrée
Bureau, vestiaires
Salle de réunion de 42 m²
Espace de convivialité
Stade de football

Piste d'athlétisme
Terrain de basket extérieur protégé des intempéries

Type d'activités
Prévu pour l'accueil de compétitions nationales de volley-ball, il sera également adapté pour des compétitions de hand-ball, de boxe...
Accueil de manifestations festives pouvant s'ouvrir sur l'avenue et animer le quartier

Surface
5500 m²
Gymnase : 4000 m²
Stade : 12 000 m²

Montant
15 M€ HT

Situation urbaine
Au pied du métro, aligné sur l'avenue de la Redoute

Contexte et enjeux
Projet réalisé dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Pierre-de-Coubertin. Une attention particulière a été portée à l'insertion urbaine de l'équipement sportif au centre du quartier, à son rôle dans la politique sportive communale mais également à son rôle « social » et à sa capacité de transformation de l'image du quartier. Le bâtiment est conçu pour des usages pluriels et trouve une vocation événementielle affirmée.

Entretiens			
Service	Personne	Fonction	Date
Vie associative	Farida Maiza	Responsable	19/04/17
Culture	Stéphane Grangier de la Marinière	Directeur	19/04/17
	Annie Barry	Directrice du réseau des médiathèques	
	Mercedes Nodet	Responsable administratif et budgétaire	
	Sylvie Maucuit	Coordinatrice culturelle	
	Eve Le Saux	Responsable du pôle histoire	
Service jeunesse et sports	Machiré Gassama	Responsable	11/04/2017 et 22/05/2017 (entretiens télé- phoniques)
Affaires scolaires	Florence Devaux	Directrice	03/05/2017
	Patrick Mathieu	Directeur adjoint	
	Mme Dufort	/	
Politique de la Ville	Pascal d'Antoni	Directeur	01/06/2017

Données

Services de la Ville

Insee

Base RES (Recensement des Equipements Sportifs, espaces et sites de pratiques, Ministère de la Jeunesse et des Sports)

1. UN QUARTIER VIVANT QUI DOIT RENFORCER SON URBANITÉ

Un fort attachement aux aménités du quartier

Accessibilité, desserte, taux d'équipements, taux de commerces, les habitants sont très attachés à ce qui constitue le caractère urbain du quartier. L'ensemble constitué par la place du marché, le marché et la MDA est appréciée en tant que centralité du quartier.

« Marché, hôpital, écoles, mosquée, gare, bus... tout ce qui fait la vie est aux Tarterêts ! »

Renforcer la structuration existante

L'attachement aux aménités de proximité se traduit par une volonté de voir le quartier gagner en urbanité par un renforcement des polarités existantes :

La place du marché

- étendre les horaires d'ouverture du marché (actuellement deux matinées par semaine, suggestion de passer à deux journées pleines par semaine)
- disposer d'un distributeur de billet à proximité du marché
- disposer d'un café, d'un lieu de rencontre non loin de la place

« Avec les démolitions, le quartier a été décentré vers la place du marché. Le pôle équipement est bien situé, il est à mi-chemin entre le haut et le bas. Il faut le conserver, ça fait centre-ville ! »

La polarité de mi-pente

- reconstituer une offre de proximité « à mi-chemin entre le haut et le bas du quartier » à l'emplacement de l'ancien pôle équipement (commerces, services)
- étendre les horaires de la Poste (actuellement ouverte en matinée)

Rendre la trame urbaine plus lisible

Plusieurs habitants ont pointé les difficultés de repérage des personnes extérieures au quartier.

Ils invitent à clarifier et à renforcer la signalétique indiquant les entrées des Tarterêts mais également la signalétique au sein même du quartier (panneaux indicateurs, visibilité des noms de rues).

S'inscrire pleinement dans la Métropole

Pour de nombreux habitants, la présence de la gare de Corbeil-Essonnes à proximité directe des Tarterêts apparaît comme un atout important.

Certains souhaiteraient davantage en tirer parti à travers une amélioration de la desserte ferroviaire notamment par la mise en service d'une ligne directe Corbeil-Paris.

« Il nous faudrait un train direct vers Paris. Il y a bien un direct Melun-Care de Lyon, pourquoi Corbeil n'en aurait pas ? »

2. ENTREtenir ET DÉVELOPPER LES SOCIABILITÉS

Le projet urbain doit prendre garde à ne pas entraver ou défaire les sociabilités existantes

Les habitants pointent un effet de cloisonnement entre les nouvelles constructions (identifiées dans leur globalité comme relevant de la propriété) et les anciennes (associées au logement social). Le quartier aurait perdu en cohérence et en cohésion suite au premier PRU.

Cette crainte d'une perte de cohésion sociale se traduit également dans la forte inquiétude concernant les modalités de relogement et l'accompagnement des locataires dans leur parcours résidentiel. De nombreux habitants souhaitent conserver les liens sociaux construits parfois durant plusieurs décennies avec leurs voisins.

Si la résidentialisation a contribué à la pacification du quartier, elle n'apparaît pas comme une solution tout à fait satisfaisante, ni en termes techniques (dispositifs détériorés), ni en termes sociaux (elle entrave les rapports de voisinage).

Une volonté de disposer de lieux de sociabilité plus nombreux

Le développement de lieux de sociabilité apparaît comme la principale demande des habitants pour le nouveau projet.

La MDA remplit en partie ce rôle mais son sous-dimensionnement ne permet pas de répondre à la demande.

Le(s) « lieu(x) » de sociabilité souhaité(s) prennent plusieurs formes selon les interlocuteurs :

- une salle des fêtes (mariages, baptêmes, soirées, défilés, concerts)
- une maison de quartier (animations, échanges, concerts, projections, expositions, sorties)
- un salon de thé associatif (lieu d'échange principalement destiné aux femmes)
- un café (lieu de sociabilité mixte)
- de nouveaux locaux associatifs (permettant la tenue de permanences aussi bien que d'ateliers en tous genres : cuisine, couture, aide aux devoirs, groupes de discussion...)
- un équivalent du centre social (lieu ouvert en continu, nombreuses animations) dans le Relais Citoyen
- un espace public ouvert (la place du marché n'est pas suffisamment ombragée pour jouer son rôle de place publique)
- le développement des jardins partagés (rencontres, accueil d'écoles, sociabilisation)

Pour les membres du conseil citoyen, les lieux de sociabilité doivent servir de supports à l'amplification des dispositifs déjà existants, d'accompagnement des personnes les plus fragiles (dispositifs de la politique de la ville, de l'éducation nationale, des acteurs associatifs : permanences de médiateurs, permanences d'écrivain public, accompagnement au numérique, antenne CAF, permanence du conseil citoyen, cours d'alphabétisation abordables...)

Développer l'emploi et l'activité par la filière sociale

L'idée de réaliser un garage solidaire dans le quartier est plébiscitée par de nombreux habitants.

Certains souhaitent développer ce type d'initiatives et faire en sorte que des activités économiques à vocation sociale puissent se développer dans le quartier (lieu de vente de pastilles, ateliers et boutiques solidaires...) en pied d'immeubles.

Ces activités permettraient à la fois de renforcer les sociabilités et de favoriser l'insertion vers l'emploi.

« La démolition est un sujet sensible. Leur but est de casser le lien social et l'attachement au quartier. On relogé les gens à plusieurs kilomètres. On refait le quartier pour d'autres. Du coup c'est plus le même quartier. On lui enlève son âme. Il faut faire un compromis pour introduire de la mixité mais également garder les gens. »

« Depuis l'ANRU1, le quartier est séparé en deux. Il y a l'ancien avec ceux qui vivent dans les HLM et le nouveau, avec les propriétaires. »

« La résidentialisation, ça tue le lien social ! »

« On n'a pas de place pour se rencontrer. Avant on avait le centre social. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. »

« Beaucoup d'habitants ont des idées de petites activités. Certains vendent de la nourriture dans les rues. Mais il n'y a aucun lieu pour tester une petite activité à des coûts raisonnables. »

3. RÉINVESTIR LES ESPACES (OU)VERTS

Des dysfonctionnements répétés

Certains dysfonctionnements récurrents constituent d'importants désagréments pour les habitants :

- difficultés de circulation : embouteillages à l'angle de la rue Pablo Picasso et de l'avenue du Général de Gaulle en direction de la RN7
- difficultés de stationnement (manque de places de stationnements prévues pour les nouvelles constructions, saturation de la rue Strathkelvin les jours de prière)
- manque de propreté des espaces publics (absence de poubelles)
- faiblesse de l'éclairage public

Se réapproprier l'existant et développer les potentialités

Le square Aimé Césaire et le Parc Gauguin sont deux espaces appréciés par les habitants.

Ils souffrent toutefois d'une sous-utilisation en raison de leur manque de propreté et d'aménagements.

Les anciens aménagements du parc Gauguin en termes de sport (parcours sportif), loisirs (tables et barbecues, terrain de boules) et jeux pour enfants (toboggan, « pont de Tarzan », bac à sable) apparaissent comme autant de manques et de pistes d'aménagements possibles des espaces actuels.

Les pratiques libres sont plébiscitées par les habitants qui souhaiteraient les voir développées (city-stades, parcours de santé...)

« Si le square était plus propre, on irait davantage. »

« Avant dans le parc Gauguin il y avait un parcours sportif, le pont de Tarzan, un grand toboggan, un terrain de boules. C'était dans les années 80. Ça fait à peu près 20 ans qu'il n'y a plus rien, il n'y a plus qu'un bac à sable. »

« Les deux barres de traction qui sont dans le parc Gauguin sont très utilisées, il faut faire la queue pour faire ses exercices. »

4. UN BESOIN D'ENCADREMENT DES 12-20 ANS

Les habitants pointent la faiblesse des structures d'encadrement pour la tranche d'âge 12-20 ans, notamment les weekends et semaines de vacances pour les plus jeunes dont les familles n'ont pas les moyens de les envoyer dans des Centres de Loisirs.

L'extension de l'offre d'équipements et de créneaux sportifs semble un levier pertinent à de nombreux habitants pour « occuper les jeunes ». Le développement des équipements en accès libre est également plébiscité (agrès sportifs).

Pour les plus jeunes, la poursuite ou la mise en place de dispositifs de sensibilisation à la citoyenneté est une piste envisagée par certains membres du Conseil Citoyen (référence à l'ABC de la Citoyenneté, dispositif de sensibilisation à la citoyenneté qui aurait fait ses preuves par le passé)

Pour les jeunes adultes, le renforcement des dispositifs d'accompagnement vers la formation et l'emploi apparaît essentielle.

« Jusqu'à 12 ans, il y a les centres de loisirs mais après, les jeunes se retrouvent un peu perdus, ils traînent dans les rues, sans accompagnement. »

« Il faut proposer davantage d'activités et d'encadrement pour les ados. »